

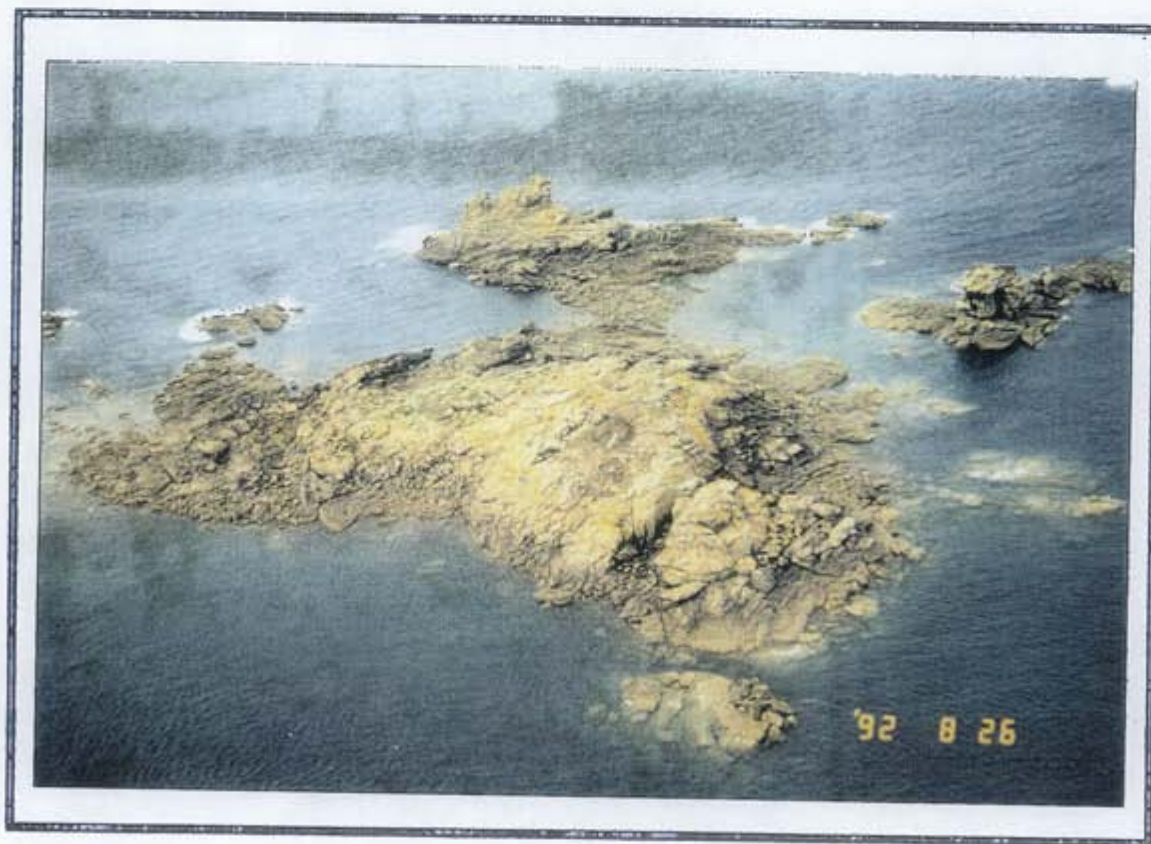
n° 22-302-004-AH

RAPPORT DE FOUILLE DE SAUVETAGE URGENT  
1992

LES HACHES  
Ilot des Emmerzies ou Morzies

EN SAINT-JACUT-DE-LA-MER  
(COTES-D'ARMOR)

Hors cadastre



Catherine Bizien-Jaglin

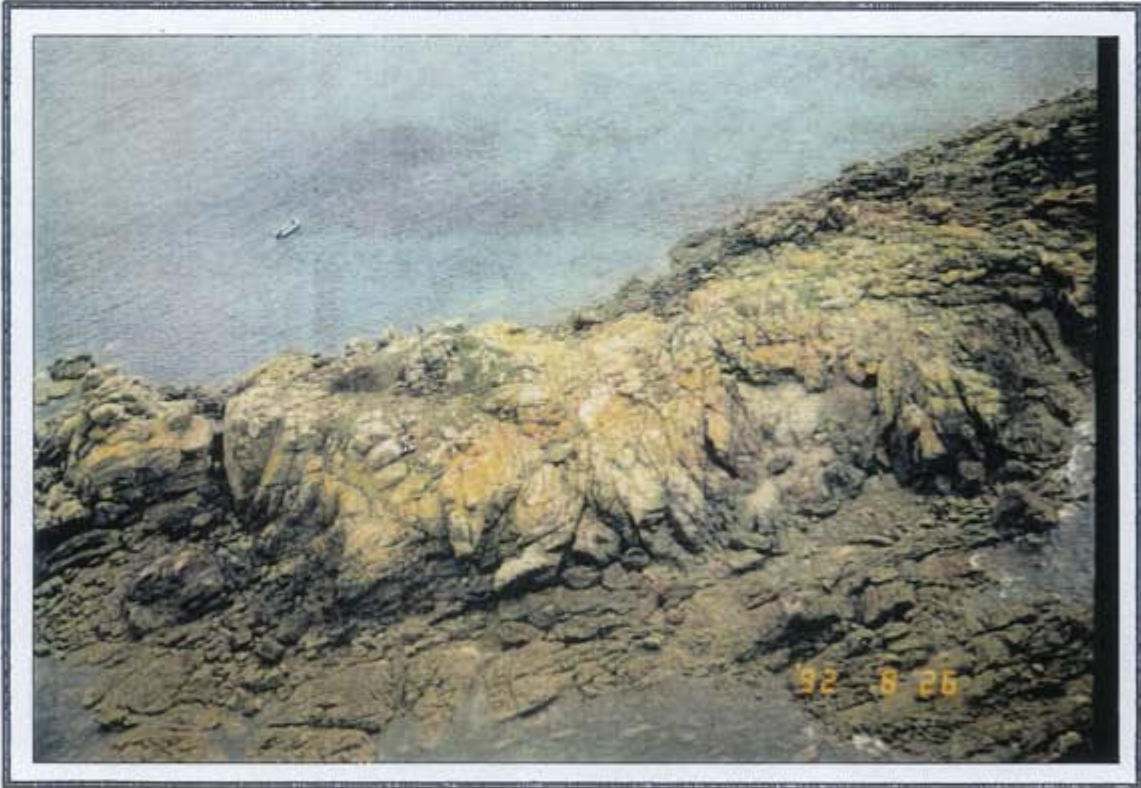
1731

## SOMMAIRE

PRESENTATION	p.1
FICHE D'IDENTITE	p.2
SITE, SITUATION ET ASPECT	p.3
LES CAMPAGNES DE FOUILLE PRECEDENTES	p.4
PROBLEMATIQUE EN 1992	p.5
ORGANISATION ET MOYENS	p.6
LES SURFACES FOUILLEES, LE CHOIX	p.7
LES RESULTATS	p.8
LE DEPOT COQUILLIER	p.9
CONSTITUTION DU DEPOT	p.9
LA STRUCTURE INTERNE	p.11
LE MOBILIER	p.11
INTERPRETATION ET DATATION	p.13
LA ZONE SABLEUSE	p.14
L'ESPLANADE	p.14
LE MOBILIER DE L'ESPLANADE	p.15
LA STRUCTURE CIRCULAIRE	p.17
DESCRIPTION DU MOBILIER DU RESTE DE LA SURFACE SABLEUSE	p.19
ZONE DES INHUMATIONS	p.20
LE MOBILIER	p.22
L'ORGANISATION INTERNE DE L'HEMICYCLE	p.25
DES STRUCTURES DE BOIS COMPLEMENTAIRES	p.26
LES INHUMATIONS	p.26
OBSERVATIONS RELATIVES A L'ANTHROPOLOGIE DE TERRAIN, PAR PATRICE COURTAUD, UNIVERSITE DE BORDEAUX	p.27
LA GEOMETRIE INTERNE	p.41
ORGANISATION ET CHRONOLOGIE	p.42
DATATION ET SCHEMA POSSIBLE	p.44
INTERPRETATION CHRONOLOGIQUE GENERALE DES DONNEES DE LA FOUILLE	p.48

CONCLUSION CRITIQUE	p. 50
PISTES DE RECHERCHE ET ETAT DE LA QUESTION	p. 52
L'ATTRIBUTION CULTURELLE DE LA NECROPOLE	p. 53
OFFRANDES ET RITES	p. 54
RITE ET ORGANISATION	p. 56
SANCTUAIRE	p. 57
LES OBJETS SIGNIFICATIFS	p. 58
DE LA NECROPOLE AU SANCTUAIRE	p. 59
LES CARACTERISTIQUES ET L'ORIGINALITE DU SITE	p. 60
LES HACHES DANS SON ENVIRONNEMENT	p. 62
BIBLIOGRAPHIE	p. 64
ANNEXES	
ANNEXE 1 : ETUDE ANTHROPOLOGIQUE DES SEPULTURES	
ANNEXE 2 : LA POTERIE ET L'ETAT DE LA QUESTION EN 1992	
ANNEXE 3 : DATATION ARCHEOMAGNETIQUE DES TEGULAE	

PRESENTATION



ILOT DES EMMERZIES; VUE DU NORD

FICHE D'IDENTITE
------------------

Commune : Saint-Jacut-de-la-Mer, Côtes-d'Armor (22).

Lieu-dit : Les Haches (ilôt des Emmerzies ou des Morzies)  
hors cadastre.

Coordonnées Lambert :

Zone I                      X : 266.780                      Y : 113.200

Altitude NGF :

Plate-forme orientale : ≈ 11,50 mètres NGF, pour la zone  
sommitale, soit 18 mètres au dessus du zéro des cartes  
marines.

Le gisement bas, objet de la fouille de sauvetage urgent de  
1990 : ≈ 7 mètres N.G.F. soit 13,50 mètres au dessus du zéro  
des cartes marines.

Inventeur : J.Y. Coccagn, Juillet 1989.

Propriétaire : ?

Conservation et étude du mobilier : Centre Régional  
d'Archéologie d'Alet (Saint-Malo)

Laboratoires associés:

- Laboratoire d'Anthropologie; Université de Bordeaux I. Etude  
anthropologique des sépultures.

- Laboratoire d'Archéométrie; Université de Rennes I. Datation  
archéomagnétique des tegulae.

- Laboratoire Arc'Antique; Nantes. Stabilisation et  
restauration du mobilier métallique.

SITE, SITUATION ET ASPECT
---------------------------

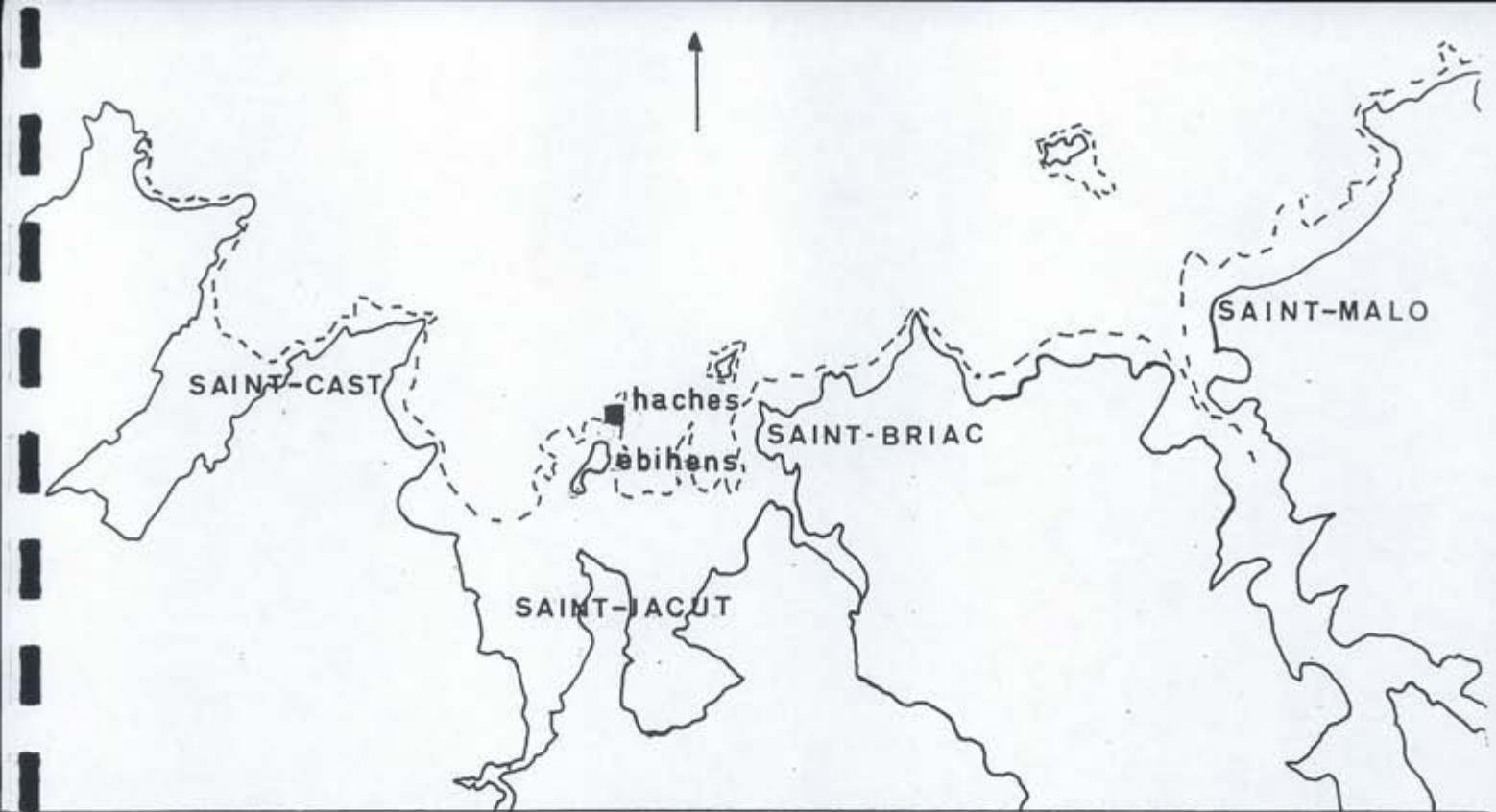
Les Haches sont au centre de la limite nord de la baie de Saint-Jacut-de-la-Mer, face au large et au nord immédiat de l'île des Ebihens. Les Haches sont constituées de plateaux rocheux et de récifs en granulite feuilletée. A marée basse, une plage de sable relie la partie sud des Haches à l'île des Ebihens, elle même alors reliée à la presqu'île de Saint-Jacut par un cordon de sable et par les grèves alors exondées. Un passage à pied est alors possible à partir du continent. A marée haute, la mer rend aux Ebihens son caractère ilien et les récifs des Haches se trouvent en partie recouverts par les eaux. Seules les têtes rocheuses très découpées restent alors émergées.

Le site archéologique se situe sur l'îlot des Emmerzies, Merzies ou Morzies, suivant les appellations. Il est le premier accessible en venant du sud et le seul à accueillir une couverture végétale dans cet environnement très minéral et maritime. L'îlot des Emmerzies est situé sur un plateau rocheux globalement arrasé à une cote de 7 mètres au dessus du niveau 0 des cartes marines. Il est formé de deux sommets rocheux, accueillant une couverture végétale caractéristique des bords de mer et reliés par une plate-forme moins élevée.

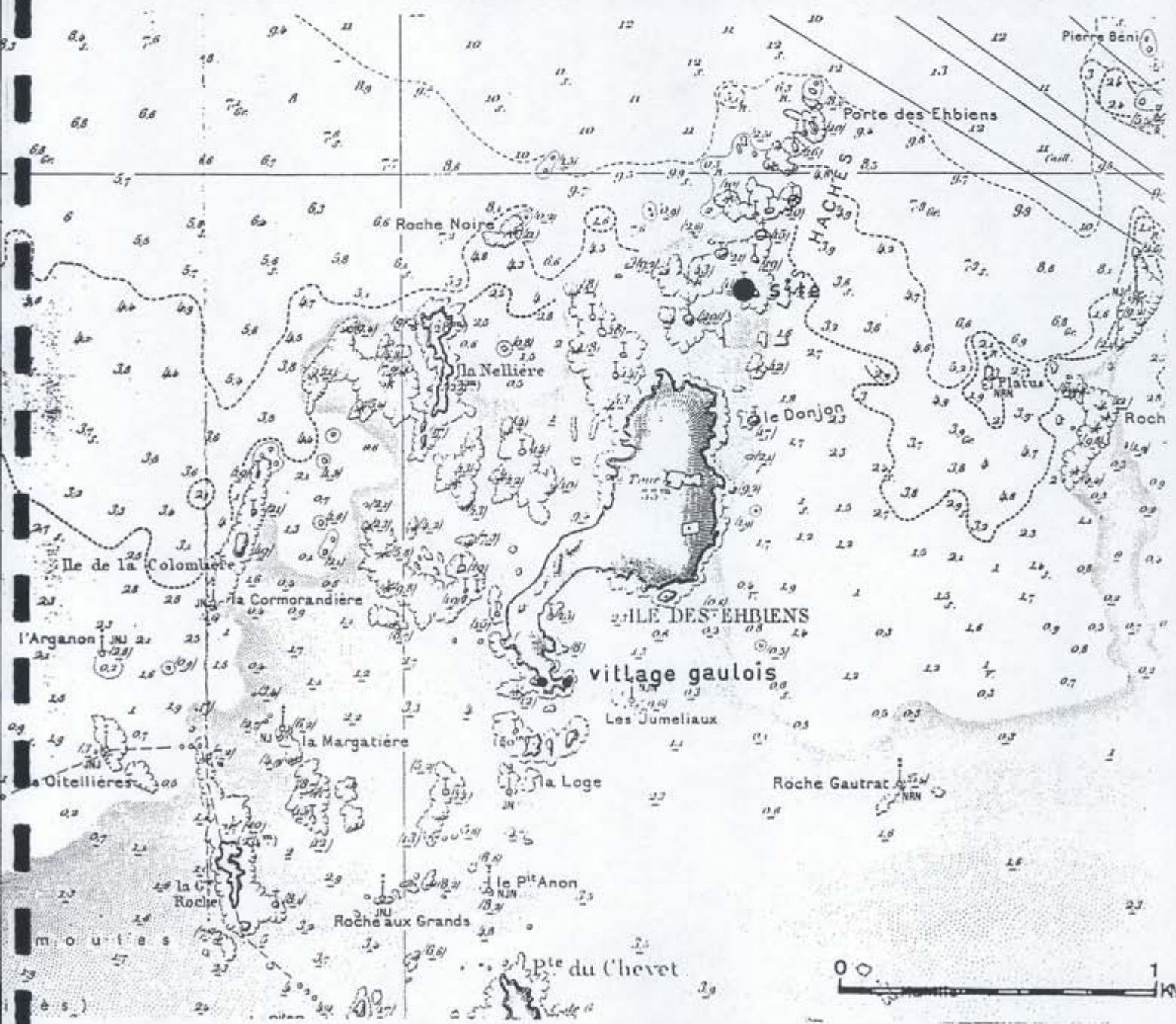
Le sommet occidental de l'îlot ( $\approx 15,50$  mètres au dessus des cartes marines) n'a pas fourni d'indice témoignant d'une occupation. La forme même des rochers y affleurant ne laissait pas de place à des vestiges potentiels.

La plate-forme centrale (13,50 mètres maximum au dessus du 0 des cartes marines) constitue un passage par lequel s'engouffre au nord comme au sud la mer aux grandes marées, séparant nettement les deux sommets. Le gisement A, objet de la campagne de sauvetage urgent de 1990, était situé à cet endroit, à l'abri de la tête rocheuse orientale et se présentait tel un dôme de terre posé sur la roche. Cette partie de l'îlot est prolongée vers le sud par un vaste éboulis rocheux descendant jusqu'au niveau de la plage. Les autres faces des Emmerzies consistent en des falaises brutes plus ou moins escarpées.

La tête rocheuse orientale des Emmerzies qui constitue l'essentiel du site archéologique, a une altitude maximum de 18,50 mètres au dessus du 0 des cartes marines (soit  $\approx 12$  m NGF). Globalement inclinée vers le sud (jusqu'à une altitude de  $\approx 14,50$  m), cette tête rocheuse semble résulter de l'action d'érosion établissant un niveau à environ 18 m, qui est matérialisée ici par les roches dures qui forment l'ensemble des récifs des Haches. A l'est, le site est limité par une falaise abrupte consécutive à la désagrégation d'un filon de dolérite par la mer.



PL 1 : SITUATION DES HACHES ET POSITIONNEMENT SUR CARTE MARINE



LES CAMPAGNES DE FOUILLES PRECEDENTES
---------------------------------------

En été 1989 le gisement A en cours de dégradation par l'action de la mer, fut découvert par J.Y. Cogaïn. A l'issue de la fouille de sauvetage urgent qui a été effectuée en février et mars 1990, il a pu être mis en évidence que la formation du gisement était consécutive à l'action de la mer et que seule une petite surface de galets aménagée était encore le témoin d'aménagement anthropique (Rapport, 1991). Le matériel archéologique retrouvé ne traduisait plus que l'existence d'un site, et ne livrait aucune information sur l'organisation spatiale et les aménagements ayant pu exister. Le mobilier a été retrouvé aussi bien dans le gisement que dans l'éboulis rocheux situé en contrebas. En ce cas il est originaire de la plate-forme et son déplacement a été provoqué par l'action de la mer. L'intérêt majeur de ce gisement résidait dans la qualité du mobilier. Notamment, la présence de 164 fragments de statuettes en argile cuite blanche, avait permis de rattacher à ce site une fonction culturelle, religieuse. Les fragments de tegulae, datées depuis par archéomagnétisme d'entre 30 et 70 ap. JC, traduisaient la présence d'un bâtiment, et corroboraient la datation du site évaluée entre la fin du premier siècle avant J.C. et le début du second siècle après J.C.

En été 1991, l'étude de la plate-forme rocheuse orientale a permis de retrouver des aménagements et structures en place. Au sein d'un important dépôt coquillier destiné à aménager un sol (Cf. Analyse des coquillages, rapport de 1991), et appuyé sur un ensemble de rochers dominant le site, des calages de poteaux et des fosses parementées de pierres rubéfiées contenant des cendres ont été mises à jour. L'organisation des calages de poteaux suggère la présence d'un bâtiment semi-circulaire entourant les blocs rocheux. L'absence totale de matériaux pouvant avoir servi de murs, (excepté dans le cas d'utilisation de bois) et le diamètre ou même la profondeur des calages de poteaux permettent de supposer une structure légère de type "préau". Les fosses parementées, probables foyers, abrités par le bâtiment, ne présentent aucun caractère domestique, leur rôle reste énigmatique.

Des traces d'occupations antérieures à l'aménagement de ce dépôt coquillier ont pu être mises en évidence:

- Trois fosses ou creux de rochers aménagés, recouverts par le dépôt coquillier, ou une couche sablo-arémique.
- Une aire de roche rubéfiée recouverte par le dépôt coquillier.
- Des pierres rubéfiées servant de radier au dépôt coquillier; les traces de chauffe attestent une utilisation antérieure.



PROBLEMATIQUE EN 1992

La fouille de 1991 méritait d'être complétée par une étude exhaustive du site, face à l'érosion marine toujours aussi active.

L'organisation totale des structures, c'est à dire la géométrie interne du site, devait être envisagée dans sa globalité. Cela semblait être un des éléments majeurs permettant d'appréhender leur rôle et leur intérêt. Perçu comme un probable sanctuaire, la fouille se devait de préciser l'interprétation du site.

La présomption de phase antérieure à l'organisation du dépôt coquillier permettait d'espérer la conservation de traces significatives de l'organisation précédente du site.

Se précisait aussi le problème de l'emprise du site et des zones éventuellement détruites par l'érosion. Seule une approche quasi exhaustive de la surface de l'îlot pouvait permettre de répondre à cette interrogation.

Pressenti comme un sanctuaire, les caractéristiques et l'originalité du site des Haches étaient sources de réflexion par rapport à la problématique générale sur les lieux religieux du début de notre ère. À notre connaissance, premier site à caractère religieux de cette époque découvert en contexte ilien, il était fort probable que des particularismes, mais également des similitudes avec des sites continentaux puissent être mis en évidence.

La présence de mobilier, tant de La Tène finale que gallo-romain du 1<sup>o</sup> siècle, était à confronter à ce que nous savons de l'assimilation de la culture romaine dans ce contexte ilien (village exclusivement indigène des Ebiens, perdurant jusqu'à la deuxième moitié du 1<sup>o</sup> siècle après J.C.) cela constituait un axe complémentaire d'étude sur l'image des lieux religieux.

De par la période chronologique concernée, (1<sup>o</sup> siècle après J.C.), des éléments permettant une réflexion sur l'évolution des sites religieux à la période charnière de la romanisation devaient pouvoir être mis en évidence.

ORGANISATION ET MOYENS
------------------------

La fouille de sauvetage urgent des Haches prévue au départ pour durer 1 mois s'est déroulée durant 5 semaines du 3 août au 6 septembre 1992. 15 fouilleurs bénévoles y ont participé. La découverte imprévue d'une petite nécropole a nécessité une prolongation de 10 jours au temps initialement prévu de 4 semaines, et un rallongement des subventions allouées qui se sont élevées au total à 20 000 FRS pris sur les crédits AFAN/Etat.

L'hébergement a été assuré par la Municipalité de Saint-Jacut-de-la-Mer qui a mis à notre disposition la cantine de l'école communale ainsi que la pelouse où un campement a pu être installé.

Le transport jusqu'à l'ilot a été assuré, par notre propre zodiac mais surtout par les pompiers de Dinan chargés de la surveillance des plages, à la demande et avec l'aide de la Municipalité de Saint-Jacut-de-la-Mer. Nous tenons à tous les remercier ici. Ils ont été un réel soutien; Sans leurs aides, la fouille n'aurait pu avoir lieu.

Malgré tout, le temps de transport nécessaire pour atteindre le site, les conditions climatiques, parfois rudes cette année, et les différentes manutentions, réduisaient le temps de travail à environ 6 heures journalières.

Remercions enfin Monsieur P. Courtaud, ITA à la Sous-Direction de l'Archéologie au Ministère de la Culture et détaché auprès de l'URA 376 du CNRS à Bordeaux, qui a pu se rendre immédiatement disponible et qui a pris en charge le suivi anthropologique des sépultures.

## LES SURFACES FOUILLEES, LE CHOIX

La couche végétale présente sur la tête rocheuse orientale, englobe une surface d'environ 528m<sup>2</sup>. Le plateau rocheux lui-même couvre environ 444 m<sup>2</sup>. (fig. 2)  
Les surfaces fouillées en 1992 ont couvert 220 M<sup>2</sup>, complétant ainsi les 140 m<sup>2</sup> étudiés en 1990 et 1991. A l'issue de cette dernière campagne, seuls 68 m<sup>2</sup> de couverture végétale sur le plateau n'ont pas été étudiés. Environ 36 m<sup>2</sup> correspondent à l'emplacement des blocs rocheux.

Un des buts était de pouvoir obtenir une surface étudiée la plus exhaustive possible. Toutefois, il semblait évident que la totalité des surfaces recouvertes par la couverture végétale et non observée, ne pouvait être fouillée en 1 mois.

L'implantation des zones de fouille a donc répondu à différents critères, relatifs aux aspects de la problématique de terrain précédemment définie.

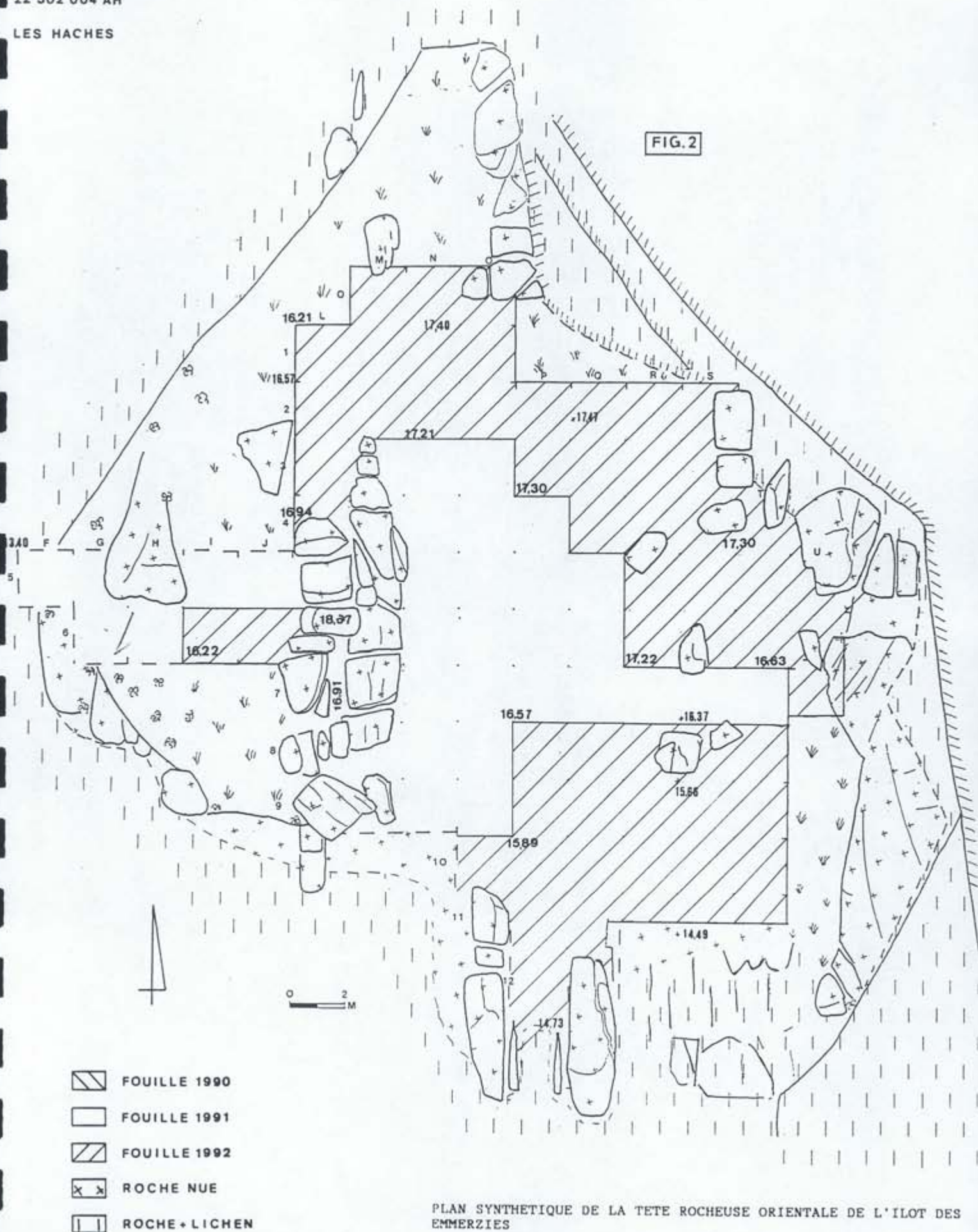
- compléter et étendre les surfaces étudiées en 1991 sur le plateau, zones les plus propices à la conservation des structures. Les sondages de 1990, sur les pentes à l'ouest de la tête rocheuse n'avaient révélé que peu d'aménagements significatifs.

- extension et reconnaissance des limites nord et occidentales du dépôt coquillier.

- dans la mesure du possible, et en préservant les notions élémentaires de sécurité, étudier les limites d'extension du gisement le plus près possible des falaises et des limites d'implantations végétales.

Le carroyage délimitant des carrés de 2 mètres de coté, déjà utilisé en 1990 et 1991, a été étendu et la station de repérage du niveau de chantier réutilisé. Tous les éléments de mobilier ont ainsi été repérés en trois dimensions, les nivellements complétés à partir de la même base.

FIG. 2



## LES RESULTATS

Sur la majorité des surfaces étudiées, l'épaisseur des niveaux archéologiques est très faible. Seul dans le cas de la nécropole, trois couches ont pu être différenciées en stratification. De manière générale, chaque zone est concernée par une seule et même couche. Ainsi, des problèmes de chronologie apparaissent qui ne peuvent être abordés que par l'étude comparative des lots de mobilier.

Hormis les deux zones différentes déjà observées en 1991, dépôt coquillier, et surface sableuse, un deuxième dépôt coquillier abritant une petite nécropole complète l'organisation spatiale générale du site.

Dans les pages qui suivent, le mobilier sera décrit zone par zone, exceptées les céramiques qui font l'objet d'une présentation globale en Annexe 2.

D'autre part, la totalité du mobilier métallique a été confiée au Laboratoire Arc'Antique à Nantes, très rapidement après la fouille. En conséquence, pour le moment, ce mobilier n'a pu faire l'objet d'une identification fine. Les objets devront être réétudiés après restauration. Certaines datations risquent ainsi d'être remises en cause. En effet, les monnaies sont d'une lecture difficile, leur état d'oxydation est très avancé.

## LE DEPOT COQUILLIER

Au sud, l'érosion marine a façonné une coupe au travers du dépôt coquillier, mettant en évidence la disparition d'une partie du site. L'étude du dépôt coquillier s'est donc poursuivie cette année, sur 35m<sup>2</sup>, dans ses parties nord et occidentales.

Le dépôt contourne et entoure l'amas rocheux dominant l'ilot. Il épouse à l'angle nord ouest la forme du terrain qui penche vers l'ouest et présente à cet endroit une très grande quantité de coquilles d'ostréa edulis en surface. Certaines étaient plantées verticalement. Il n'a pas été possible de déterminer si il y avait eu une volonté d'aménagement (marche, léger parement) avec ces coquilles d'huîtres, ou si il ne s'agissait que d'un apport ponctuel comme il a déjà pu être reconnu, mais de manière moins dense, en surface.

Globalement, à l'ouest de l'amas rocheux, le dépôt coquillier occupe la faible largeur plane dominant la pente naturelle. Il est présent partout où des blocs rocheux n'affleurent pas et il semblent boucher des espaces creux.

### CONSTITUTION DU DEPOT:

Le dépôt coquillier reste homogène et en tout point semblable à ce qui avait été observé l'année précédente. La densité de coquillages est telle que l'on ne peut parler de sédiments associés. Plusieurs échantillonnages ont été prélevés, dans tous les carrés de manière aléatoire et à tous les niveaux de fouilles afin de compléter l'étude commencée en 1991.

Nous avons déjà pu mettre en évidence la présence majoritaire des moules (*mytilus edulis* et *gallo provincialis*) et les différentes autres espèces présentes. La constitution des parties du dépôt fouillé cette année correspond, à première vue, avant les résultats de l'analyse totale, en tous points à ce que nous avons précédemment décrits. Ici aussi, nombre de coquilles ne peuvent être associées à de l'alimentation, (variété ou taille de coquillage semble-t-il non consommable, et moule ou patelle présentant des traces laissées par un prédateur, la pourpre).

Signalons toutefois la grande quantité de coquilles d'huîtres (*ostrea edulis*) présentes en surface de la partie en pente du dépôt coquillier et dans la partie occidentale surplombant la pente (carrés, L2). Une grande quantité de grosses coquilles de moules brûlées associées à des cendres a également été retrouvées à l'ouest de l'amas rocheux (carré J6, J7, K6, K7).



AMAS COQUILLIER; VUE DU NORD



VUE DE DETAIL DU DEPOT COQUILLIER

### LA STRUCTURE INTERNE

A l'instar de ce qui avait été observé jusqu'ici, le dépôt coquillier laisse apparaître une très grande quantité de pierres souvent légèrement rubéfiées et ne présentant pas d'organisation apparente. Il s'agit encore d'un "radier", d'un comblement qui, associé aux coquillages, stabilisait le sol. Deux nouveaux calages de poteaux et un probable foyer ont été recensés. Toutefois, ici aussi ces structures ne sont pas toujours très nettes. Seuls ne sont cités que les aménagements évidents. Dans certains cas, il est probable que seules les diaclases de la roche aient pu suffire à maintenir un poteau de bois. Une analyse spatiale à l'aide des relevés de fouille et des documents photos est encore nécessaire. (fig. 3)

Au nord-ouest du dépôt, à l'abri du cahot rocheux, une organisation semi-circulaire de pierres d'un diamètre maximum de 2 mètres est apparue en surface du dépôt. A l'issue de la fouille, nombre de ces pierres ne semblaient pas associées aux aménagements du sous-sol. Par contre, une sorte de "muret" matérialisé par des pierres posées de chant, semble contenir le dépôt coquillier immédiatement au dessus de la pente (carré L3).

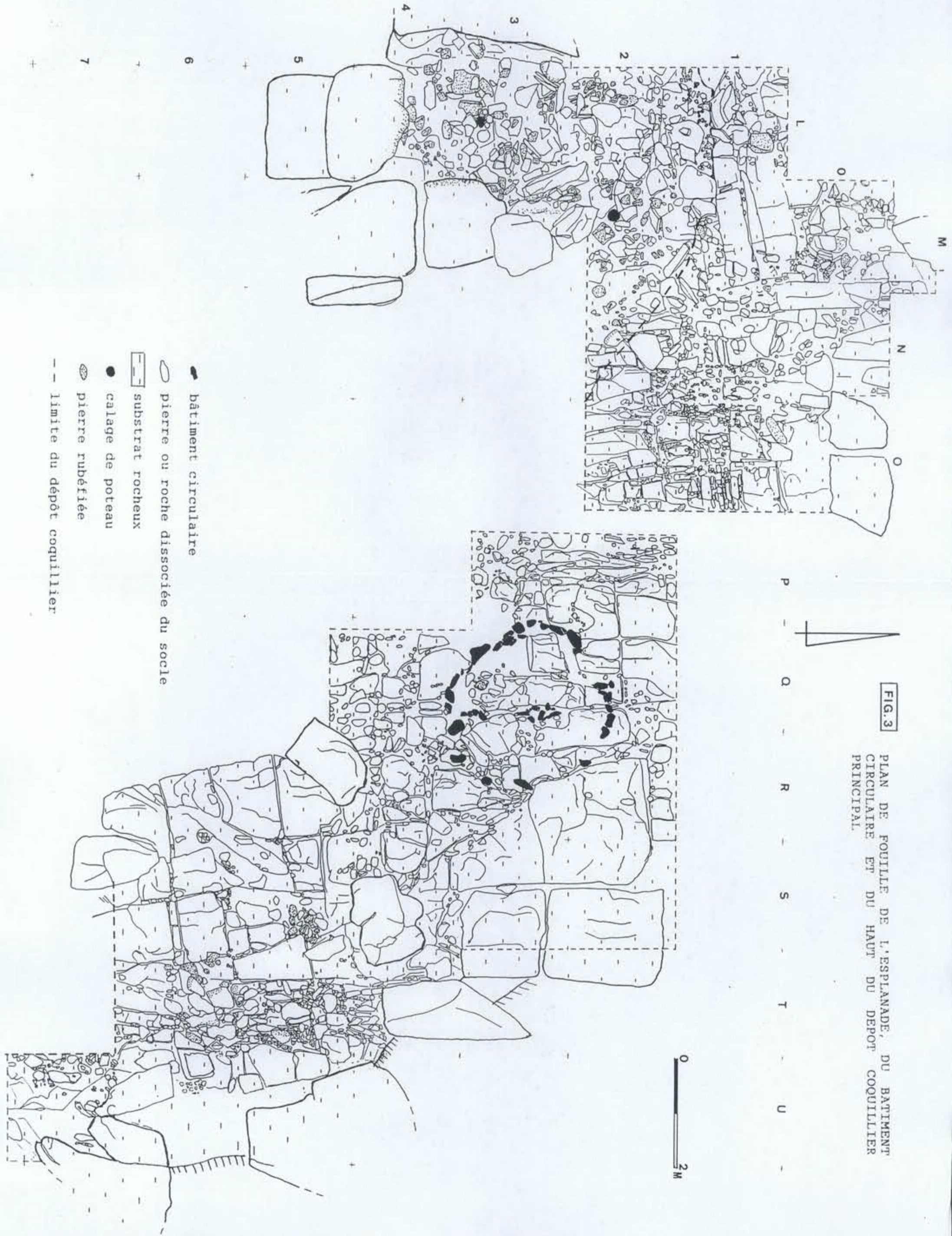
Dans la zone occidentale, (carré J6, J7, K6, K7) rien de cohérent n'apparaît si ce n'est une érosion importante de la structure du dépôt.

### LE MOBILIER:

- 2 clous ou fragments de clous en fer; pied de section carrée et tête plate. (L1 54; L2 99)
- 2 petits fragments d'objet en fer non identifiables. (L1 53; M2 312)
- 1 fragment de plaque de fer. (J6 92)
- 2 fragments de verre bleu pâle mouluré, réf: ISINGS, form 26 possible. (L4 224 bis, 225)
- Amphore: 6 fragments d'amphores en attente d'expertise. (L1 43; L3 134, 128; L4 154; M2 238, 240)
- Tuiles ou briques: 29 fragments de tegulae.
- Os: 270 fragments d'os ont été retrouvés au sein du dépôt coquillier. En l'attente de confirmation, il s'agit majoritairement de suidé et d'ovicapridé. Quelques éléments sont associables à des petits bovidés. Ce matériel est extrêmement fragmenté et souvent à l'état d'esquilles. L'analyse sommaire de la répartition carré par carré a été complétée.



**FIG. 3**  
 PLAN DE FOUILLE DE L'ESPLANADE, DU BÂTIMENT  
 CIRCULAIRE ET DU HAUT DU DÉPÔT COQUILLIER  
 PRINCIPAL.



- bâtiment circulaire
- pierre ou roche dissociée du socle
- ▭ substrat rocheux
- calage de poteau
- ◐ pierre rubéfiée
- - - limite du dépôt coquillier



AMENAGEMENT DE PIERRES SEMI-CIRCULAIRE EN SURFACE DU DEPOT,  
carré L3



MURET ET CALAGE DE POTEAU A L'INTERIEUR DU DEPOT COQUILLIER  
(carré L3)

#### INTERPRETATION ET DATATION:

Le dépôt coquillier entoure et englobe le cahot rocheux et couvre une surface estimée de 200 m<sup>2</sup>. Il s'agit bien d'un remblai destiné à aménager un sol sur la roche mère très diaclasée. A l'ouest, très érodé, il domine la pente ne permettant pas d'interprétation évidente des structures. Si l'hypothèse d'un bâtiment à structure de bois et de plan semi-circulaire peut être retenue pour la partie orientale (fouille de 1991), l'organisation du dépôt à l'est ne semble pas compléter logiquement ce plan. Il peut s'agir d'un aménagement complémentaire.

La datation de la formation du dépôt coquillier proposée en 1991 pour l'époque augustéenne a été revue. On peut y observer la présence conjointe de céramique de La Tène finale et de facture gallo-romaine du début du 1<sup>o</sup> siècle (céramique fumigée, urne globulaire, fragment de sigillé etc), mais aussi de deux socles de vénus anadyomène et de tegulae. L'analyse par archéomagnétisme des tegulae découvertes sur le gisement A, effectuée au Laboratoire d'Archéométrie de L'Université de Rennes 1, avait permis de proposer une date entre 30 et 70 ap. J.C. pour la cuisson des matériaux. Hors les quelques éléments de tegulae découverts en 1991 au sein du dépôt coquillier ont depuis montré un rattachement évident à ce premier lot (annexe 3). Ces différents éléments associés à la présence d'un fragment de sigillée estampillé (OCLATUS, datable 40 à 70 ap. J.C.) définissent un terminus post-quem.

Reste le problème de l'origine des tegulae. S'agit-il des restes de la couverture du bâtiment supposé sur le dépôt coquillier, ou bien d'un second établi sur la plate-forme en contrebas? Il semble difficile d'expliquer naturellement le transport des matériaux du dépôt coquillier oriental par dessus la crête rocheuse jusque sur le gisement A. Il ne pourrait s'agir alors que d'un coup de vent violent venant de l'est, cas rare, voire inexistant dans notre région. Nous estimons qu'il est toujours possible d'envisager un autre bâtiment à l'emplacement du gisement A qui aurait pu être construit en même temps que l'aménagement du dépôt.

### LA ZONE SABLEUSE

Hormis la zone d'inhumation et le dépôt coquillier, le reste de la surface de l'îlot laisse apparaître la roche mère, presque immédiatement sous la couverture végétale. Le sédiment associé est de faible épaisseur et obstrue principalement les diaclases ou les irrégularités de la roche. En 1991, nous avons mentionné son origine probablement marine. Les grains très fin présentent un profil émoussé, roulé. L'extension de la surface observée permet de nuancer. Ce sédiment est présent principalement sur la partie orientale du site ou bien se présente sous forme de lentilles aux limites diffuses et associées ou en complément d'arènes granitiques. Il recouvre plutôt les zones où la roche a un aspect émoussé, érodé.

Le mobilier jonche irrégulièrement les surfaces observées et de manière générale se niche dans les diaclases, ou au contact direct du substrat rocheux. Dans certains cas, il peut se trouver dans l'épaisseur du sédiment.

Cette partie du site, présente, deux aménagements localisés. Le reste n'a pas conservé de structure significative. (fig. 3)

### L'ESPLANADE

A l'est et face au dépôt coquillier principal, s'étendant jusqu'à la falaise, immédiatement au nord de la zone d'inhumation, le substrat rocheux émoussé a été aménagé. Les creux de roches ont été comblés régulièrement avec des pierres plates d'origine locale ou des galets. Ces pierres sont savamment disposées de manière à se caler et à assurer une stabilité. C'est sur cette zone que le sédiment sableux est le plus important.

Il s'agit manifestement d'un aménagement volontaire, destiné à obtenir une surface plane, le tout recouvert de sable provenant probablement de l'estran. Aucun élément n'indiquant une architecture en élévation n'a été retrouvé. La situation face au dépôt coquillier et le caractère ouvert de ce lieu permet de le qualifier d'esplanade. La relation chronologique entre cette surface et le dépôt coquillier peut être donnée par le collage des céramiques (fig. 9) et par le mobilier préservé au contact de la roche. Malgré la présence résiduel d'un fragment de bracelet en verre daté de la Tène II, le terminus post-quem obtenu pour la mise en place de l'aménagement est le même que celui du dépôt coquillier. Rappelons la découverte en 1991 de plusieurs monnaies en bordure de l'esplanade (As de Claude et de Néron) qui corrobore cette période de fonctionnement du site.

LE MOBILIER DE L'ESPLANADE:

- 7 fragments de fer, indéterminés. (S5 992, 989; T4 1098, 1099, 1099 bis; T5 1101).
- 2 fragments d'un clou en fer, à tête plate et pied de section carrée. (S5 990)
- Une bague en fer à la tige non fermée, se recroisant. (S5 991)
- Deux fragments d'une lame de couteau en fer. (S5 988; T5 1100)
  
- 1 fragment de bracelet de verre transparent doublé à l'intérieur d'une couche de verre jaune (Haevernick, groupe 7a = GEBHARD, série 27 /é,1). Signalons qu'un fragment de bracelet identique a été retrouvé dans l'habitat isolé des Ebihens (Langouët et all. 1989). (T5 1119)
  
- 2 fragments de tégulae. (S5 902; T5 1013, 1014, 1015, 1016)
  
- 1 fragment de pied de divinité à gaine du type REXTUGENOS. (S5 998)
- 2 fragments de statuette indéterminée. (T4 1108, V5 1141)
- 9 fragments d'une divinité à gaine du type REXTUGENOS, de très mauvaise facture, très érodés, de consistance crayeuse. On peut se demander si elle n'a pas brûlé. (S6 999, 9 fragments)

On peut remarquer l'absence totale d'éléments osseux dans cette partie du site.



VUE GENERALE DE L'ESPLANADE



VUE DE DETAIL DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE

### LA STRUCTURE CIRCULAIRE.

Au sommet de l'îlot, à l'endroit le plus exposé au vent et directement positionné sur la roche en place où le sédiment sableux, un cercle discontinu de pierres posées à plat directement sous la terre végétale est apparu. Il a un diamètre d'environ 3 m et un calage de poteau succinct occupe son centre. Une interruption dans la figure est matérialisée par une rangée de petites pierres prenant naissance sur l'arc et pénétrant d'environ 0,80 m à l'intérieur du cercle. (fig. 3)

Ces restes, très rudimentaires, sont perçus comme les ultimes traces d'une construction légère. Ce petit bâtiment circulaire avec une armature de bois est caractérisé par au moins le poteau central. Le cercle de pierres peut tout aussi bien avoir servi à maintenir une couverture de branchage que de toile, cuir etc.. Mais l'ensemble évoque une construction conique telle une tente ronde.

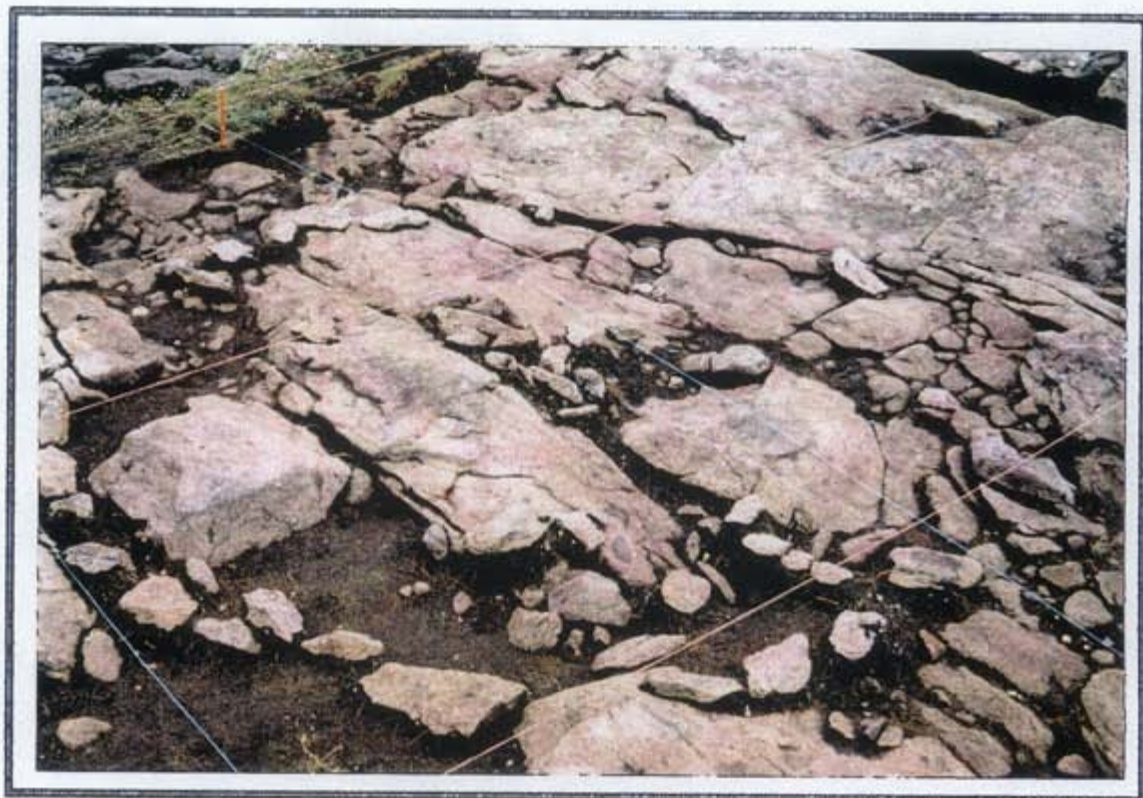
La datation de cette structure reste très énigmatique. Certaines des pierres sont positionnées sur la roche, d'autres sur le sédiment sableux. La fouille de cette couche, ici relativement épaisse, a permis de mettre en évidence le comblement de pierres et de sédiment d'un creux de la roche nettement dissociable et sans aucun lien structurel apparent avec le cercle de pierres en surface. Dans ce comblement, deux petits fragments de poteries attestent bien la formation de cette couche comme contemporaine du reste du site. Mais que dire du bâtiment ? Il est postérieur à la formation de la couche de sédiment, mais aucun autre indice chronologique ne vient compléter cette information. Sa présence directement sous la terre végétale nous prive d'argument cohérent.

Seule sa situation sur le site reste matière à réflexion. Elle n'interfère avec aucune des autres structures reconnues pour le début de notre ère. Elle compléterait même plutôt favorablement le plan connu. Toutefois, sa situation à l'endroit le plus exposé peut apparaître incohérente. Nous avons envisagé l'hypothèse d'une occupation ponctuelle ayant pu être mise en place à une époque nettement postérieure. or, si il s'agit d'un abris, l'emplacement est mal choisi. Reste l'hypothèse du camping sauvage par jour de beau temps (scoutisme ou autres). Rappelons qu'aucune trace de foyer ou d'activité domestique, même fugace ou moderne n'y a été retrouvée. Une rapide enquête menée près de la population agée de la commune n'a rien donné.

Force est de reconnaître que la datation de cette structure risque de ne jamais être connue. Toutefois, l'emplacement cohérent dans l'organisation du site tendrait à la faire se rattacher au début de notre ère. Rappelons à titre indicatif, et bien que cela ne concerne pas la même période, la découverte par J. Briard d'un bâtiment circulaire de l'âge du Bronze et matérialisé par un cercle de pierre, sur l'îlot de grande roche qui fait partie du même contexte ilien.



VUE GENERALE DE LA PARTIE SOMMITALE DE L'ILOT



LE BATIMENT CIRCULAIRE, VUE DE L'OUEST



DESCRIPTION DU MOBILIER DU RESTE DE LA SURFACE SABLEUSE.

- 4 fragments indéterminés (N0 403, P2 577; Q2 719; L1 52)
- 5 fragments de clous, ou clou entier, dont 2 petits clous à tête ronde (M1 310; P2 579 et autres clous M1 309, P2 578, V5 1155)
- 1 fragment de fibule en fer? (M1 311)
- 1 concrétion ferreuse ? (O2 448)
- 1 anneau de fer (diamètre ext. 3,5 cm, jonc de section circulaire de 5mm d'épaisseur) (Q2 718)
- 2 fragments d'une plaque de fer percée (N0 401 et 402) taille approximative 10 cm sur 10cm)
  
- 3 fragments d'une perle en pâte de verre, probablement de forme annulaire à décor hélicoïdal jaune sur fond marron (= Haevernick, groupe 23 probable). (N 100 404).
  
- 2 fragments d'une statuette en argile cuite blanche, de mauvaise qualité; vénus anadyomène probable (N 100 394 , 395).
- 1 fragment de divinité à gaine du type REXTUGENOS, pied à décor de petites oscelles. (O1 447)
  
- 1 fragment d'amphore en attente d'expertise. (N2 367)
  
- 3 fragments d'une sigillé (cf, planche n°1, annexe 2) (N0 343, 346, 347)
  
- 18 fragments de tegulae, (L1 27 à 30 et 33 et 35; M1 228 et 230; N2 355, 363; N0 369, 380, 381, 383; N1 341, 349; O1 411, 412)
  
- 6 fragments d'ossements de faune, indéterminé.

## ZONE DES INHUMATIONS

La découverte majeure de la campagne de fouille de 1992 a été effectuée au sud du plateau rocheux, à son altitude la plus basse (15 mètres au dessus du 0 des cartes marines). A cet endroit, le site n'est pas complet, les niveaux archéologiques ont été détruits par la mer qui a façonné une petite coupe. Cette dégradation non régulière est effective en cas de surcôte de tempête, comme nous l'avons observé lors de la grande marée du 30 août. Plus qu'au niveau des eaux lui même, l'érosion est dûe principalement à l'éclatement des vagues sur les falaises rocheuses et au ruissellement important qui s'effectue alors. Celui-ci a été suffisamment violent pour faire disparaître, en une marée, un tas de déblais disposé au sud immédiat des carrés de fouille.

Si l'on tient compte de la variation de la ligne du rivage et de la pente de la roche en place, le site ne devait pas s'étendre beaucoup au delà de trois mètres de la limite actuelle. (Excepté si on considère que l'ensemble des Haches devait, au début de notre ère former une île de taille beaucoup plus importante, hypothèse que nous avons émise en 1990 mais sur laquelle nous sommes revenus en 1991) (Rapport de fouille , 90 et 91). En tous cas de figure, sur cette face sud, nous sommes à proximité de la limite du plateau rocheux et à cet endroit il est difficile de concevoir une taille beaucoup plus grande pour l'îlot.

L'approche de cette zone d'abord mis en évidence, directement sous la couche végétale, une couche d'arène recelant quelques éléments de mobilier. Parfois très peu épaisse lorsqu'elle recouvre la roche, son enlèvement a vite laissé apparaître une zone centrale plus sombre, située en prolongation d'une faille naturelle du substrat rocheux visible dans la falaise.

Aux endroits où la roche affleure, l'arène la recouvre. Le mobilier est principalement situé dans les diaclases et celles-ci ont parfois montré un remplissage intermédiaire brun foncé, de consistance plus organique, en dessous de l'arène. La roche mère à cet endroit, bien que très diaclasée, a un aspect émoussé, usé. Il semble que l'on puisse, à partir de ces éléments, reconstituer l'aspect du sol à cet endroit (carré P8, P9, P 10). La couche d'arène serait un apport postérieur à l'abandon du site et constitué par l'érosion. La roche aurait alors probablement été apparente, seules les diaclases conservant des traces de l'occupation. Ceci implique un aspect très minéral.

La partie centrale, encaissée, accueille la zone des inhumations. Il s'agit d'un endroit semi-circulaire matérialisé par, à l'ouest, le profil naturel de la roche, au nord et à l'est, par de gros blocs de pierres rapportés disposés en limite de la roche plus plane. Au nord, à la limite de l'arc de cercle trône le plus important de ces blocs. La zone apparaît comme un hémicycle très bien délimité de 5,50 m de diamètre, formant une entité. Elle n'est pas complète et s'arrête au sud à l'endroit où l'érosion marine a fait disparaître les vestiges archéologiques.

La stratification interne se compose de trois couches très distinctes:(fig. 4, 5)

- la couche d'arène précédemment citée, relativement épaisse au nord (0,25 cm); elle va en s'amenuisant vers la falaise.

- Une couche de coquillages, légèrement moins dense que celle du dépôt coquillier principal, associée à de nombreux fragments de charbons de bois et des cendres. Elle accueille les sépultures. La surface de cette couche n'est pas horizontale; Il s'agit probablement en partie d'une conséquence du tassement différentiel de la couche, lié à l'emplacement des sépultures et d'autre part à l'aménagement interne de l'hémicycle. La limite orientale de l'amas coquillier, est matérialisée par un petit dénivelé comblé d'arène et de pierres, sorte de petit fossé séparant la roche en place et le dépôt. L'analyse des coquillages contenus dans ce dépôt n'a pas encore été effectuée. Une dizaine d'échantillons ont été prélevés afin de les étudier parallèlement au dépôt principal. Quelques pierres, dont certaines présentent des traces de rubéfiations, sont incluses dans la couche.

- une couche très fine d'arène associée à des pierres en cours de décomposition, couvrant par endroit le substrat rocheux résultant de la désagrégation de celui-ci.

## LE MOBILIER

### Mobilier de la couche d'arène:

- 9 fragments d'une même statuette à gaine du type REXTUGENOS de très bonne facture.  
réf: statuette identique excepté la présence de la signature sur la face postérieure à l'emplacement du bras droit. provenance Fégréac (44), conservée au Musée départemental de Loire-Atlantique, Musée Dobré Nantes. (cf, Joubeaux, 1988; Les Mystères de Condate n° 167.)  
( P8 599; R9 868 + R8 866; S9 1001; R9 867 + S8 1000; S10 1002; S5 998; R7 1). Un des éléments associé à été retrouvé sur la zone de l'esplanade.
- 4 fragments d'une même statuette à gaine du type REXTUGENOS de très bonne facture, (R9 869; R10 971 + R10 872; R10 871).
- 8 fragments d'une même statuette à gaine du type REXTUGENOS de très mauvaise facture (rayable à l'ongle) très érodés.  
(T8 1109, 1113, 1114, 1115, 1110, 1112; T9 1116)
- 2 fragments d'une même tête de statuette à gaine de type REXTUGENOS. (R9 865 = R9 870).
- 2 fragments indéterminés ( Q8 623; V5 1141)
  
- 13 fragments de téglæ dans l'arène. (T9 1080; P8 489, 510; P9 524; P10 544, 550, 553; Q9 660; Q10 672; O 10 439, 440, 441, 443)
  
- 1 fragment d'amphore en attente d'expertise. (Pascual probable) (P8 509)
  
- Deux fragments de céramiques sigillées très usées et non identifiables (R8 737 et T 10 1098)
  
- 1 fragment de verre vert. Non identifiable.
  
- 22 fragments de fer non identifiables (P8 581, 584; P9 585, 589, 590, 591, 592, 593; P10 595, 595 bis, 598; Q8 721, 722, 723; Q9 727; R9 863; S9 996; T8 1102, 1103).
- 3 fragments de trois grands clous en fer, à pied de section carré. (P8 580, 583; Q8 720)
- 3 petits clous en fer, à tête ronde et pied de section apparemment circulaire. (Q8 724; S9 997 bis; O10 449)
- 1 fragment d'anneau en fer à tige de section carrée (4 mm de coté) ou éventuellement fragment de pied de clou recourbé. (Q9 726)
- 1 fragment de ressort de fibule en fer ? ( P8 582)
- 3 fragments (ressort, porte ardillon, arc) d'une probable même fibule. (P9 588 1, 2, 3)
- 2 fragments d'un couteau (manche et lame). ( P9 596 et 587)
- 3 fragments d'une lame de fer de section triangulaire, serpe? (T9 1104, 1105, 1107)
- 1 tige de fer de section rectangulaire épaisse. (T9 1106)

- 2 fragments de tiges en fer de section circulaire (diam. 0,5 cm) (P9 594; Q9 725)
- 1 crochet en fer, (2 gros fragments plus de multiples petits). Cet objet a été retrouvé 5 cm sous la couche végétale et ressemble à un crochet pour la pêche aux ormeaux. Il reste actuellement une ambiguïté sur sa datation. (S9 994, 995, 997).
- 7 monnaies de bronze: En attente d'expertise et de nettoyage, la lecture n'est pas toujours possible. On a pu y reconnaître un As à l'autel de Lyon, tête lauré à droite de l'empereur auguste.
- 1 fragments de creusets avec trace d'oxydation de cuivre (P9 527, 528; R 10 758; S9 915).
- 118 fragments ou esquilles d'os de faune, parmi lesquels on a pu reconnaître à une première approche du porc, du mouton, de l'oiseau, (P8 561 à 565; P9 566 et 567; Q9 681, 682, 685, 686, 688, 690, 692; R9 779 à 781 et 801 à 803; R 10 809 et 822 à 832; S9 973, 974 bis, 974 ter)

#### Le mobilier en surface de la couche de coquillages :

Ces éléments ont été traités séparément. Ils peuvent éventuellement provenir de la couche d'arène, (abandon du site); mais aussi être significatif de l'activité au moment ou ce dépôt matérialisait un sol.

- 1 fragment de col de cruche posé en surface du dépôt coquillier (R9 740 et R10 762 bis) (cf planche 4, annexe 2)
- 4 fragments de tégalae, posé en surface du dépôt coquillier à la jonction entre l'arène et celui-ci (S9 922, 921; Q10, 671 et 674)
- 3 monnaies situées exactement en surface du dépôt coquillier.
  - une monnaie gauloise en argent, 1 as à l'autel de Lyon à tête laurée à droite (auguste ou tibère?), 1 as de Claude ?.
- 5 fragments de creuset, à la surface du dépôt coquillier autour du foyer; ( S9 762; R9 743+744; S9 924; S9 927, 915)
- 1 fragment d'amphore en surface du dépôt coquillier (Q11 678)

Mobilier de la couche de coquillages :

- 1 fragment de verre mouluré, bleu vert (R10 885)
- 2 monnaies de bronze: probablement à l'autel de Lyon, difficilement lisible.
- 2 petits éléments en fer, probable pièces d'ornement pour le cuir ou le bois. 1 situé à proximité de la tête de la sépulture 4; (R9 862), l'autre dans le remplissage coquillier de la partie sud du foyer.
- 240 fragments ou esquilles d'os (faune), dans lesquels on peut reconnaître, à une première approche: du porc, du mouton, de l'oiseau et 1 fragments de poisson (mâchoire d'orphie)  
(Q9 683, 684, 687, 689, 691, 693; Q 10 694 à 710; Q11 711; R9 770 à 778 et 782 à 800 et de 804 à 807; R 10 813 à 821 et 833 à 853 bis; R 11 853 à 858; S9 974; S10 975 à 985; S11 987)

mobilier de la couche d'arène inférieure

- 6 fragments ou esquilles de faune (R9 808; R 10 810, 812; R11 859, 860)

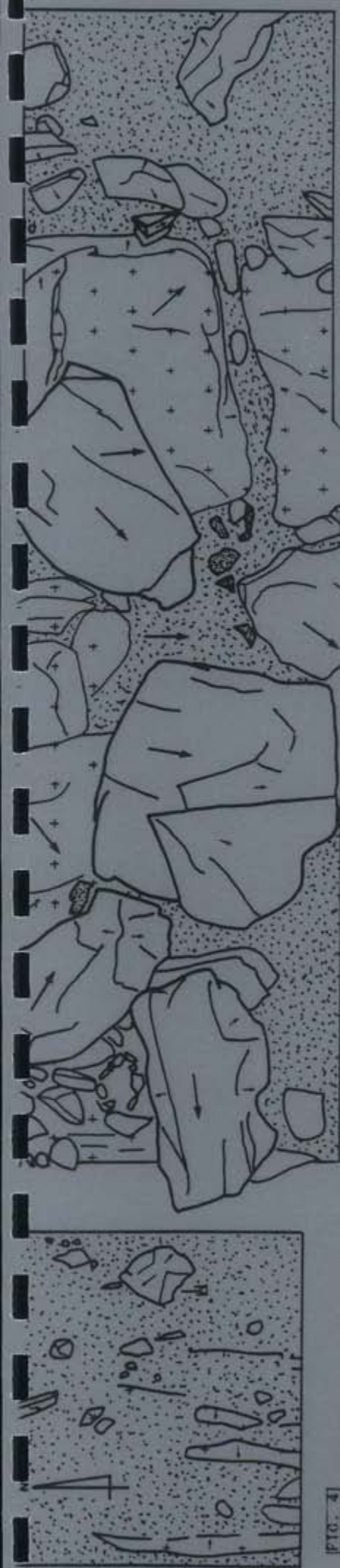
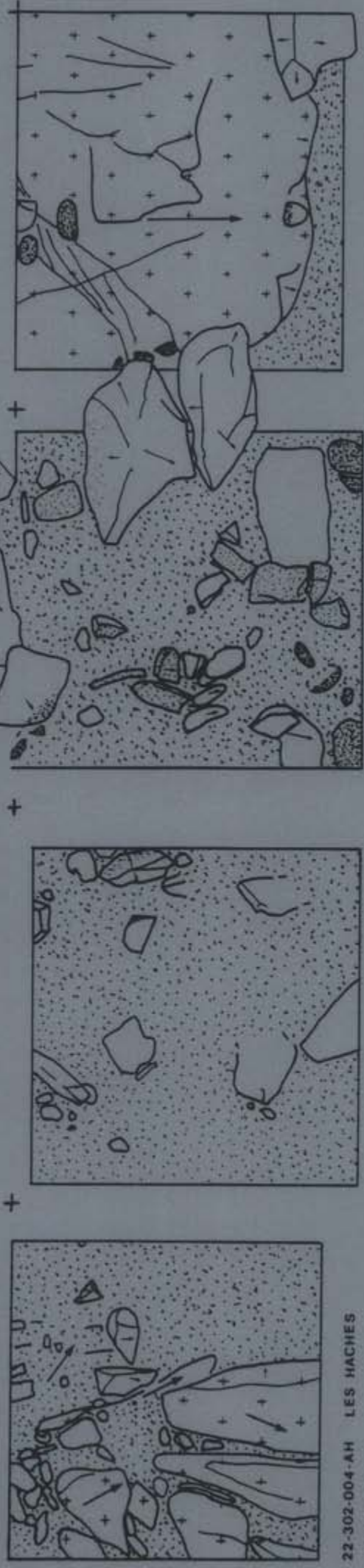
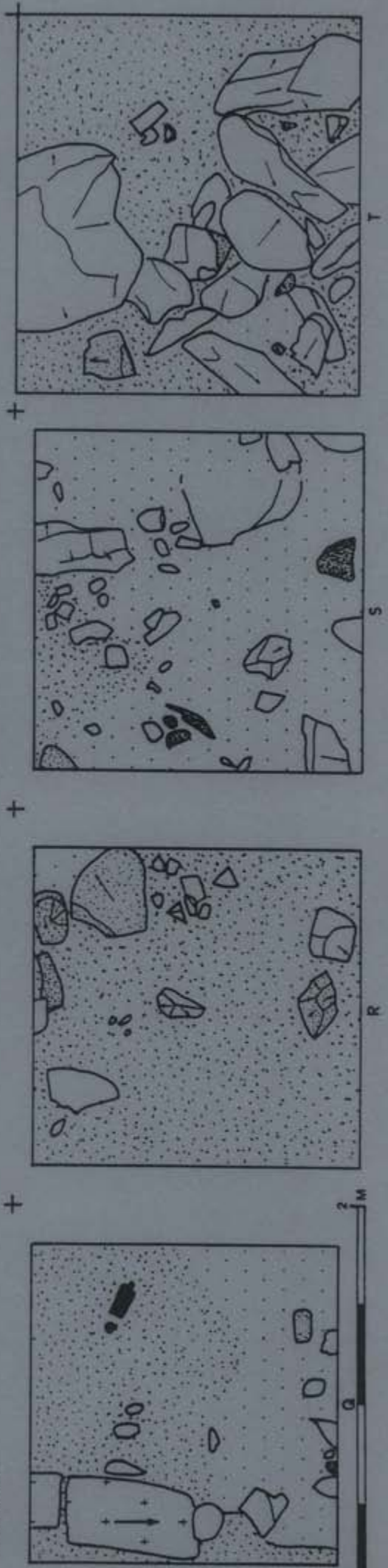
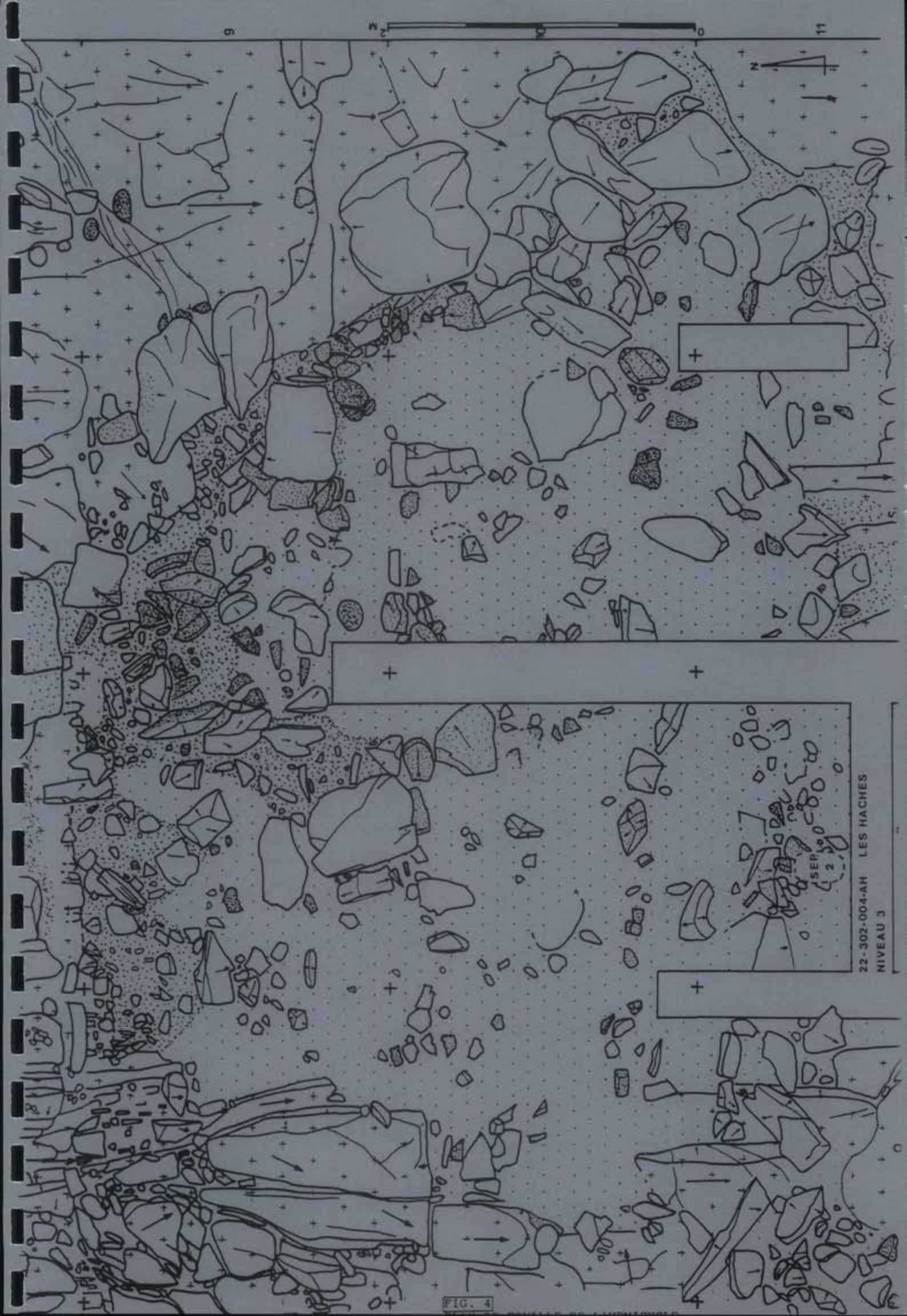


FIG. 4  
PLAN DE FOUILLE DE L'HEMICYCLE



22-302-004-AH LES HACHES  
NIVEAU 2





9

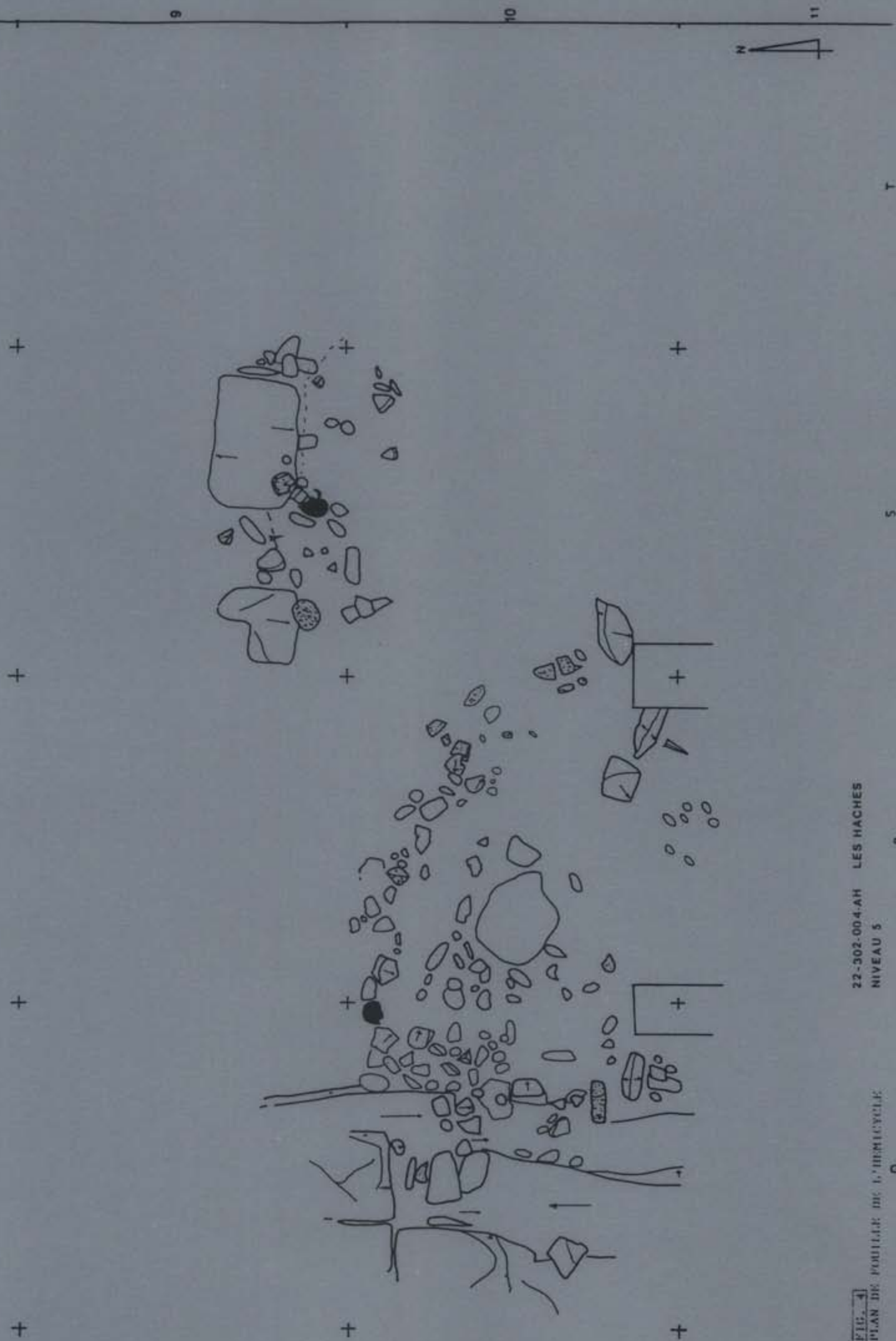
0 11

11

22-302-004-AH LES HACHES  
NIVEAU 3

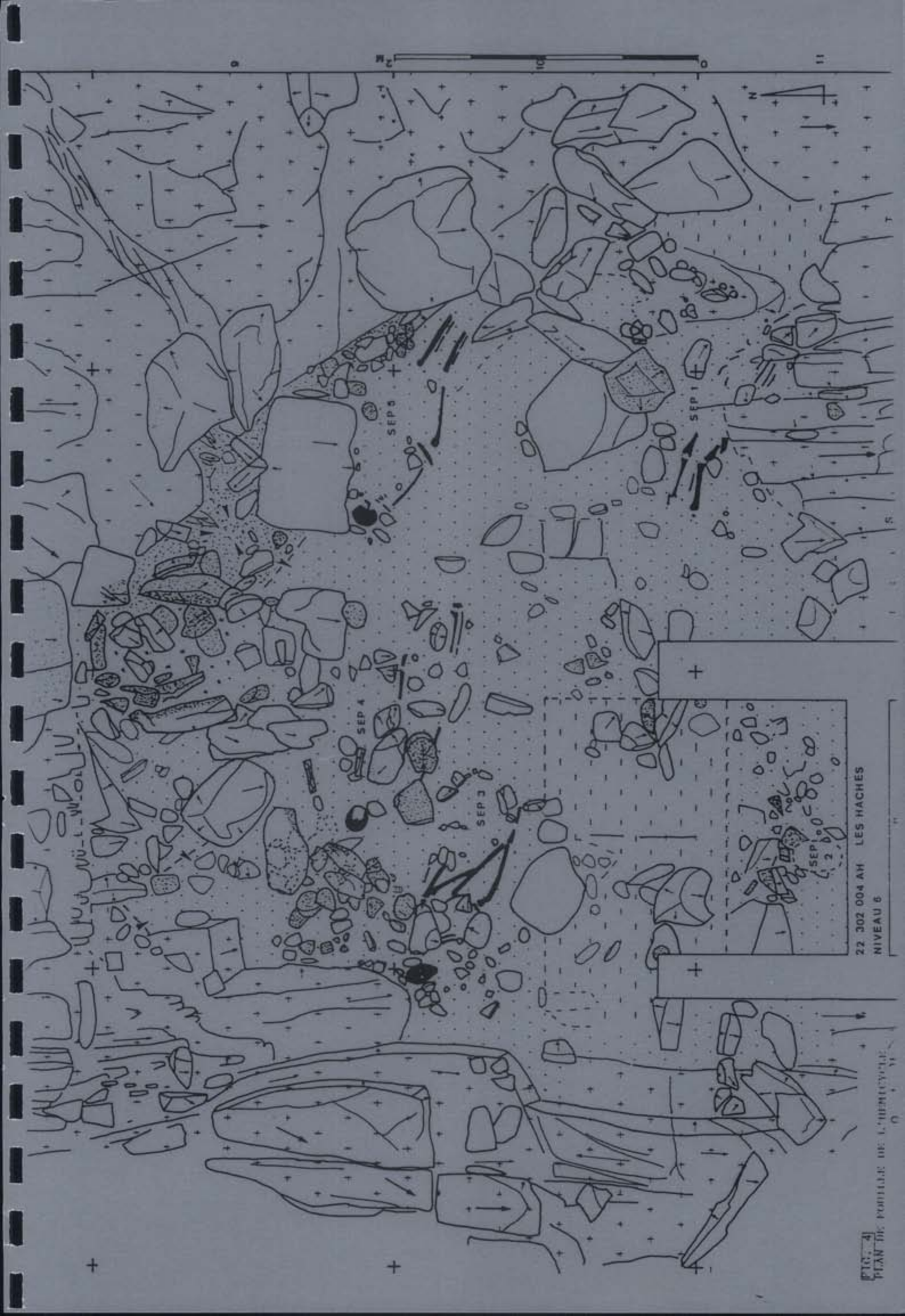
FIG. 4





22-302.00.4.AH LES HACHES  
NIVEAU 5

FIG. 4  
PLAN DE FORTIFICATION DE L'HEMICYCLE  
Q



22 302 004 AH LES HACHES  
NIVEAU 6

FIG. 4  
PLAN DE PORTÉE DE L'HERCULE



FIG. 4  
 PLAN DE FOUILLE DE L'HEMICYCLE

22.302004-AH  
 LES HACHES  
 NIVEAU 7

NORD

8

|

9

|

10

|

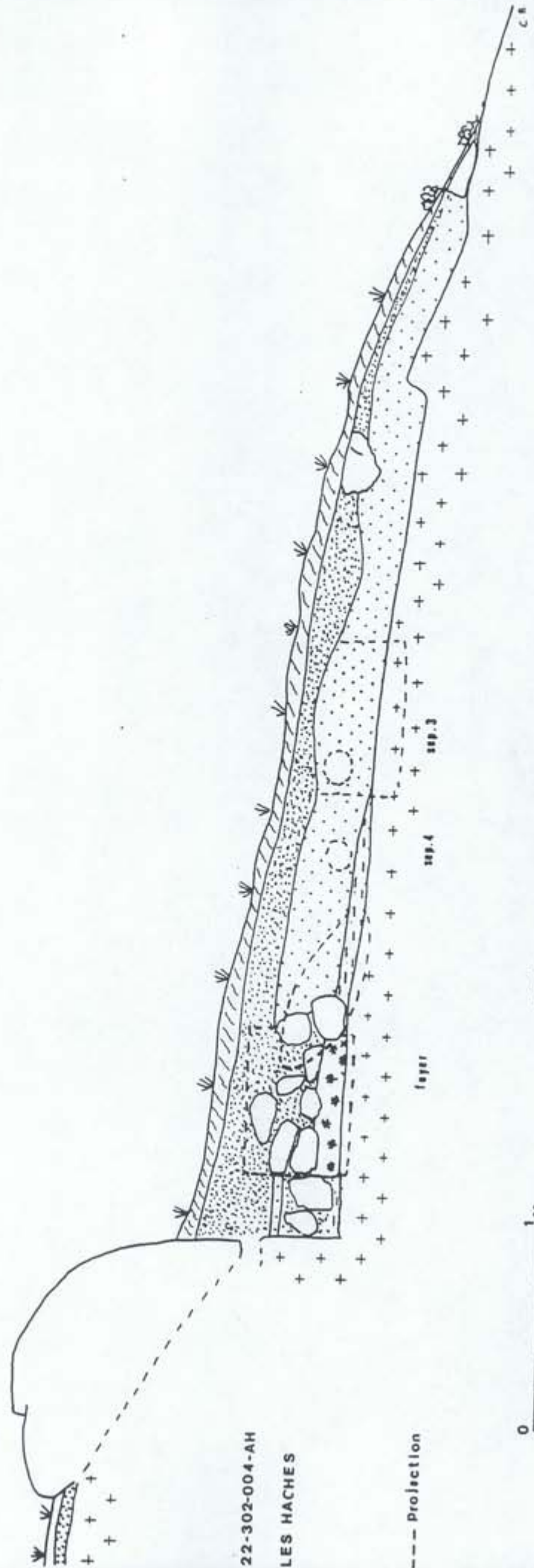
11

17 ALT.  
M SUD

16

15

14






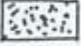




22-302-004-AH  
LES HACHES

--- Projection

0 1 M

COUPE NORD-SUD HEMICYCLE  
AXE R/S

LEGENDE DES FIGURES 4 et 5.

-  pierre ou roche dissociée du socle rocheux
-  substrat rocheux
-  pierre rubéfiée
-  arène, couche de surface
-  niveau coquillier
-  arène, couche inférieure
-  dépôt de cendres
-  dénivelé

### L'ORGANISATION INTERNE DE L'HEMICYCLE.

Une organisation très cohérente a été observée à l'intérieur de l'hémicycle. (fig.4)

Au nord, en contrebas du bloc rocheux principal et au centre de l'arc de cercle, se situe une structure de pierres rubéfiées posées de chant. Cette structure est ouverte vers le sud et encadrée par deux blocs rocheux disposés de chaque côté de l'ouverture. Ils maintiennent chacun, au nord, un comblement de pierres et d'arène sans organisation apparente et recouvert d'une pellicule de couche coquillière. L'ensemble se trouve légèrement en surplomb du reste de la couche coquillière s'étendant vers le sud.

La structure, elle même, mesure 1,60 m de longueur pour 1,1 m de large et 0,50 m de hauteur conservée. Elle se divise en deux parties:

Au nord, les pierres sont rubéfiées sur la face interne de la structure. Le comblement se composait, d'une part, de pierres éboulées dont il a pu être mis en évidence qu'un certain nombre proviennent des élévations supérieures de la structure. Elle s'adapte exactement au dessus des pierres encore en place. D'autre part une couche de sédiment charbonneux couvre le substrat rocheux très plat, vraisemblablement nivelé.

Au sud la structure est séparée de l'autre partie par une rangée de petites pierres verticales et est comblée de coquillages. Les pierres ne présentent pas ici de trace de rubéfaction.

Cette structure est interprétée comme un gros foyer, précédée d'un petit accès. Des traces de rubéfaction sont encore présentes sur le bloc rocheux au pied duquel elle est installée.

Le mobilier retrouvé au sein de la construction, se situe majoritairement sous la première pierre est du foyer (le reste de la structure n'a pas été démonté). Il s'agit de fragments de poteries rattachées à la production de la Tène Finale (cf; planche 15, annexe 2). Seule la petite pièce d'ornement en fer, à été retrouvée dans l'entrée du foyer. Son jumeau était situé à proximité immédiate de la tête de la sépulture 4.

### DES STRUCTURES DE BOIS COMPLEMENTAIRES ?

Il est possible qu'un poteau se soit situé de chaque côté du foyer. Aucun calage évident n'a pu être observé, mais la disposition des pierres peut laisser place à une telle installation. (fig. 6)

A la limite orientale, l'amas coquillier est matérialisé par un petit dénivelé comblé d'arène et de pierres, sorte de petit fossé séparant la roche en place et le dépôt. Loin de pouvoir le prouver, nous avons envisagé la possibilité d'une parois de bois (planche ou pieu ?) pouvant compléter la limite matérialisée par les blocs de pierres.

Signalons également à l'ouest de la tête de la sépulture 1, un petit calage de poteau et peut-être un deuxième, si l'on en juge par une importante quantité de pierres situées dans l'axe du foyer à la limite des zones érodées.

### LES INHUMATIONS

Cinq sépultures accueillant 7 personnages ont été retrouvées dans l'hémicycle. Les tombes occupent l'espace depuis la base du foyer jusqu'au sud des zones conservées. Les sépultures 1 et 2 sont en limite des zones érodées. Il est possible que d'autres aient aujourd'hui disparues. (fig. 4)

En ce qui concerne les sépultures elle-même nous passons la plume à Patrice Courtaud qui a bien voulu se charger de l'approche anthropologique.

OBSERVATIONS RELATIVES A L'ANTHROPOLOGIE  
DE TERRAIN

P. COURTAUD

MC-URA 376 CNRS  
Laboratoire d'Anthropologie  
Université de Bordeaux

(cf. plans et photos, Annexe I)

A la demande de C. BIZIEN-JAGLIN, nous sommes intervenu sur le site des "Haches" (Commune de Saint-Jacut-de-La Mer) les 24, 25 et 26 août 1992 afin d'apporter une aide scientifique et technique à la fouille et à l'étude des sépultures. A notre arrivée, les inhumations étaient partiellement dégagées. Le squelette de la sépulture 1 avait été précédemment démonté.

Pour des raisons de disponibilité, le temps que nous avons pu consacrer à l'étude de ces sépultures a été limité. Nous tenons à remercier l'équipe de fouille pour l'aide qu'elle nous a apportée, alors qu'elle était appelée à d'autres travaux en cette période de fin de campagne de fouille.

METHODOLOGIE.

Nous avons, tout d'abord, effectué un décapage fin des sépultures 2, 3, 4 et 5 à l'aide d'instruments de dentiste. Nous avons procédé ensuite à des photographies générales, de détails et à des relevés au 1/5ème. Des profondeurs ont été prises (à 0,5 cm près) à la base des os principaux et de certains éléments de l'architecture funéraire. Nous avons effectué les observations relatives à l'anthropologie de terrain pour préciser les conditions de décomposition du cadavre.

SEPULTURE 1.

Relevé 1; photos 1 à 3.

1- DESCRIPTION.

Cette sépulture a été dégagée par l'équipe de fouille. Toutes les précautions nécessaires à une interprétation des conditions de décomposition ont été prises. Des photographies générales et de détail, ainsi que des cotations d'altitude sur les os sont venues compléter les documents de terrain. (1)

---

1 - Les cotes altimétriques données ici correspondent au niveau 0 de référence de la fouille.



### 1- Architecture funéraire.

Aucun élément d'architecture funéraire n'a été observé. La sépulture est installée sur un fort pendage du rocher. La différence de profondeur entre les deux extrémités du squelette est d'environ 20 cm ( Z pied = 407; Z humérus (n°10) =428).

La direction de cette sépulture est sud-est/nord-ouest avec la tête au sud-est (pour orientation précise, Cf partie archéologique).

### 2- Le squelette.

Ce squelette est très mal conservé. La partie céphalique n'est représentée que par un fragment d'hémi-mandibule gauche.

Quelques fragments de côtes et de vertèbres constituent les seuls éléments du thorax et du rachis.

A gauche, dans le même alignement se situent les diaphyses des os de l'avant-bras et de l'humérus gauches. Du bras symétrique il n'a été retrouvé que la diaphyse humérale, à l'extrémité orientale de la sépulture à l'est de la mandibule; cet emplacement est manifestement secondaire (coordonné bougé à la fouille).

Toute la zone correspondant à l'emplacement du bassin et la partie proximale des membres inférieurs a été complètement érodée. De ces derniers, il ne subsiste que la partie distale des fémurs, les os des jambes et quelques vestiges des pieds.

Les deux extrémités distales des fémurs apparaissent en vue postérieure, alors que les tibias sont vus par leur face antérieure. A gauche, la fibula est toujours en relation anatomique avec le tibia et du côté symétrique, l'articulation distale de la fibula est en place, tandis que le fragment diaphysaire entre les deux tibias a été manifestement bougé à la fouille. Les pieds sont représentés par les vestiges fragmentés du calcaneus et des métatarsiens gauches. Du pied droit il ne subsiste que les trois premiers métatarsiens et une phalange proximale qui se situent à proximité du calcaneus symétrique.

### 2. INTERPRETATION.

La mauvaise conservation de cette sépulture n'a pas permis d'observer de relations articulaires strictes. Toutefois, certaines relations de contiguïté articulaire au niveau des membres inférieurs (relation entre les tibias et les fibulas, positions relatives des os du pied gauche) et la disposition des côtes indiquent qu'il s'agit d'une sépulture primaire.

La sépulture, creusée dans le sédiment coquillier, suit un pendage du rocher relativement important vers le sud-est. Le cadavre avait été déposé en décubitus dorsal. D'après le relevé, la face d'apparition postérieure des deux fémurs pouvait laisser supposer que le sujet avait été inhumé en procubitus (c'est-à-dire sur le ventre). La latéralisation des grands os longs conservés a permis de prouver que le sujet reposait bien sur le dos. Le coude gauche est en flexion complète puisque l'humérus est parallèle aux deux os de l'avant-bras. La main a complètement disparu. L'humérus symétrique est au-dessus de l'emplacement du crâne dont il ne

subsiste qu'un fragment de mandibule. D'après les observations de terrain, l'humérus a été légèrement bougé. A posteriori, nous pensons que ce déplacement ne concerne pas la position de l'os, mais uniquement la face sur laquelle il reposait. En ce qui concerne les membres inférieurs, la face d'apparition des fémurs est aberrante par rapport à celles des autres éléments qui sont en place. En effet, pour que les fémurs subissent une rotation afin de venir reposer sur leur face antérieure, il faut que l'ouverture des os coxaux soit complète; celle-ci ne peut se produire que dans certaines conditions :

- soit dans un espace vide de type cercueil qui ménage à l'extérieur du cadavre un volume qui permet la mise à plat des coxaux. Dans un espace colmaté (sépulture "en pleine terre") le sédiment empêche une ouverture complète des ces os.

- soit dans une structure en cuvette, de type tronc évidé, qui entraîne le rapprochement des os coxaux accompagné d'une dislocation des articulations sacro-coxales.

Malheureusement l'ensemble du squelette, et notamment le bassin, est trop mal conservé pour nous fournir des indices certains permettant d'étayer l'une ou l'autre hypothèse. Toutefois, en tenant compte de la position des os des jambes, nous pensons que la perturbation qui a causée la disparition du bassin et de la partie supérieure des membres inférieurs a également bouleversé la position des fémurs.

## SEPULTURE 2.

(photos 4 à 6)

### 1- DESCRIPTION.

Au dégagement, il n'est tout d'abord apparu qu'un crâne fragmenté sur place. La fouille du secteur avoisinant n'a livré aucun autre vestige squelettique.

A ce moment de la fouille, il importait de préciser s'il s'agissait d'une sépulture perturbée ou bien d'une sépulture secondaire partielle ayant privilégié les vestiges céphaliques.

### 1- Architecture funéraire.

Aucun élément d'architecture funéraire n'a été observé. Ces ossements se situent au sud et dans la pente de cet flot, de telle sorte que l'absence du reste du squelette peut s'expliquer par l'action des vagues. Ces os reposaient directement sur le rocher.

### 2- Le squelette.

Au premier décapage, il est apparu un crâne fragmenté sur place avec quelques dents isolées, un fragment d'axis et deux fragments de mandibule. Aucune relation articulaire stricte n'était préservée.

Les deux clavicules sont également présentes. Bien qu'il n'existe aucune relation articulaire avec le crâne, elles semblent occuper leur position anatomique. Le sujet reposait donc sur le dos.

Au deuxième niveau de décapage, il a été observé une relation de proximité entre le maxillaire supérieur droit et la partie correspondante de la mandibule. Des fragments de vertèbres cervicales ont également été mises au jour.

Au quatrième niveau de décapage, il a été dégagé un contact osseux entre la clavicule et l'acromion de la scapula gauche.

Une fouille minutieuse du coquillier environnant n'a livré aucun autre vestige squelettique.

Il s'agissait manifestement, à l'origine, d'une sépulture complète qui a été endommagée. Les observations de terrain (Cf partie archéologique) indiquent que ce bouleversement serait d'origine anthropique.

## 2- INTERPRETATION.

Ce squelette est représenté par le crâne, les vertèbres cervicales supérieures, les deux clavicules et la scapula gauche.

La persistance de la relation anatomique unissant la clavicule à la scapula indique que nous sommes en présence d'une sépulture primaire. Certaines relations de proximité (mandibule et maxillaire, clavicules) vont également dans ce sens.

L'individu avait été déposé en décubitus dorsal. Il est difficile de juger de l'orientation exacte de cette structure funéraire sur la base des quelques éléments osseux en connexion. Néanmoins, elle semble être à peu près identique aux autres.

## SEPULTURE 3.

(relevé 2, photos 6 à 20)

### 1- DESCRIPTION.

#### 1- Architecture funéraire.

Cette sépulture est dirigée ouest-nord-ouest/sud-sud-est. Le sédiment coquillier a été creusé jusqu'au rocher (photo 20). Les décapages 2 et 5 ont révélé des blocs disposés aux extrémités de cette structure. Ses limites horizontales étaient bordées de manière discontinue par des blocs de différents calibres.

#### 2- Les squelettes.

Il s'agit d'une sépulture triple. Les crânes des squelettes supérieur (squelette 3A) et inférieur (squelette 3C) sont dirigés à l'ouest-nord-ouest, alors que celui du squelette intermédiaire (squelette 3B) se situe à l'extrémité opposée de la sépulture.

Nous n'avons pas pu assister au démontage intégral de cette sépulture. La disposition des squelettes permettait de les prélever séparément. Il a été décidé d'effectuer, par décapage, des photographies de détail avec prises de profondeurs et des relevés succincts des squelettes. Sept décapages ont été nécessaires pour effectuer le démontage complet de cette structure funéraire.

Ces trois squelettes sont complets et en connexion. Ils reposent au contact les uns des autres sans qu'aucun niveau de sédiment ne vienne les séparer. Nous allons les décrire par ordre de dépôt.

\* Squelette 3C (photos 13, 14, 16, 18 et 19).

La majorité des connexions est préservée. Le crâne, en contact articulaire avec l'atlas, est vu par sa face latérale droite. Il regarde vers le nord. La mandibule n'est pas en occlusion.

La courbure du rachis cervical est exagérée du fait du relief du fond de fosse associé à la pression des squelettes sus-jacents. Les vertèbres cervicales et thoraciques apparaissent par leur face latérale droite et légèrement antérieure, alors que pour les vertèbres lombaires la face antérieure est prédominante.

Le membre supérieur droit est semi-fléchi au niveau du coude. Les éléments de la main sont disloqués à l'intérieur du thorax dont les différents segments sont en place. Elle repose par sa face palmaire contre la partie distale de l'avant-bras symétrique au niveau du bracelet (photo 14). Une pierre venait recouvrir cette partie du squelette. Le membre supérieur gauche est fléchi. La main vient s'appuyer sur l'épaule.

Le bassin n'a pas subi d'ouverture.

Le membre inférieur droit, vu par sa face antérieure, est en extension. Ses contacts articulaires sont en place. Le membre inférieur gauche est fléchi au niveau du genou. L'articulation coxo-fémorale est disloquée; sa partie distale vient recouvrir la symétrique.

\* Squelette 3B (photos 13 à 18).

La partie supérieure de ce squelette est disposée entre les membres inférieurs du squelette 3C. Il repose également en décubitus dorsal.

Le crâne apparaît par sa face supéro-antérieure et légèrement latérale gauche. Il occupe sa position primaire.

Le rachis forme un "S" et apparaît globalement par sa face antérieure.

Le thorax droit a subi une mise à plat, alors que l'ouverture du symétrique a été limitée par la paroi de la fosse sépulcrale.

Le membre supérieur droit est en extension avec la main qui repose en pronation contre le fémur. Le membre supérieur symétrique est semi-fléchi. L'extrémité distale de l'avant-bras possède deux bracelets. Il croise le rachis au niveau des vertèbres thoraciques inférieures qui sont recouvertes par une pierre. La main, en partie disloquée, apparaît par sa face supérieure.

Le bassin est fermé. Le poids du sédiment et des squelettes a entraîné une fracture de l'os coxal droit au niveau de la cavité acétabulaire.

Le fémur droit est vu par sa face antéro-médiale et son symétrique par sa face latérale. Les deux genoux ont conservé leur relation articulaire et les jambes viennent longer la bordure nord de la sépulture. Le crâne de S.3C vient contre leur partie distale. La jambe gauche croise sa symétrique un peu au dessus de la cheville. Les pieds sont sur chant et la majorité de leurs connexions est conservée.

\* Squelette 3A (photos 6 à 12).

Il appartient donc au dernier inhumé. Il repose en décubitus dorsal. La partie inférieure de son rachis vient recouvrir le crâne de 3C et ses pieds s'appuient sur celui de 3B.

L'axe vertical du crâne fait un angle droit avec celui du rachis. Le crâne est en connexion avec la mandibule mais la relation articulaire avec l'atlas est rompue.

Le rachis est globalement en connexion. Sa courbure en "S" s'explique par la déformation du crâne sous-jacent. Les vertèbres thoraciques apparaissent par leur face antéro-latérale gauche (photo 11) alors que les vertèbres lombaires sont vues par leur face antéro-latérale droite. Des dislocations se sont produites au niveau des deux dernières vertèbres thoraciques et de la première vertèbre lombaire.

Le thorax est comprimé à gauche, l'extrémité sternale des côtes vient recouvrir les corps vertébraux. Cette compression ne s'explique par aucune structure de contention visible. A droite, les côtes moyennes sont également comprimées, tandis que les supérieures, largement ouvertes, recouvrent en partie la diaphyse humérale. L'aspect est celui d'un gril costal très refermé.

Les épaules sont légèrement comprimées. La scapula droite apparaît par sa face antéro-latérale et sa symétrique par sa face antérieure. Cette compression se traduit à droite par l'obliquité de la clavicule.

Le membre supérieur droit est en extension. L'humérus, en relation articulaire avec la scapula, est vu par sa face antéro-latérale. L'extrémité proximale du radius est en connexion alors que le reste de l'avant-bras est remanié; la main devait reposer en supination. Ces éléments, en partie disloqués, ont été retrouvés à l'extérieur de l'extrémité proximale du fémur droit. Le membre supérieur symétrique est en légère abduction (l'humérus s'écarte de l'axe médian du corps) et en flexion complète. La main apparaît par sa face supérieure et elle repose sur la partie supérieure du thorax.

Le bassin n'a pas subi de réelle ouverture. Toutefois, l'articulation sacro-coxale s'est légèrement disloquée du fait du volume libéré par la disparition des parties molles du squelette sous-jacent.

Le membre inférieur droit est légèrement fléchi au niveau du genou. La tête fémorale ne possède plus sa relation articulaire avec la cavité cotyloïde de l'os coxal. Le fémur est vu par sa face antérieure et le tibia par sa face antéro-médiale. Le tarse apparaît en vue médiale. La partie distale du pied est bouleversée. Le fémur gauche est vu par sa face

latéro-antérieure. La patella est toujours en connexion, alors que les os de la jambe se sont déplacés au cours de la décomposition et l'articulation du genou n'est plus préservée. C'est le volume libéré par la décomposition du squelette inférieur qui a entraîné la chute des os de la jambe. Le pied gauche, mieux conservé que son symétrique, est en flexion plantaire. Il se situe à l'ouest du crâne de 3B.

## 2- INTERPRETATION.

Cette sépulture triple contient les squelettes de 3 sujets adultes déposés en décubitus dorsal. Ces individus sont empilés dans cette fosse dont l'étroitesse a conditionné l'orientation des dépôts. Les sujets supérieur et intermédiaire ont leur crâne à l'ouest-nord-ouest, tandis que celui qui repose au fond de la sépulture est dirigé à l'est-sud-est.

Il s'agit d'inhumations simultanées dans un espace colmaté comme l'atteste la persistance des relations articulaires.

L'architecture funéraire est constituée par deux blocs qui venaient recouvrir l'extrémité ouest de la sépulture et par quelques pierres qui constituaient une bordure incomplète aux deux extrémités. Le sédiment coquillier mêlé à des petites pierres composait le sédiment de remplissage.

Les avant-bras gauches des 3 squelettes sont en flexion plus ou moins complète. Les poignets des individus 3 A et 3 C sont entourés d'un bracelet, alors que celui du sujet 3 B en possède deux. Les 3 poignets étaient recouverts d'une pierre qui venait "protéger" les bracelets.

Les avant-bras symétriques sont en extension pour 2 individus (3 A, 3 B) et en flexion pour 3 C où la main droite vient reposer sur le bracelet.

## SEPULTURE 4.

photos 20 à 23.

### 1- DESCRIPTION.

#### 1- Architecture funéraire.

Il a été possible de différencier le remplissage de la fosse sépulcrale du sédiment encaissant. Ce dernier est constitué par un coquillier important avec des cendres, alors que le sédiment de colmatage, plus brun, contient moins de coquilles. Cette différence n'était pas toujours nettement marquée, comme au niveau des membres supérieurs où la limite exacte du creusement n'a pas été perçue.

Sur la bordure de la fosse, on distingue quelques pierres locales qui constituent une bordure incomplète à droite, au dessus de la tête et contre le pied gauche. Quelques pierres ont également été retrouvées à l'intérieur de la sépulture où elles reposaient directement sur le squelette. Elles recouvraient, à droite, les ceintures scapulaire et pelvienne et le genou. Leur épaisseur variait entre 5,5 cm et 8,5 cm.

La base de ces pierres se situent à la même profondeur que celle des os les moins profonds du squelette (le crâne, les

éléments des membres supérieurs et le pied droit). La profondeur maximale de la fosse, de 13,5 cm, se situe entre l'extrémité distale de l'avant-bras droit (Z = 372,5) et le genou du même côté (Z = 386).

#### 1- Le squelette.

Cette sépulture contient le squelette d'un individu adulte reposant en décubitus dorsal. Le squelette est endommagé, essentiellement au niveau des pieds, du thorax, et de l'avant-bras gauches. Les traces d'un terrier, responsable de ces disparitions, a été observé à la fouille (Cf partie archéologique) .

Le crâne (Zs1= 362,5; Zi2= 379), qui apparaît par sa face antéro-latérale droite et un peu antérieure, occupe une position surélevée; le rachis cervical, en connexion, est quasiment vertical (Z 7ème vert. cervicale= 381). La face est absente. Le crâne est en connexion stricte avec l'atlas (Z = 373) et la mandibule (Zs de la symphyse = 367) qui est en équilibre au dessus du rachis thoracique; elle apparaît par sa face supéro-antérieure. L'absence du rachis thoracique supérieur pourrait s'expliquer par la présence d'une pierre qui venait le recouvrir. Les autres vertèbres (T8 à T12; Z = 382,5 - Z vert. lombaires = 383) sont vues par leur face antérieure. Elles sont globalement en connexion.

Du côté droit, la clavicule (Zm3=375; Zl4= 377.5) est perpendiculaire à l'axe du corps et la scapula (Z cav. glénoïde= 374.5) apparaît par sa face antéro-latérale. Elle est en connexion lâche avec l'humérus (Zp5.= 375; Zd6= 375,5) qui repose sur sa face médiale. Les éléments du thorax ont subi un affaissement (Z Cl= 377; Z Cl2= 380).

Du côté symétrique, il ne subsiste que deux éléments du thorax et les éléments de la ceinture scapulaire et de l'avant-bras ont complètement disparu. L'humérus (Z p= 377; Z d= 376) apparaît par sa face antérieure et un peu latérale.

L'avant-bras droit (Zp= 375,5; Zd= 372,5) est en extension. Le radius est à l'intérieur de l'ulna; la main (dont nous n'avons retrouvé aucun élément) reposait en pronation, c'est-à-dire la paume tournée vers le sol.

La ceinture pelvienne a subi une ouverture incomplète. L'os coxal droit a subi une mise à plat quasi-complète alors que son symétrique s'est seulement légèrement disloqué du sacrum (Z = 383).

Au niveau du membre inférieur, les deux fémurs sont en relation articulaire avec les cavités cotyloïdes des os coxaux. Le membre inférieur droit (Z proximal du fémur = 384) est en extension et repose sur sa face postérieure. Le genou (Z = 386) est en connexion, mais la patella est absente. Du pied droit (Z=379), il ne subsiste que le calcaneus et le premier métatarsien qui sont bouleversés. Ils se situent à la même profondeur que la base du crâne.

- 1 - pris sur la face supérieur.
- 2 - pris à la base del'os.
- 3 - pris à l'extrémité médiale.
- 4 - pris à l'extrémité latérale.
- 5 - pris à l'extrémité proximale.
- 6 - pris à l'extrémité distale.

Le genou gauche (Z = 374) est fléchi à environ 130° et surélevé par rapport à son symétrique de 12 cm. Le membre inférieur (Z p fémur= 385,5) apparaît par sa face médiale. Le pied (Z = 383) est représenté par le calcaneus et la phalange proximale de l'hallux (gros orteil) qui reposait contre la diaphyse tibiale droite. Il est plus profond de 4 cm par rapport à son symétrique.

## 2- INTERPRETATION ET CONCLUSION.

Tout d'abord, il faut préciser que le sédiment de remplissage des fosses sépulcrales est de même nature que le sédiment encaissant. Si nous avons pu, en partie, percevoir les limites horizontales du creusement, elles restent encore très floues et nous n'avons pas discerné sa limite supérieure. Il faut envisager une fosse sépulcrale dont les limites devraient être un peu plus larges, notamment au niveau supérieur du squelette les humérus viennent reposer sur le niveau de décapage.

Les abords de cette sépulture ont été dégagés au moment de la fouille sur une faible profondeur (environ 15 cm) puisque la partie supérieure du crâne venait juste à l'affleurement. L'épaisseur du sédiment coquillier reposant à cet endroit sur le rocher est d'une trentaine de centimètres. Cette épaisseur est faible pour l'installation d'une fosse sépulcrale. On peut envisager que cette sépulture était constituée par un petit tumulus qui permettait ainsi l'installation d'un cadavre dans cette tombe peu profonde. Un gros bloc venait recouvrir la partie nord-ouest de la sépulture (plan 2, niveau 3 du décapage).

Le doute lié aux limites de la tombe ne permet pas de préciser si les pierres qui constituent, plus ou moins, une bordure font partie de l'aménagement de surface.

Le remplissage de la sépulture comprend, par contre, des pierres disposées sur le côté droit du squelette. Leur présence a contribué, à certains endroits, à une mauvaise conservation des os sous-jacent, mais sans les fragmenter. L'absence de certains segments squelettiques pourrait s'expliquer par le fait qu'ils étaient également recouverts par des pierres, mais qui n'auraient pas été mises en relation avec le remplissage de la fosse sépulcrale au moment du dégagement de cette zone.

Le squelette repose en décubitus dorsal. La persistance de certaines articulations labiles, comme au niveau de la ceinture scapulaire droite, indique qu'il s'agit d'une sépulture primaire.

Le crâne occupe sa position primaire. Il repose sur une petite banquette qui le surélève. La position de la scapula droite indique que l'épaule était comprimée et donc qu'à ce niveau le fond de la tombe était en cuvette.

Le membre supérieur droit est en extension. La partie distale de son symétrique est absente. On peut présumer, d'après la face d'apparition de l'humérus, qu'il était également en extension. La cage thoracique a subi un affaissement et le coxal droit s'est ouvert. La jambe droite est en extension et sa symétrique est fléchie au niveau du genou. Ce dernier est surélevé par rapport aux extrémités du



membre inférieur. Les extrémités sont très mal conservées.

Le maintien en équilibre de la mandibule et du genou droit ne s'explique que par une décomposition qui s'est effectuée dans un espace colmaté. Normalement nous considérons que le bassin ne peut s'ouvrir que dans un espace vide, comme c'est le cas pour l'os coxal droit. Cette observation va à l'encontre de ce que nous venons d'avancer sur les conditions de décomposition. Il faudrait considérer que le volume des masses fessières étaient suffisamment important pour libérer un espace dans lequel l'os coxal aurait pu se mobiliser.

#### SEPULTURE 5.

Photos 24 à 27.

##### 1- DESCRIPTION.

##### 1- Architecture funéraire.

Cette sépulture est peu profonde et étroite. Trois petits blocs constituent un aménagement au niveau de la tête. la partie sud était recouverte par deux gros blocs (niveau 2 du décapage). Une pierre sur laquelle repose l'épaule droite participe également à l'architecture de cette sépulture. Quelques éléments de petits calibres pourraient matérialiser la limite du creusement à l'extérieur de la jambe gauche.

Sa limite nord-ouest est constituée par un des blocs de l'hémicycle.

Le remplissage était hétérogène. Il a été repéré des pierres, de l'ordre du décimètre au niveau du thorax et entre les deux genoux.

Le squelette reposait sur une très fine couche de sédiment coquillier qui recouvrait le socle rocheux..

##### 1- Le squelette.

Le squelette est très bien conservé, sauf au niveau des pieds. Il repose en décubitus dorsal et latéral gauche au niveau de la partie supérieure du corps; l'épaule et le thorax droits viennent s'appuyer contre le montant de la fosse sépulcrale.

La crâne, qui regarde vers le nord, apparaît par sa face latérale droite. Il s'agit de sa position primaire étant donné que l'atlas est en connexion parfaite avec les condyles occipitaux. La mandibule, en occlusion, est en relation articulaire avec les temporaux.

Le rachis cervical, en position anatomique, est vu par sa face antéro-latérale droite. Le rang thoracique présente une concavité antérieure exagérée qui a entraînée les dislocations des 7ème et 12ème vertèbres thoraciques. Si l'intégralité de la colonne vertébrale avait conservé ses relations articulaires, la déformation serait à mettre en relation avec une pathologie rachidienne. Dans ce cas, il s'agit d'une irrégularité du relief de la tombe qui a créé ces déformations.

Etant donné que le sujet repose en partie sur son côté gauche, les côtes droites apparaissent en vue exothoracique et leurs symétriques par leur face endothoracique.

L'épaule gauche est 8 cm plus haute que sa symétrique. La scapula est vue par sa face antérieure, elle est en relation articulaire avec l'humérus qui repose sur sa face postérieure. Du côté droit, l'appui de l'épaule contre le montant de la sépulture a causé une compression marquée de cette dernière. La scapula et l'humérus apparaissent par leur face latérale. Ce dernier recouvre les côtes. Le coude est fléchi à environ 115°. Le radius a pivoté à l'intérieur de l'ulna, si bien que la main repose en pronation. Elle vient recouvrir la partie distale de l'avant-bras symétrique. Le carpe est légèrement disloqué alors que les métacarpiens sont en connexion avec les phalanges proximales.

Le membre supérieur gauche est en extension. La main est verticale, c'est-à-dire qu'elle apparaît par sa face latérale. Le pouce est replié et les autres rayons sont fléchis au niveau des articulations métacarpo-phalangiennes.

L'os coxal droit est fermé, tandis que son symétrique a subi une légère ouverture. Les relations coxo-fémorales sont maintenues.

Le membre inférieur droit, en extension, est vu par sa face antérieure. Le genou symétrique est fléchi à environ 10° et le membre apparaît par sa face médiale. La fibula gauche est passée à l'intérieur du tibia. Les os des pieds se sont très mal conservés

## 2- INTERPRETATION ET CONCLUSION.

Ce cadavre a été déposé globalement en décubitus dorsal. Toutefois, son épaule droite est légèrement surélevée, si bien que la partie supérieure de son squelette repose sur la partie gauche du thorax. La persistance des articulations labiles indique qu'il s'agit d'une sépulture effectuée en un seul temps. Le crâne occupe sa position d'origine, avec la face qui regarde vers le nord. Les 3 pierres au dessus du crâne semblent correspondre à un aménagement de la sépulture comme les deux blocs qui venaient recouvrir sa moitié sud. Cette dernière est étroite comme l'indique la compression qui s'exerce sur la partie supérieure droite du squelette. Sa limite nord-est vient s'appuyer contre le bord sud de l'énorme bloc qui participe à l'aménagement de l'hémicycle. Les autres limites de son creusement n'ont pas pu être clairement perçues à la fouille.

Le membre supérieur gauche est en extension, alors que son symétrique est fléchi avec la main qui vient reposer sur le poignet gauche.

Le membre inférieur gauche est légèrement fléchi.

## 2- Offrandes.

Deux statères coriosolites (Cf rapport archéologique) se situaient à l'intérieur de la cage thoracique, plus exactement à l'extrémité inférieure de la 10ème côte gauche (Z=395). Ces deux pièces de monnaie, qui étaient superposées, étaient manifestement liées au dépôt du cadavre. Elles devaient, à l'origine, reposer sur le cadavre et leur position secondaire à la base de celui-ci s'explique par la disparition des chairs.

Sur les 5 tessons mis au jour, 2 étaient dans l'espace de la sépulture mais aucun ne peut réellement être mis en relation avec le dépôt du cadavre (Cf partie archéologique).

## OS REMANIES.

\* Carré R 10.

- N° 819 (X=114; Y=161; Z=379): Phalange proximale de la main I<sup>2</sup> gauche.
- N° 825 bis (X=97; Y=169; Z=352) : Phalange proximale pied gauche.

\* Carré R 10.

- N° 772 bis (X=1 ?; Y=70; Z = ?) : Phalange proximale pied.

\* Carré S 11.

- N° 415 (X=50; Y=136; Z = ?) : Clavicule gauche.

Ces os ont été prélevés pendant la campagne de 1992. Ceux du carré R10 sont proches de la sépulture 2 et celui provenant du carré S 11 n'est pas très éloigné de l'inhumation 1.

En comparant ces vestiges à ceux de ces inhumations, ils n'ajoutent aucun individu supplémentaire. Il n'y a aucune incompatibilité de présence, de robustesse, ou de maturation. C'est-à-dire qu'ils peuvent tout à fait provenir de ces deux sépultures perturbées.

## CONCLUSION.

L'observation et l'interprétation des phénomènes taphonomiques permet d'affirmer que les cadavres ont été inhumés "en pleine terre" sans aucune structure qui aurait, dans un premier temps, ménagé un espace libre autour des cadavres. Dans cet environnement très acide, c'est la nature du sédiment encaissant qui a permis la conservation de ces squelettes.

Les structures funéraires forment un ensemble cohérent à l'intérieur de l'hémicycle. Elles sont orientées ouest-nord-ouest / sud-sud-est.

La mauvaise conservation des sépultures 1 et 2 ne permet pas d'apprécier leur orientation précise. Elles ne montrent aucun élément d'architecture funéraire.

Quant aux sépultures du groupe nord, l'aménagement sépulcral est constitué par :

- des blocs qui viennent recouvrir une partie de la tombe. Aucune d'entre elles n'était entièrement surmontée d'un empierrement.

- des bordures incomplètes de petites pierres essentiellement disposées aux extrémités.

Ces aménagements de surface des tombes ont dû, au cours des siècles, être tronqués par l'action du vent et de la mer, si bien que l'image à la fouille ne peut être que partielle par rapport aux architectures originelles.

La faible profondeur des fosses sépulcrales a été limitée par l'épaisseur du sédiment coquillier. Elles sont également étroites.

Les crânes des 3 sépultures du groupe nord regardent vers l'ouest-nord-ouest (excepté le sujet 3 B de l'inhumation triple) alors que ceux du groupe sud sont dans la direction opposée. Les inhumations ne sont toutefois pas régulièrement agencées dans la mesure où les distances entre les structures funéraires ne sont pas égales.

En ce qui concerne la position des squelettes, ils reposent en décubitus dorsal. Si la flexion du coude gauche est de règle dans l'inhumation triple, c'est le droit qui est fléchi dans la sépulture 5. Dans aucun des cas, il n'y a deux positions rigoureusement identiques. Sur 6 squelettes observables 5 ont l'avant-bras gauche fléchi sur le bras et 5 ont, au moins, un membre inférieur fléchi. Les sujets 5 et 1 sont respectivement les seuls qui ne semblent pas obéir à ces règles.

Dans la sépulture triple, les avant-bras gauches des 3 sujets étaient fléchis avec un ou deux bracelets à leur poignet gauche.

La fouille de ce gisement a révélé la présence d'un ensemble sépulcral tout à fait exceptionnel. Sa situation géographique originale (contexte ilien), sa proximité avec le village gaulois des Ebihens et son association avec un sanctuaire posent différentes questions sur la signification de ce site funéraire.

Les observations relatives à l'anthropologie de terrain ont permis de proposer des interprétations sur les positions des cadavres et leur condition de décomposition. L'étude anthropologique permettra de préciser l'identité biologique des sujets inhumés.

PERSPECTIVES D'ETUDES.

Ce rapport ne traite que des observations relatives à l'anthropologie de terrain. Nous envisageons, dans un premier temps, de retravailler sur les éléments des architectures funéraires. Ensuite, nous effectuerons une étude comparative avec d'autres petits ensembles sépulcraux de même époque. Ce travail s'effectuera en étroite collaboration avec C. BIZIEN-JAGLIN qui nous a déjà fourni quelques orientations bibliographiques. A première vue, il n'existe aucun site semblable contemporain en contexte îlien.

Une étude biologique des squelettes sera menée afin de préciser leur caractéristiques biologiques (âge, sexe, caractères morphologiques), épidémiologiques et éventuellement pathologiques.

---

### Le mobilier directement associé aux sépultures

Ce mobilier est directement rattachable aux sépultures de part sa situation. Les bracelets ornaient les avant-bras gauche des personnages de la sépulture 3. Les monnaies se situaient dans l'emplacement de la cage thoracique du personnage de la sépulture 5.

*-SEP 3a: 1 bracelet en verre simple à section en D de couleur bleu outremer (réf. HAEVERNICK, groupe 3a ou GEBHARD, série 38/ é,1) rattachable aux productions du 1<sup>o</sup> siècle avant J.C. (GEBHARD, 1989). Un objet semble-t-il identique à été retrouvé à Saint-Pierre-de-Plesguen (35) sur le site de l'homme mort (Hameau du 1<sup>o</sup> siècle avant J.C.) (BRUN N., GUILLARD M.C.; 1991)*

*-SEP 3b: 2 bracelets sur l'avant bras gauche. 1 bracelet en bronze plein. 1 bracelet en métal indéterminé. la matière est métallique et "souple", très corrodée il s'agit peut être d'un alliage à base de fer.*

*-SEP 3c: 1 bracelet en bronze plein, sur l'avant bras gauche.*

*SEP 5: Deux statères coriosolites classe 3, (Gruel, 1989) dans la cage thoracique au contact des côtes.*

### LA GEOMETRIE INTERNE

Les sépultures s'organisent géométriquement. Elles s'orientent toutes suivant le même axe sud-est nord-ouest. Même si les espaces les séparant ne sont pas égaux, leurs positions répondent à une volonté manifeste et calculée. (fig 6)

Schématiquement, les deux individus au sud (sépulture 1 et 2) ont été inhumés la tête au sud-est, les deux du nord (sépulture 4 et 5) la tête au nord-ouest. La sépulture 3, intermédiaire, accueillait trois personnages inhumés simultanément tête-bêche.

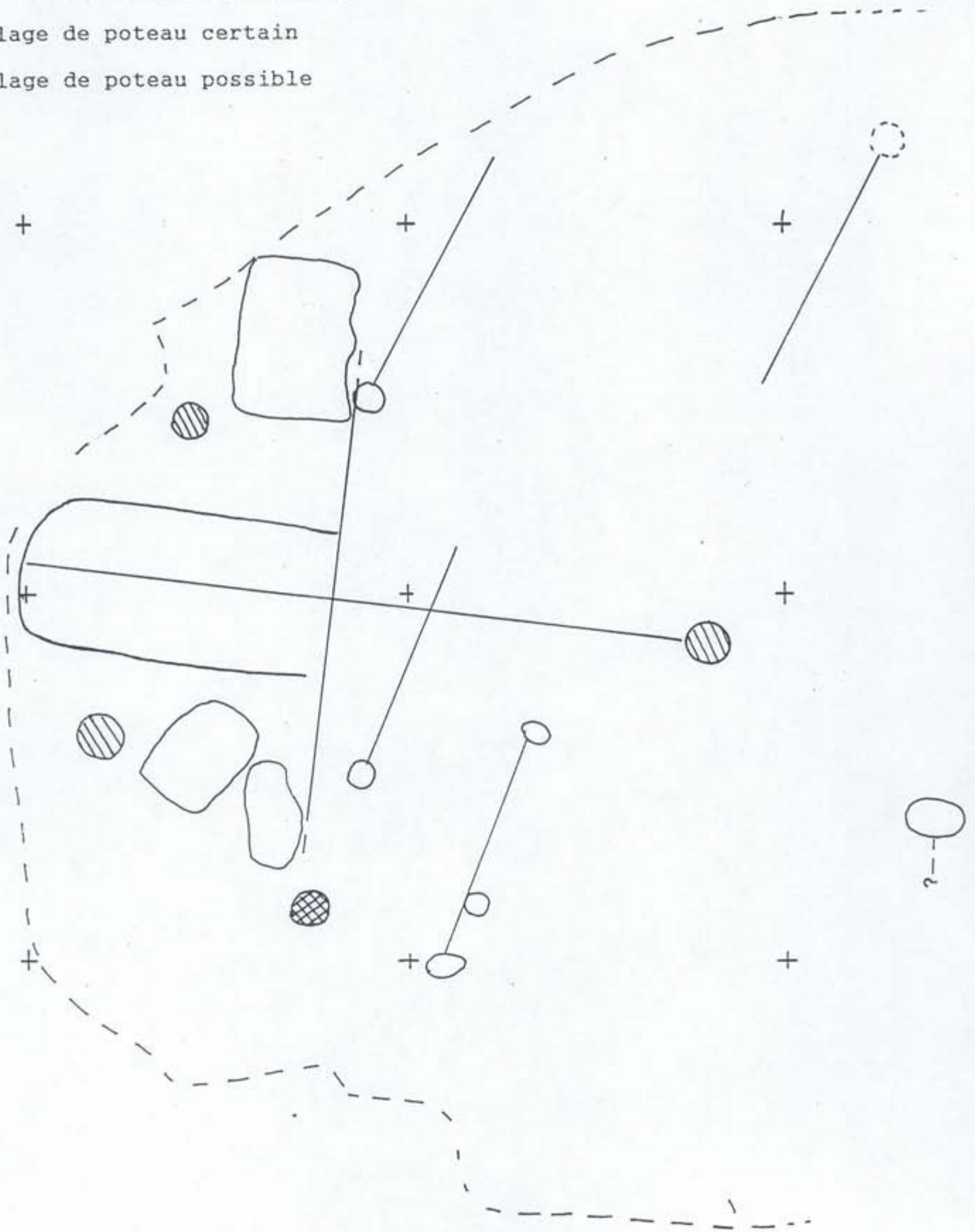
La position des différentes sépultures répond toujours à une orientation nord-ouest sud-est (70° à l'ouest par rapport au nord géographique). Cette organisation s'imprime en superposition d'une deuxième logique qui se dégage du foyer. Au premier abord, il semblait que l'on avait affaire à une même orientation. Mais la direction du foyer qui est en relation avec toute la structuration de l'hémicycle s'inscrit suivant un axe nord-nord-est sud-sud ouest (84,5° à l'ouest par rapport au nord géographique) (fig. 6). Faut-il y voir, un hasard, deux états succesifs? Ou d'une part une adaptation au terrain matérialisée par l'hémicycle, et peut-être une volonté particulière mise en évidence par les sépultures.

FIG. 6

PLAN SYNTHETIQUE DE L'HEMICYCLE

⊗ calage de poteau certain

⊙ calage de poteau possible



## ORGANISATION ET CHRONOLOGIE

Les personnages ont été inhumés en pleine terre, il serait plus juste de dire en plein coquillage. Les personnages des sépultures 5, 1 et 3C sont en contact directe avec la roche, ou avec l'arène. Un fin niveau coquilliers isolent l'individu de la sépulture 4 de ce contact. L'épaisseur de coquillage recouvrant les dépouilles est également peu importante.

Le dépôt coquillier a été observé afin d'étudier la possibilité de plusieurs apports chronologiquement différenciés de coquillages, au cas ou, à chaque sépulture, un apport pouvant être caractérisé, aurait été associé. Rien dans la stratification n'a semblé significatif. Il semble que le le comblement des tombes se soit effectué à l'aide des matériaux extraits des fosses lors du creusement. D'ailleurs, le plan de recollage des céramiques tend à montrer une origine commune et homogène de l'ensemble de l'aménagement.

Face à la régularité apparente des sépultures lors de la fouille, il s'est également posé la question d'une simultanéité possible de l'ensemble des inhumations, de la possibilité de dépôt des corps sur la roche, puis d'une couverture globale de coquillage. En ce cas, la sépulture 3, sépulture triple, amène des éléments de réponses négatives. Le creusement d'une fosse est très visible. D'abord par le recreusement de la roche, sous la sépulture, nécessaire afin d'avoir assez de place pour les trois personnages, et ensuite par la section par la fosse sépulcrale d'une zone très cendreuse caractérisant le dépôt coquillier localement. (fig. 4, niv. 6)

Il apparait donc que les personnages ont été inhumés dans un sol coquillier déjà en place.

Les cinq tombes ne présentent pas le même état de conservation.

Les sépultures 1 et 2 sont très perturbées. Si l'action de la mer peut être un élément explicatif pour la sépulture 1, le cas de la sépulture 2 mérite une autre réflexion. Il paraît peu probable que l'érosion ait enlevé la quasi totalité du squelette en préservant la tête. Une faible épaisseur de couche de coquillage présente sur la roche au sud ouest des sépultures peut amener une explication (fig. 7). Cette zone ne présente pas d'aménagement, seul le coquillage y est déposé. Le mobilier retrouvé comporte des restes humains sans connexion. Il présente aussi divers éléments de La Tène, fibule, couteau, mais aussi du matériel gallo-romain (sigillé, fragment de fumigée, fragment de vase balsamique, 1 monnaie en surface posée sur le dépôt), dont la datation n'est pas cohérente avec le mobilier associable à l'aménagement de l'hémicycle.



Nous envisageons l'hypothèse d'un bouleversement humain de la sépulture 1, matérialisé par cette zone coquillière où apparaissent peut être (en attente de confirmation éventuelle) d'autres parties de l'individu. Ce bouleversement pourrait être contemporain de l'aménagement du dépôt coquillier principal, datation matérialisée par les collages effectués sur la céramique fumigée, la sigillée (fig. 9). En cas contraire, il faut envisager l'extension tardive de l'aménagement coquillier, sans qu'il soit actuellement possible de dire si c'était à vocation sépulcrale ou pas.

#### mobilier de cette zone

- 3 fragments de verre mouluré, bleu vert transparent, probablement de petit vase balsamaire. (P11 600; P12 601; P12 1171)
- 2 fragments de sigillée, réf ritter 9; probablement associable au fragment estampillé (40 à 70 ap. J.C.) (P11 558; N7 16)
- 1 fragment de creuset différent des autres (P11 554)
- 3 fragments d'un même vase bobine, céramique fumigé (type Menez (type Menez 125 ou 126e)
- 1 fragment de lame de couteau en fer de section triangulaire, avec rivet. (P11 596)
- 1 fragment de fibule en fer à ressort nu à quatre spires, manque le pied, l'ardillon et le porte ardillon. (P11 597).
- 54 fragments ou esquilles de faune, dans lesquels on peut reconnaître à une première approche, du mouton, du porc. (P11 568 à 576 bis et Q11 712, 713))
- 2 ossements humains sans connexion.
- 1 monnaie de bronze en surface exacte du dépôt coquillier. (lecture impossible).

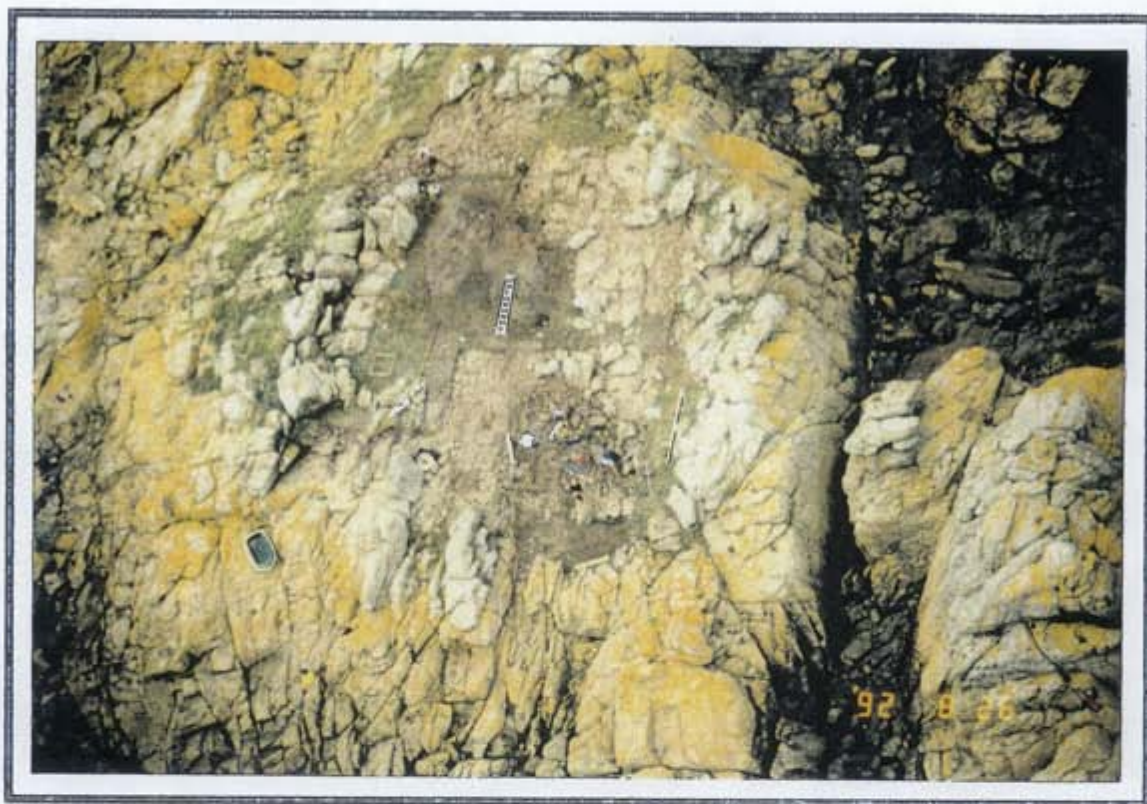
## DATATION ET SCHEMA POSSIBLE

Au premier abord, le dépôt coquillier, la structure de combustion et les sépultures semblent bien pouvoir être datés de La Tène Finale. Les céramiques contenues dans le dépôt coquillier, le mobilier directement associé aux sépultures militent pour une telle période. (fig.7)

Toutefois, le terminus post-quem de l'ensemble du mobilier contenu dans le dépôt coquillier même, est donné par un minuscule fragment de verre et deux monnaies, probablement à autel de Lyon (en l'attente de confirmation par expertise), qui ont été retrouvées sous deux des pierres matérialisant une architecture funéraire, ou en limite de fosse funéraire. Seule la position de ces éléments permet d'avancer cette hypothèse, aucune différence de sédiment n'étant visible. Nous excluons ici les éléments trouvés en surface du dépôt. Si celui-ci est resté apparent, comme il le semble pendant la période antique, n'importe quoi a pu tomber dessus à cette époque. La couche d'arène résulte probablement d'une érosion ultérieure des roches.

Il semble donc possible de dire que si la structuration de l'ensemble contient du mobilier laténien, il ne faut pas oublier que ces éléments sont en position de remblai. Les sépultures sont alors vraisemblablement contemporaines ou légèrement postérieures, leurs terminus post-quem étant donné par les monnaies gallo-romaines précoces.

Une autre hypothèse nécessiterait d'invoquer une fois de plus les animaux fouisseurs. Si il est vrai que de nombreux terriers de lapin sont présents sur le site et que la sépulture 1 en a fait les frais (manque les côtes droites), aucune trace n'a été signalée à l'emplacement de ces deux monnaies qui semble bien en place, protégées par les pierres.



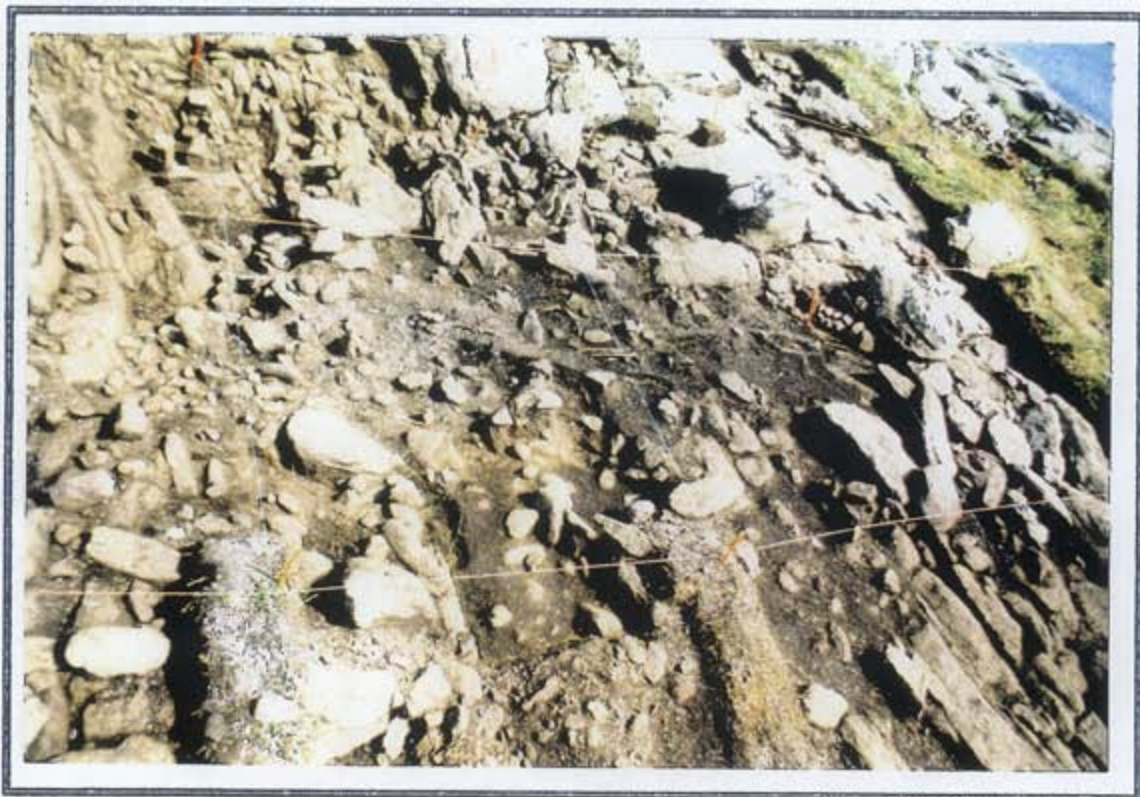
VUE AERIENNE DE L'ILOT; EN BAS A DROITE L'HEMICYCLE



LE FOYER EN FIN DE FOUILLE; VUE DU NORD



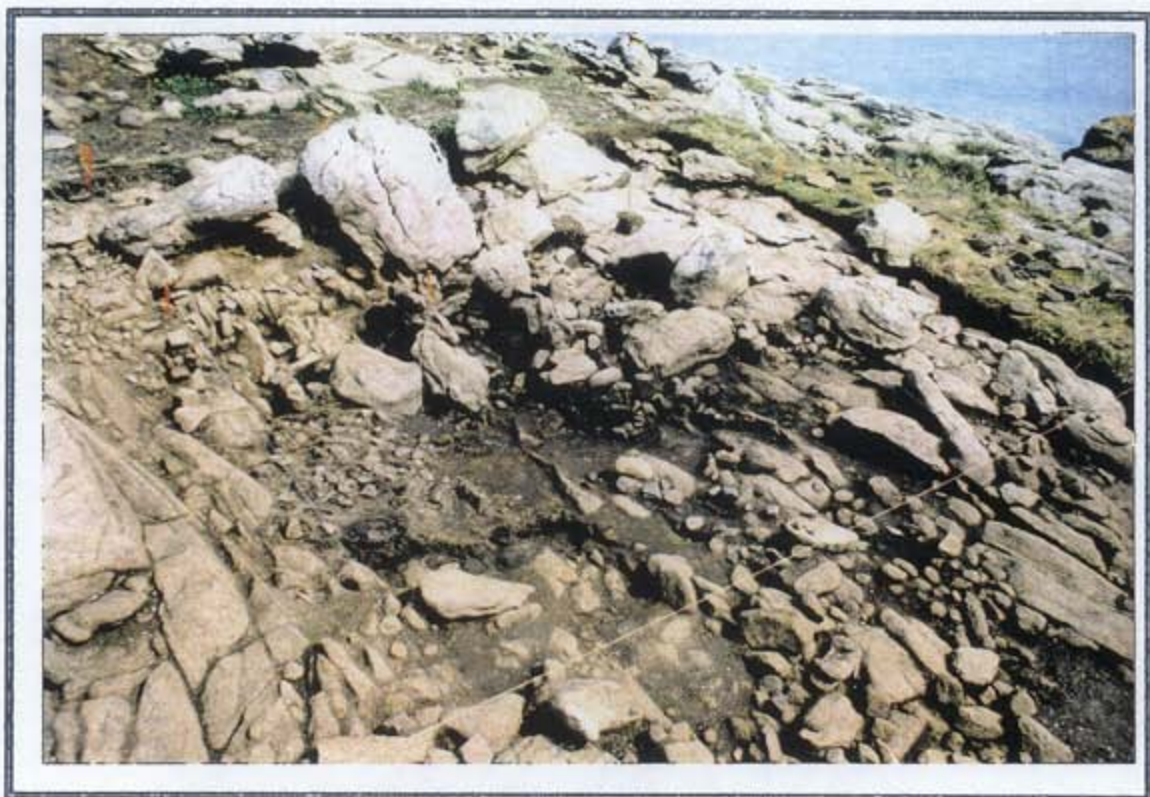
VUE GENERALE DE L'HEMICYCLE A PARTIR DU NORD; NIVEAU 3



VUE DU SUD DE L'HEMICYCLE; NIVEAU 6; APPARITION DES SEPULTURES



VUE DU SUD DE L'HEMICYCLE; NIVEAU 6 BIS



VUE DU SUD DE L'HEMICYCLE; NIVEAU 7.

INTERPRETATION CHRONOLOGIQUE GENERALE DES DONNEES DE LA FOUILLE
--

Malgré la quasi absence de stratigraphie, excepté dans la nécropole, Il est possible d'esquisser une reconstitution chronologique globale. Malgré la présence de quelques éléments de La Tène moyenne (fragment de bracelet, céramique...) il est difficile de faire remonter l'occupation des Haches à cette époque. Aucun ensemble clos ou unité stratigraphique de cette période n'a été reconnu. Il s'agit probablement d'éléments résiduels apportés sur le site. A cette période, par contre, le village gaulois des Ebihens, distant de 1,2 km était occupé.

La couche ayant le terminus post-quem le plus ancien, est celle qui forme le sol de la nécropole. Le mobilier qui y est présent est en position de remblai probablement déjà à l'état de débris lors de l'aménagement. La date d'utilisation la plus ancienne est donnée par les sépultures. Il convient à priori de les considérer comme une unité chronologique même si elles ne sont pas forcément simultanées, car l'organisation conserve une entière cohérence qui milite pour un fort rapprochement dans le temps. Deux monnaies à l'autel de Lyon ont été retrouvées associées et permettent de définir la date après laquelle elles ont été établies.

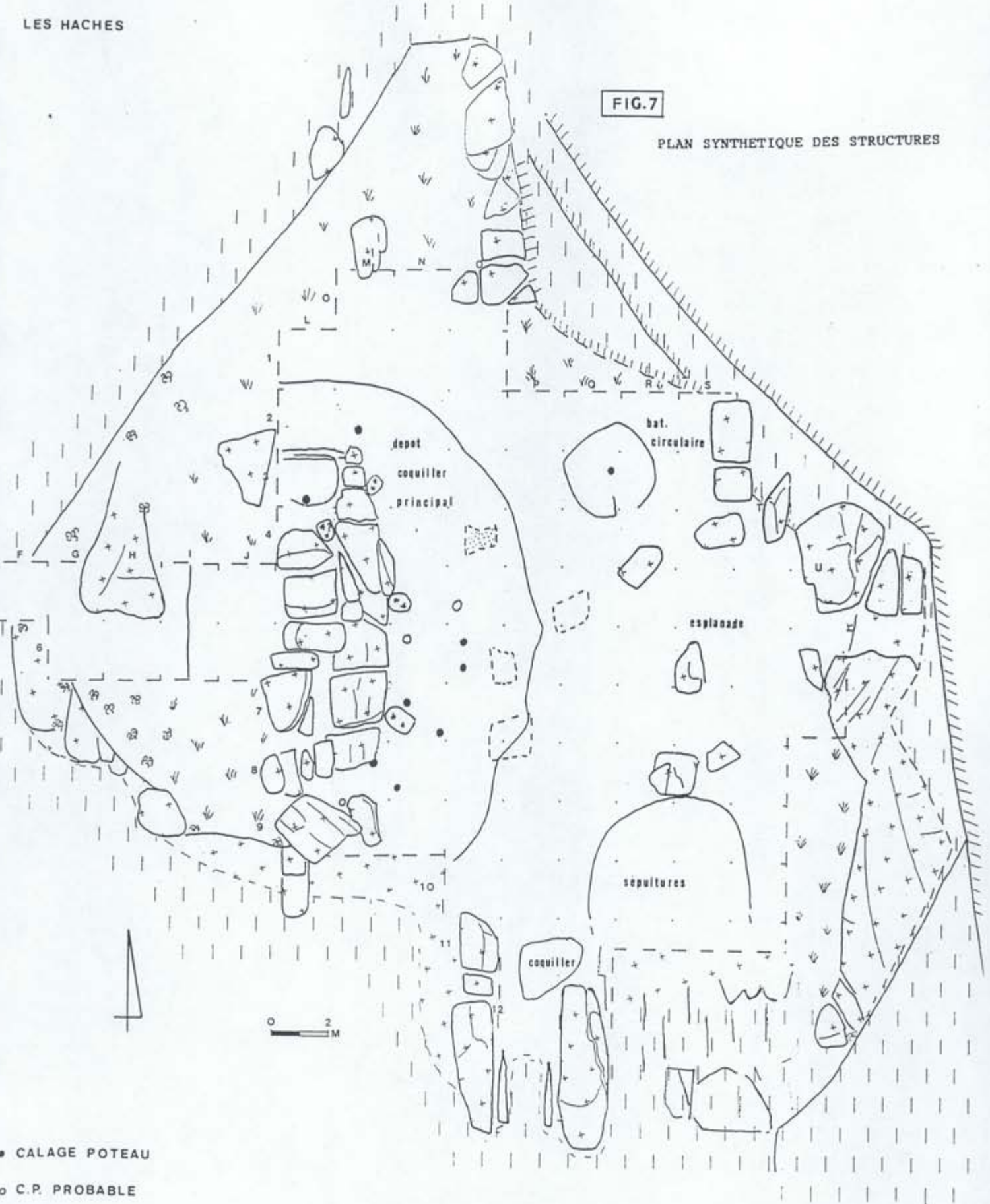
Quand à la date la plus tardive, elle est donnée par la comparaison du mobilier entre la nécropole et le reste du site. En effet, le matériel gallo-romain précoce présent à l'état de résidu sur l'esplanade et dans le dépôt coquillier principal permet de leur donner un terminus post-quem de 50 ap JC. L'absence totale de ces céramiques dans l'unité stratigraphique des nécropoles permet donc de bien les différencier et donc de situer les inhumations et probablement le début de la fréquentation du site entre la frappe des monnaies et la formation du dépôt coquillier principal, c'est à dire entre les dernières années avant notre ère et 50 ap J.C.. Toutefois la présence de mobilier gallo-romain précoce à l'état de rebut sur l'ensemble du site permet d'estimer que cette date doit être rapprochée du début de notre ère, voir de la dernière décennie avant (datation ne tenant pas compte de la durée de vie des objets, ni du temps nécessaire à leur arrivée aux confins de l'Armorique, voir à ce sujet les datations des céramiques tibériennes de corseul). Il est donc probable que l'ensemble de ce matériel, celui contenu dans le dépôt coquillier principal soit l'illustration de l'activité pratiquée sur les Haches.

La deuxième tranche chronologique donnée est le réaménagement de l'ensemble du plateau. Le plan de répartition des collages permet d'associer l'ensemble du matériel et donc de proposer une même date. Deux éléments viennent ici se compléter. La présence d'une sigillée de la Gaufresenque datée entre 40 et 70, et la datation des quelques fragments de tegulae contenus dans le dépôt. Leur relation certaine avec celles observées dans le gisement A, permet de leur donner la même datation, entre 30 et 70 a.p. J.C. (Cf annexe 2 et 3). En contrepartie la présence des monnaies et des statuettes à gaine sur l'esplanade semble être témoin de l'utilisation et non de l'aménagement. En cas contraire, il est probable qu'elles aient été retrouvées dans le dépôt. Elles fournissent également des date ante-quem de la période de Claude. Ainsi bien cadré, on peut situer le réaménagement des environs de 50 a.p. J.C..

Il est probable alors que le site ait continué d'être fréquenté jusque dans le courant du 2nd siècle. Avec probablement un déplacement de l'activité principale, ou au moins un deuxième aménagement contemporain du dépôt coquillier principal, en contre bas sur la plate-forme rocheuse. En effet, l'éboulis rocheux dans lequel sont récupérés les ultimes vestiges du site, livre toujours son quota de mobilier et a fourni cette année un fragment de sigillée curle 15 qui permet de parler du 2° siècle, en attente des résultats de l'étude précise des statuettes retrouvées à cet endroit (cf.rapport 1990).

FIG.7

PLAN SYNTHETIQUE DES STRUCTURES



- CALAGE POTEAU
- C.P. PROBABLE
- ☺ FOYER
- ⊞ FOSSE
- ▨ ROCHE RUBEFIEE



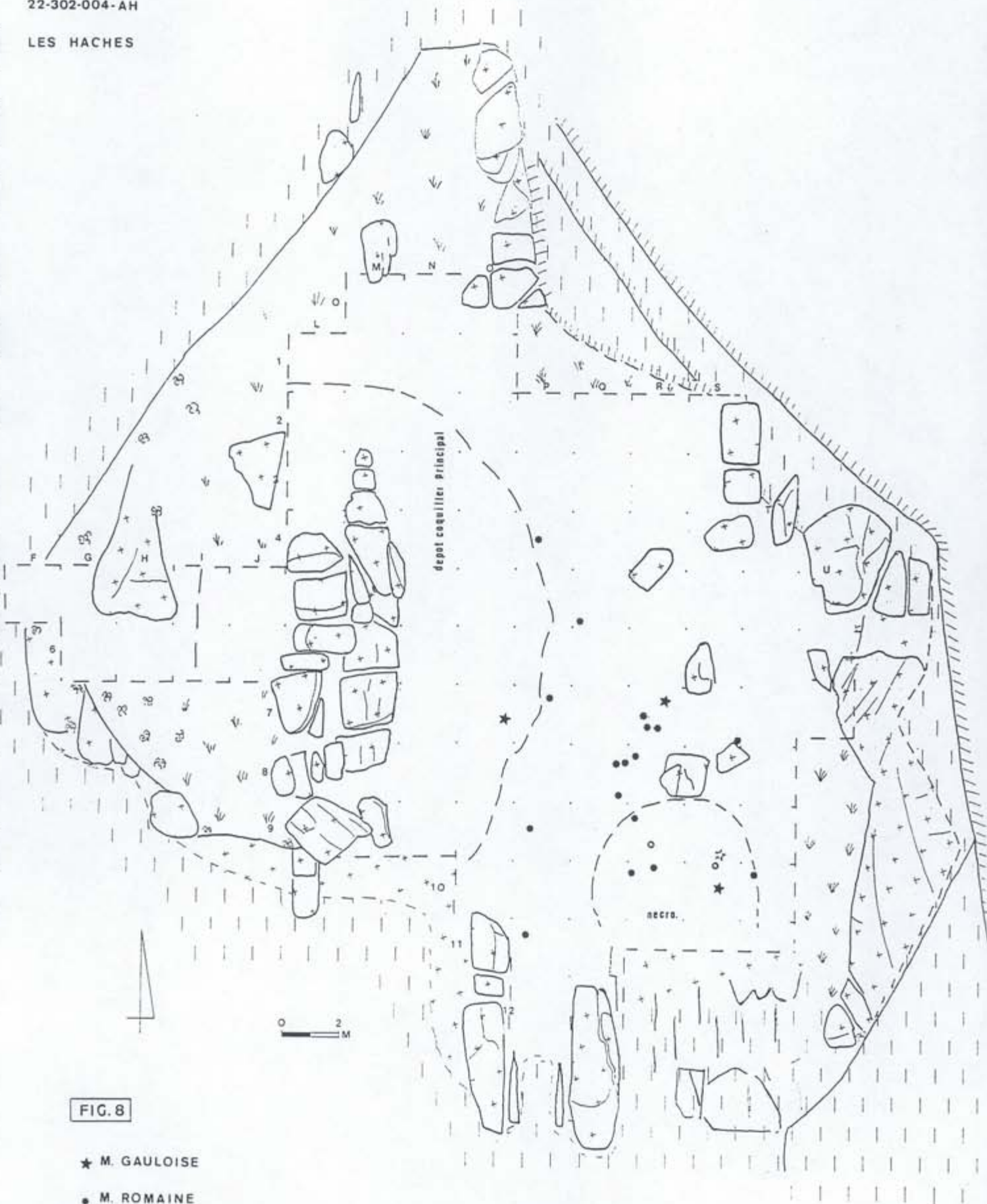


FIG. 8

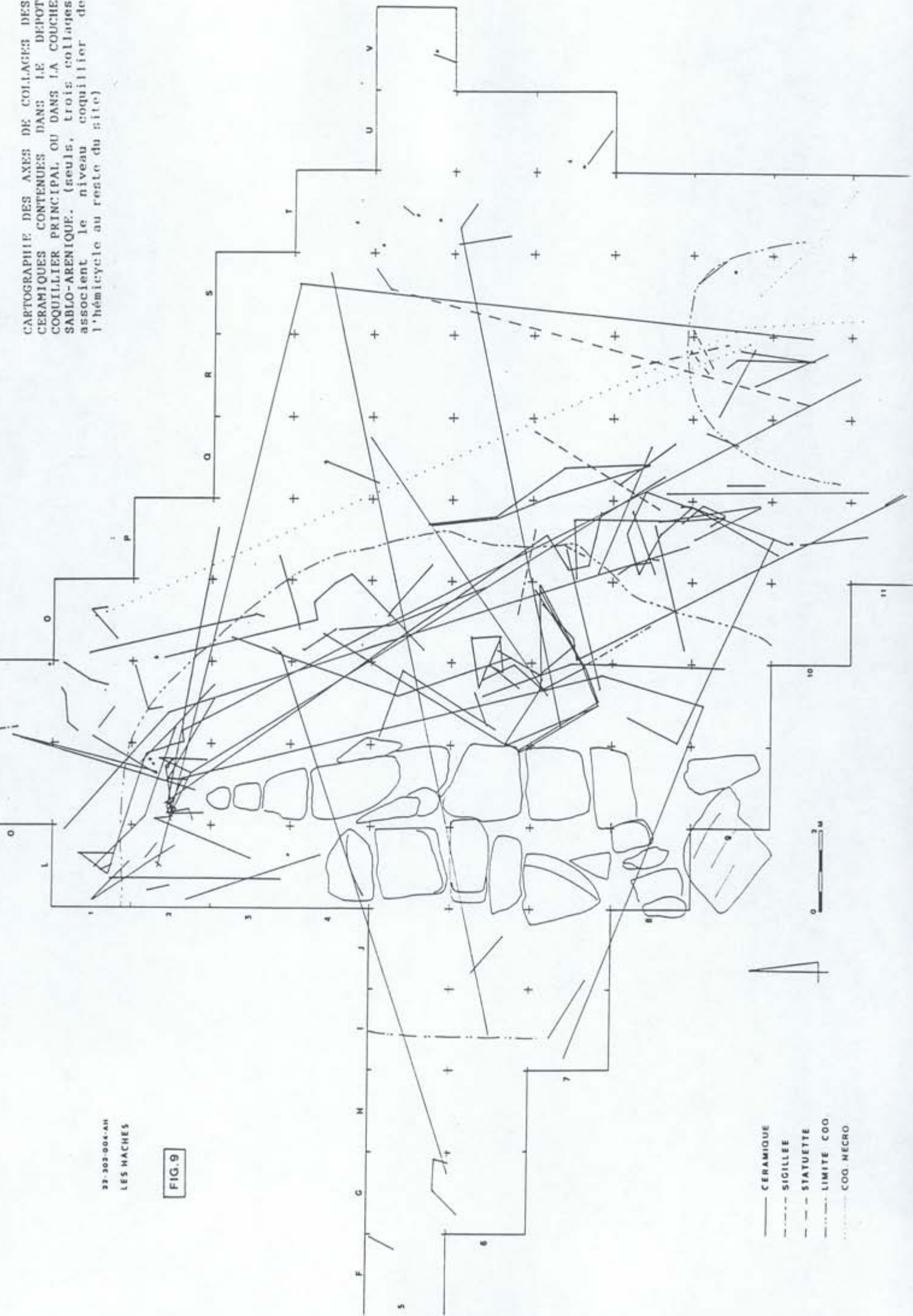
- ★ M. GAULOISE
- M. ROMAINE
- ⊕ M. DES SÉPULTURES

PLAN DE REPARTITION DES MONNAIES

CARTOGRAPHIE DES AXES DE COLLAGES DES  
 CERAMIQUES CONTENUES DANS LE DEPOT  
 COQUILLIER PRINCIPAL OU DANS LA COUCHE  
 SABLO-ARENIFERE. (seuls, trois collages  
 associent le niveau coquillier de  
 l'hémicycle au reste du site)

22-302-004-AH  
 LES HACHES

FIG. 9



- CERAMIQUE
- - - SIGILLEE
- · - STATUETTE
- · · LIMITE COO.
- · · COO. NECRO.

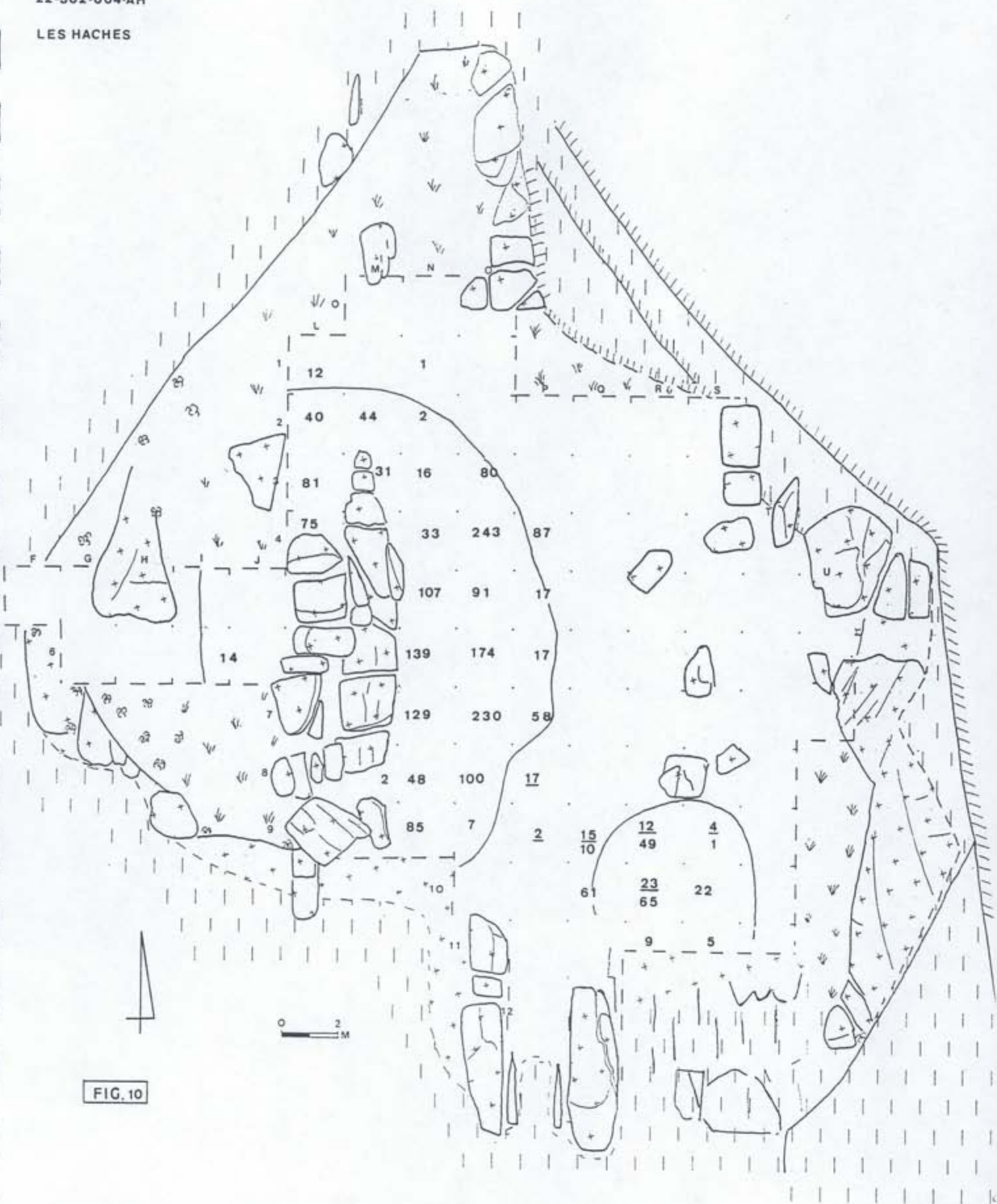


FIG. 10

## PLAN DE REPARTITION DES OSSEMENTS ANIMAUX

Le nombre correspond au nombre de fragments retrouvés par carré.

CONCLUSION CRITIQUE

A l'issue de cette dernière et troisième campagne, la majorité des actions archéologiques de terrain envisageables ont pu être menées. La fouille a tout d'abord permis le sauvetage de la partie basse de la nécropole amenée à disparaître plus ou moins rapidement face à l'érosion marine.

La quasi-totalité de l'îlot a pu être fouillé. Les zones qui n'ont pas été observées se situent soit sur les pentes et ne présentent manifestement pas de niveaux de terre suffisant pour receler des éléments nouveaux, ou se situent en petite partie en marge des zones de fouilles, limitant ainsi la possibilité de structures nouvelles importantes.

Toutefois, si l'action archéologique de terrain semble bien avoir abouti, différents points devront faire l'objet d'étude complémentaire et sont indispensables pour la compréhension du site.

Tout d'abord, il est évident que le site n'est pas complet et qu'une partie a disparu à la suite de l'érosion. Pour redonner sa place à ce complexe religieux, il est nécessaire de faire une étude de géomorphologie afin d'estimer l'étendue initiale et la perte des surfaces occupables. Elles nous semblent actuellement différentes suivant les endroits de l'îlot. Nous estimons au mieux à quelques mètres la disparition du sol antique au sud de la nécropole. Mais que restituer de la plate-forme rocheuse objet de la campagne de 1990, même si le processus érosif semble maintenant connu? Des contacts sont en cours avec le Laboratoire d'études géomorphologiques de Dinard.

Enfin, l'étude des structures ne pourra être optimum, sans l'intervention de spécialistes pouvant prendre en charge l'analyse de certain mobilier. L'étude des sépultures est déjà entre les mains de Patrice Courtaud.

L'importante quantité d'ossements animaux présents dans les dépôts coquilliers nécessite la même démarche. Pas toujours bien conservés en Armorique, nous disposons ici d'un corpus intéressant qui pourrait s'inscrire en complément de ce qui a été vu aux Ebihens (Krauss, in Langouët, 1989). Se pose aussi la question de leurs relations avec le contexte religieux.

Enfin, les foyers ont produit des charbons de bois. Il est possible que l'analyse anthracologique, puissent éclairer le fonctionnement de ces foyers, et, pourquoi pas, les rites. Cette étude serait également susceptible de compléter celle des Ebihens (Marguery, in Langouët, 1989)

Enfin, il est intéressant de souligner la valeur de la découverte des sépultures. Sans vouloir ici détailler la problématique qui sera développée dans le chapitre suivant, il est certain que ce site est susceptible d'apporter des éléments nouveaux.

En Armorique, la connaissance des sépultures de La Tène finale est très partielle, et a surtout fait l'objet de découvertes anciennes ou de fouilles très partielles. Le premier bilan établi en 1975, (Giot, 1975) faisait état d'une cinquantaine de cas d'inhumation répartis sur le littoral du Finistère et du Morbihan. Elles sont généralement présentes dans les dunes cotières, conservées par l'apport calcaire des coquillages présents dans le sable. Dans de nombreux cas les indices de datation sont maigres, voir inexistant, ce qui pose le problème de leur réelle appartenance à la période de La Tène. Signalons enfin que souvent les ossements ont depuis disparu. Seul le cas des sites de la presqu'île de Quiberon sont exploitables. Le site de Kerné, fouillé en 1934, constituant jusqu'ici l'essentiel de la documentation de référence (Le Rouzic, 1934).

En ce qui concerne l'incinération, le problème est pire. Quelques découvertes anciennes mentionnent des cimetières à incinération, marqués par des stèles et datés de La Tène ancienne dans le mobilier duquel il a pu être retrouvé des éléments gallo-romain précoces comme à Kerviltré à Saint-Jean-de-Trolimon, à Bagatelle à Saint-Martin-des-Champs (Du Chatellier, 1907; Galliou, 1989). Dans ces sites, des inhumations ont été signalées intercalées entre les incinérations. Les notes de fouilles de l'époque ne permettent pas de définir si ces éléments peuvent traduire une persistance de la fréquentation de ces sites ni sous quelle forme.

Certaines des fouilles modernes ont mis à jour des structures interprétées comme des tombes à incinération ou à inhumation dans des habitats de La Tène finale, mais jamais aucun matériel osseux n'est venu le confirmer. L'interprétation se base seulement sur des architectures de pierres associées ou sur des dépôts cendreaux (Braden, Plouvorn) (Le Bihan, 1984; Tanguy et al., 1990). L'absence du squelette est imputée à la nature du sous-sol qui ne favorise guère la conservation. D'autres cas signalés sont des sépultures d'enfants dans de l'habitat à Goulvars ou Kergroix à Quiberon.

Hormis la sépulture des Ebihens, Il semble bien que les Haches soit le premier exemple, fouillé avec les méthodes modernes, d'un ensemble d'inhumation de l'âge du Fer en Armorique.

PISTES DE RECHERCHE ET ETAT DE LA REFLEXION



PISTES DE RECHERCHE ET ETAT DE LA REFLEXION

Loin de disposer de toute la documentation que le site devrait nous livrer; nous avons tenté diverses réflexions que nous présentons ici. Il sera nécessaire de faire procéder aux analyses précédemment explicitées, et d'affiner au mieux la datation et la classification du mobilier. Ces chapitres ne peuvent constituer en aucun cas une synthèse et présentent plus des pistes de réflexions qu'il nous faudra poursuivre à la lumière des résultats des expertises. Il est probable qu'un certain nombre d'éléments seront infirmés. Il s'agit d'un état de la question.

L'ATTRIBUTION CULTURELLE DE LA NECROPOLE

Une des premières questions concerne l'attribution culturelle des sépultures. Bien qu'elle soit, d'après les données de fouilles, contemporaine, ou postérieure, à l'époque augustéenne, probablement des toutes premières années de notre ère, une analyse des différents critères permettant de les situer culturellement dans cette période charnière était nécessaire.

Différents faits archéologiques ont été analysés et se prononcent pour une attribution à la civilisation Laténienne. Peut être avec une certaine forme d'acculturation qu'il est actuellement difficile de préciser face à l'absence de référence locale ou générale.

Tout d'abord, il s'agit d'inhumation et les sépultures même si elles ne semblent pas directement simultanées, sont directement associées par l'organisation interne du site et forment un tout. De manière générale en Gaule romaine, au Haut Empire, le rite funéraire le plus couramment pratiqué est l'incinération. (Prieur, 1986; Hatt, 1951). Ce fait n'est pas infirmé pour L'Armorique (Galliou, 1989). D'autre part, malgré la faiblesse de la documentation, l'inhumation est attestée en Armorique pour la fin de l'Age du Fer. Il semble qu'elle soit le mode majeur actuellement reconnu à La Tène finale (Giot, 1975). Cette analyse se limite malheureusement à seulement une dizaine de sites et la fragilité des incinérations peut être une des causes de leur absence. La majorité des sépultures à inhumations recensées sont connues dans des dunes ou dépôt coquilliers en contexte littoral, (Kerné à Quiberon, Ebihen, Moulin de la rive en Locquirec etc.). Il est probable que la présence d'élément calcaire soit un critère qui ait permis ici leur conservation.

Le site qui permet le maximum de comparaison et sur lequel le plus d'éléments sont connus est le site de Kerné à Quiberon (56), fouillé en 1931 et 1932 (Le Rouzic, 1934). 7 sépultures à inhumation ont été retrouvées à proximité immédiate de bâtiment et de foyer en pierres. Les squelettes, allongés sur le dos ou le côté, étaient recouverts d'amas coquillier épais de 0,30m à 1,50 m. Certains possédaient des bracelets et fibules en bronze. Le mobilier retrouvé sur le site date bien de La Tène Finale. La pièce la plus récente semble être un vase bobine contenant une incinération. Les analogies de mobilier, de parure, de situation et de structure (foyer), en font le site le plus proche de la nécropole des Haches et apportent des arguments pour un rattachement des Haches à la même période chronologique.

D'autres arguments différents viennent étayer ces résultats.

Tout d'abord c'est le contexte ilien. Rappelons que la mythologie irlandaise situe le monde des morts sur une île appelée Tech Duinn (De Vries, 1984). Argument quelque peu dangereux, il semble être cohérent et peut expliquer un choix ou un rattachement de ces populations marines au sites Ilien.

Les statuettes en argile blanche ne présentent pas de lien stratigraphique avec le dépôt coquillier accueillant les inhumations. Seule, la situation les rapproche. Hors il s'agit ici d'éléments à gaine datés au plus tôt de la 2<sup>nd</sup>e moitié du premier siècle. Il a été mis en évidence dernièrement que ces objets, loin d'être d'inspiration gauloise, correspondaient plutôt dans leur image aux traditions religieuses latines (Brunaux 1993). Il semble donc probable en cas d'attribution des sépultures à la culture gallo-romaine que de tels éléments de facture précoce y soient directement associés.

#### OFFRANDES ET RITES

Le mobilier contenu dans la zone des inhumations peut être réparti en Trois catégories:

Le matériel (principalement, la céramique et les ossements animaux) faisant partie intégrante du dépôt coquillier, ne peut être associé à des offrandes (fig. 9, 10). Il s'agit d'éléments très fragmentés qui ne présentent semble-t-il pas de rapport direct avec les sépultures si ce n'est l'emplacement. Il a été retrouvé aussi bien dans la zone d'inhumation que dans la partie bâtie du foyer. Son mérite principal est de pouvoir fournir un élément dateur.



Le mobilier associé aux inhumations (bracelets, statères coriosolites) semble faire partie intégrante de la parure ou des possessions des personnages avant leur mort. Ainsi, les bracelets ont été retrouvés sur les avant-bras et les statères coriosolites soudées par la corrosion peuvent provenir d'une bourse faisant partie de l'habillement du défunt. Le bracelet en verre bleu porte sur sa face externe des traces d'usure qui attestent d'un port, d'une utilisation avant l'enfouissement. Nous ne les associerons donc pas à des offrandes, mais à la propriété des individus.

Les offrandes semblent matérialisées par les deux monnaies à autel de Lyon qui sont dans le dépôt coquillier de manière certaine et associées à l'architecture des tombes (fig. 8). Leur présence n'est pas incompatible avec des sépultures Laténienne (Gruel, 1989, 20-21) (Villard, 1993, 254). Qu'elle est alors leur signification?

Habituellement interprétées comme des monnaies de Naulage, ou obole à Charon, leur présence est généralement associée au monde romain.

Il est possible qu'ici: "elles symbolisent les offrandes faites aux défunts à qui on donnait avant tous ces biens" (Prieur, 1986, 30). Notons qu'il peut alors s'agir d'un certain phénomène d'acculturation, de mutation tel celui présenté sur les sanctuaires Laténien post-conquêtes, ou les multiples monnaies, semble matérialiser un rite plus ancien et en être une nouvelle image. (Brunaux, 1987, 160)

L'absence apparente de tout autre type d'offrande, ne peut être qu'une illusion. En effet, la fonction du foyer doit être définie. La présence du petit objet en fer dans la première partie du foyer et dans le dépôt pose la question d'un rite éventuel de crémation d'objet. S'agit-il d'une sorte d'ustrinum pour le mobilier. Signalons aussi la présence de céramique semblant avoir brûlée, (il ne s'agit pas de trace de chauffe, que l'on peut retrouver dans des sites domestiques). Elles se retrouvent majoritairement au nord-est immédiat de la zone des sépultures. Enfin certains objets métalliques présents sur le site ont peut être aussi subi une crémation. Leur état de conservation semble le suggérer.

Le foyer peut avoir une autre fonction. Les inhumations sont associées à de nombreux charbons ou trace de cendres (importance de l'analyse anthracologique). Il semble logique d'évoquer une relation étroite entre ces deux faits. Quel rôle pouvait avoir ces dépôts de cendres.

Ainsi, à l'opposé de ce qui a pu être signalé pour l'Armorique gallo-romaine (Galliou, 1989) la faible quantité d'offrande n'est pas du tout certaine pour le site des Haches.

## RITE ET ORGANISATION

Au premier abord, les sépultures ne semblaient pas très riches. Trois d'entre elles n'ont fournies aucun mobilier d'accompagnement. Nous venons de voir que cette vision est un peu rapide et non discriminante.

Le site tout entier semble au contraire témoigner de traitement attentionné et d'un souci de respect.

Ainsi, l'hémicycle montre une organisation et une orientation, pensée et calculée. La structuration elle-même demande des efforts que l'on ne produit pas en l'absence de respect de la personne ou du rôle qui lui a été attribuée. Rappelons en opposition, les découvertes de cadavres rejetés dans des contextes détritiques, des fosses ou des silos sur certains Habitats (Pion, Guichard, 1993). Il semble donc qu'il ne s'agisse pas de n'importe qui ou de n'importe quoi.

La sépulture triple est en elle-même un cas particulier. La position tête-bêche des trois personnes dans la zone intermédiaire de la nécropole résulte manifestement d'une logique. La présence dans la tombe, sur chaque avant-bras gauche d'une pierres recouvrant les bracelets n'est pas un hasard.

Enfin, élément peut-être le plus diffus et que nous allons étudier, les coquillages. En effet, il est probable qu'ils soient la raison de la bonne conservation des ossements. Nous avons pu mettre en évidence sur le dépôt coquillier principal du site leur utilisation comme matériaux de construction après une récupération sur la plage de coquilles vides et probablement aussi d'apport de poubelles venant d'ailleurs (rapport, 1991). Il ne s'agit donc pas forcément de déchets alimentaires. Nous envisageons ici la possibilité d'un choix de matériaux dans une optique funéraire. En effet, rappelons qu'en Chine, certaines peuplades, inhumant leurs morts dans du coquillage brûlé. Loin de vouloir faire une comparaison hâtive et non avenue, on peut se demander si les populations locales et côtières du début de notre ère, n'avaient pas fait le rapprochement entre le coquillage et la conservation des ossements. Ou bien si le coquillage par sa valeur nutritive importante n'avait pas acquis une image de marque.

Rappelons que ce fait se retrouve sur quelques un des sites côtiers ayant livré des sépultures en Bretagne. Aux Ebihens, la sépulture datée d'après l'abandon du site présente un personnage inhumé dans un dépôt de patelles. A Kerné, Toul Bras et Port Bara en Quiberon, le coquillage est omniprésent avec les sépultures ce qui avait fait interpréter ceci comme des inhumations dans des poubelles et qui donc signifiait forcément la présence d'un habitat. Affaire à suivre.

## SANCTUAIRE

A l'issue de la campagne de fouille de 1991, l'interprétation donnée pour l'ensemble du site était le caractère cultuel. Le dépôt coquillier principal et son bâtiment était entrevu comme un probable sanctuaire. Il est actuellement possible de présenter une certaine argumentation en ce sens, même si l'ensemble de l'approche matérielle découvert en 1992 n'est pas terminé. Tout d'abord, les vestiges dont nous disposons sont dissociables chronologiquement de la nécropole. Les deux terminus post-quem sont distants d'environ 50 ans. Il est donc possible dans un premier temps de dissocier l'approche de la nécropole, traitée ci-dessus, de celui du reste des structures.

Les principales composantes du site seront ici, exploitées.

Tout d'abord, aucune trace d'inhumation en place, dans le dépôt coquillier, ni d'incinération n'ont été reconnues. Nous excluons donc une fonction funéraire. Les fragments d'ossements humains (mâchoire de jeune enfant) retrouvés dans le coquillage à l'état de remblai, au même titre que le reste du mobilier, peuvent-être expliqués par la perturbation ancienne de la zone de l'hémicycle.

Le dépôt coquillier et le bâtiment semi circulaire daté au plus tôt des années 50, trouvent des comparaisons, somme toute assez éloignées avec les sites de Erquy(22), Mordelles (35), Trogouzel(29), Crozon (29) entre autre, ou des fana de plans circulaires ou polygonaux ont été retrouvés. La différence majeure se situe non pas dans la conception du plan, mais dans les matériaux employés. Notons également qu'il est probable qu'une absence de mur caractérise le bâtiment des Haches. L'emploi d'une couverture de tégulae peut être envisagée, mais à première vue, les calages de poteaux retrouvés ne devrait pas pouvoir la supporter. Enfin, le choix de l'emplacement du bâtiment sur le site génère une construction circulaire, englobant l'amas rocheux, qui ici est nettement plus adaptée au terrain. Reste également à définir si ces blocs rocheux ont joué un rôle religieux, ou si ils ont seulement servi de soutien à l'architecture, ou de protection face aux vents dominants.

On peut observer une certaine similitude entre les trois foyers ici retrouvés, et celui de la nécropole. Mais il n'est pas certain que le rôle ait été le même, celui-ci étant induit dans le cas de la nécropole, par sa situation.

Par contre, nous retrouvons quelques parallèles entre ces foyers et certains sanctuaires connus ailleurs. L'exemple de Bénécourt dans les Yvelines ou deux foyers marquent le centre de Cellae quadrangulaire à l'époque augustéenne. Aux Haches, si il est difficile de parler de centre du bâtiment, il est évident que ces foyers se situent le plus près possible de l'amas rocheux.

Enfin, la littérature antique ne manque pas de mentionner le rôle du feu dans la religion. Que ce soit dans le cadre d'un culte domestique où l'importance du foyer apparaît, (Brunaux 1986) ou dans le cadre d'un rôle purificateur autre. Rappelons à titre d'exemple le cas des vestales chargées de garder le feu sacré à Rome, ou encore, le sanctuaire de Bath dédié à une déesse locale, Sulis, souvent associée ou confondue avec Minerve: "dans son temple brûlait une flamme perpétuelle" (De Vries, 1984), ou encore, la mention dans la littérature irlandaise de Sainte-Brigitte, probable héritière de la déesse irlandaise Brigitte, qui gardait avec 19 autres nonnes un feu sacré à Kildure. (de Vries, 1984)

#### LES OBJETS SIGNIFICATIFS

Les monnaies associables stratigraphiquement à cette deuxième période du site sont présentes dans divers endroits mais la plus forte concentration se situe au sud-est immédiat du sol de coquillage (fig. 8). On y dénombre, entre autre, trois as de Néron et deux as de Claude (monnaies identifiées après la campagne de 1991) par L. Goulpeau (Université de Rennes I). Il est possible d'y voir un rite à Jactatio, rite qui semble se développer à partir de la conquête par l'apparition de monnaies sur les sanctuaires et qui deviendra courant sur les fana gallo-romain. Il s'agit d'une possible transposition, et surtout individualisation, voir popularisation à l'époque romaine du système des offrandes. (Bruneaux, 1987, 1993)

les statuettes, présentes sur le plateau rocheux se répartissent dans deux zones et sont significatives de cette répartition. Dans le dépôt coquillier, en position de remblai au même titre que le reste, deux socles de vénus anadyomènes (rapport 1991) qu'il n'est pas possible d'identifier.

Rappelons que ces objets apparaissent à partir du début du 1<sup>o</sup> siècle a.p. J.C. (Bemont et all., 1993). La totalité des autres fragments de statuettes appartient au type à gaine de Rextugénos. Elles sont présentes sur l'ensemble de l'aire aménagée, l'esplanade et dans la couche d'arène couvrant la nécropole. En attente d'étude complémentaire de ce mobilier, elles appartiennent au plus tôt à la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle, ou au 2<sup>nd</sup> siècle (Rouvier, 1990) (Bemont et all., 1993). Leurs présences, au même titre que les monnaies, corroborent l'idée de la fréquentation du site après l'édification du bâtiment et est significative de sa fonction.

Il a été mis en évidence dernièrement l'absence de filiation laténienne pour ce type de mobilier. Rien dans ce qui a pu être reconstitué de la religion celte ne permet d'y voir leurs origine, au contraire (Brunaux 1993). Leur origine paraît méditerranéenne voir romaine. Ce type d'objet semblent être le principal élément votif italien de l'époque républicaine. (Rey-vodoz, 1991, De Cazanove 1991). Leur présence, ainsi que celle des monnaies pourrait donc caractériser la transformation ou l'introduction de nouveaux rites consécutifs à la romanisation.

Ainsi, d'ores et déjà, quelques données permettent de réfléchir, à ces problèmes de mutation religieuse, tant sur la signification locale (datation), que sur les caractéristiques qui placent les Haches en une position particulière dans l'apport des sites cultuels du début de notre ère.

#### DE LA NECROPOLE AU SANCTUAIRE

L'on perçoit une vision schématique des Haches, nécropole puis sanctuaire. Il est certain que les choses ne sont pas aussi simple. Tout d'abord, à l'issue de la campagne de 1991, nous avons pressenti, par certaines traces d'aménagement antérieures au dépôt coquillier, une occupation plus ancienne, fosses aménagées dans la roche, surface rubéfiée, quantité de pierres brûlées constituant le radier du sol coquillier, et dans une certaine mesure des éléments du mobilier (rapport 1991). Actuellement, si cette occupation est bien attestée par la nécropole, cela n'explique pas l'ensemble des autres traces perçues sur le site. Il est probable que des aménagements ont été détruit lors de l'édification du nouveau bâtiment. Leur signification nous semble toujours aussi ténu. Nous avons suggéré un rapprochement avec celle des sanctuaires laténiens, argumentant qu'une extension des surfaces de fouilles était nécessaire pour leur compréhension. Hors, aucune autre fosse ne venant compléter un plan qui pouvait être un élément de réflexion n'est apparu. La question reste donc actuellement posée: En quoi pouvait consister ces premières structures?

Ce qui semble important, c'est la conservation de la nécropole, même si une partie semble avoir été entamée. Elle assure une pérennité du site jusqu'à son abandon.

LES CARACTERISTIQUES ET L'ORIGINALITE DU SITE.

Ainsi actuellement défini, Les Haches présentent diverses originalités qu'il nous appartient de tenter de situer.

Tout d'abord, la situation maritime qui est peu ordinaire. Il s'agit à notre connaissance du premier site cultuel du début de notre ère retrouvé en contexte ilien. Il est nécessaire de rappeler deux textes antiques qui mentionnent des sanctuaires sur des Iles, démontrant ainsi la recherche qui reste à poursuivre en ce domaine.

Strabon, d'après Posidonios d'Apammée lui même tributaire d'Artémidore qui écrivait vers 100 avant notre ère:

*" Il y a dans l'océan une petite île, qu'il situe devant l'embouchure de la Loire et pas tout à fait en haute mer, habitée par les femmes des Samnites (= sans doute les Namnètes) possédées de Dionisos et vouées à apaiser ce dieu par des rites mystiques et par toutes sortes de cérémonies sacrées. Aucun homme ne met le pied sur cette île; en revanche, les femmes elles-mêmes traversent l'eau pour s'unir à leurs maris et s'en retournent ensuite. La coutume veut qu'une fois par an elles enlèvent le toit du temple et en refasse un le même jour, avant le couché du soleil, chacune y apportant sa charge de matériel. Celle dont le fardeau tombe à terre est déchiquetée par les autres..."*

Le deuxième texte est celui de Pomponius Méla écrivain latin originaire du sud de l'Espagne; son oeuvre est plus récente, entre 37 et 54 a.p. J.C.

*"Sena dans la mer britannique, face au littoral des Ossismii, est renommée à cause de son oracle d'une divinité gauloise, dont les prêtresses, sanctifiées par une virginité perpétuelle, sont, dit-on, au nombre de neuf: On les appelle Gallizenae et on les croit douées de l'extraordinaire pouvoir de déchaîner par leur chant les flots de la mer et les tempêtes, de se changer en animaux, comme il leur plaît, de guérir les maladies incurables, de connaître et de prédire l'avenir; mais elles ne se dévouent qu'aux navigateurs, ceux du moins qui ont pris la mer dans le seul but de les consulter."*

Nous avons vu précédemment qu'il était difficile de préciser si des vestiges de temples ou de sanctuaire pouvaient être contemporains de la nécropole et avaient précédé le nouvel aménagement et surtout ce qu'ils pouvaient être. Il est par contre assez rare de rencontrer dans la littérature archéologique leurs présences conjointes.

On peut toutefois mentionner quelques sanctuaires, près desquels ou dans lesquels des tombes ont été retrouvées. Citons entre autre et à titre d'exemple:

- Le site de Tronoen en Saint-jean de Trolimon réidentifié comme un sanctuaire de La Tène (Duval, 1990) où une inhumation d'un jeune-homme avec du mobilier d'accompagnement a été retrouvé en 1875.

- Le temple de Trogouzel en Douarnenez, où un squelette en connexion anatomique était placé dans un sol de béton de la fin du 1<sup>o</sup> siècle a.p. J.C., mais surtout la présence à 300 m du temple d'une nécropole gallo-romaine à incinération. (Galliou, thèse)

- En Suisse, un sanctuaire précoce en Chaplix, implanté probablement à l'intérieur de l'enceinte d'une grande villa suburbaine, et présentant d'étroit rapport avec le domaine funéraire. (Rey-Vodoz, à paraître).

- La découverte à Acy-Romance de sites funéraires qui comportent des aménagements et des bâtiments qui sont semblent-il des temples, dénommés alors sanctuaires de nécropoles (Lambot, 1993).

Il semble que derrière tout cela se cache le problème de la vocation de chaque sanctuaire et de ces particularités. Citons enfin J.L. Brunaux : "les rites de la mort ne sont pas séparables de l'activité cultuelle qui s'adresse aux Dieux ou à la nature. Les morts par leurs sépultures, viennent prendre place à mi-chemin entre la maison des hommes et le sanctuaire des Dieux. "(Brunaux, 1986)

Nous ne voyons donc rien d'incompatible à la présence conjointe ou à la succession d'une nécropole et d'un temple qui aura les fonctions d'un sanctuaire, (reste peut-être à définir la raison initiale).

Dernière originalité actuelle du site des Haches, déjà soulignée, l'organisation interne de la nécropole, dans un hémicycle, avec des axes d'orientation respectés. Nous n'en connaissons pas d'équivalent.

## LES HACHES DANS SON ENVIRONNEMENT

Il n'est sans doute pas nécessaire de revenir sur l'attribution des Haches aux coriosolites. L'îlot se situe dans la grande baie de Saint-Malo qui limite au nord le territoire de cette population. Divers autres sites littoraux sont connus pour des périodes contemporaines, Les Ebihens, Alet, Ile Agot.. et d'autres sont marqués par des toponymes pré-romain, Cézembre, Calnach (Souillet et Langouët, 1974).

Il semble plus intéressant de replacer les Haches par rapport à l'environnement plus immédiat, celui de la Baie de Saint-Jacut. L'Archipel est situé au nord de la baie face au large et constitue en fait l'extrémité d'un alignement rocheux, la divisant en deux, matérialisé d'une part par la presqu'île de Saint-Jacut, puis l'île des Ebihens. (fig. 11)

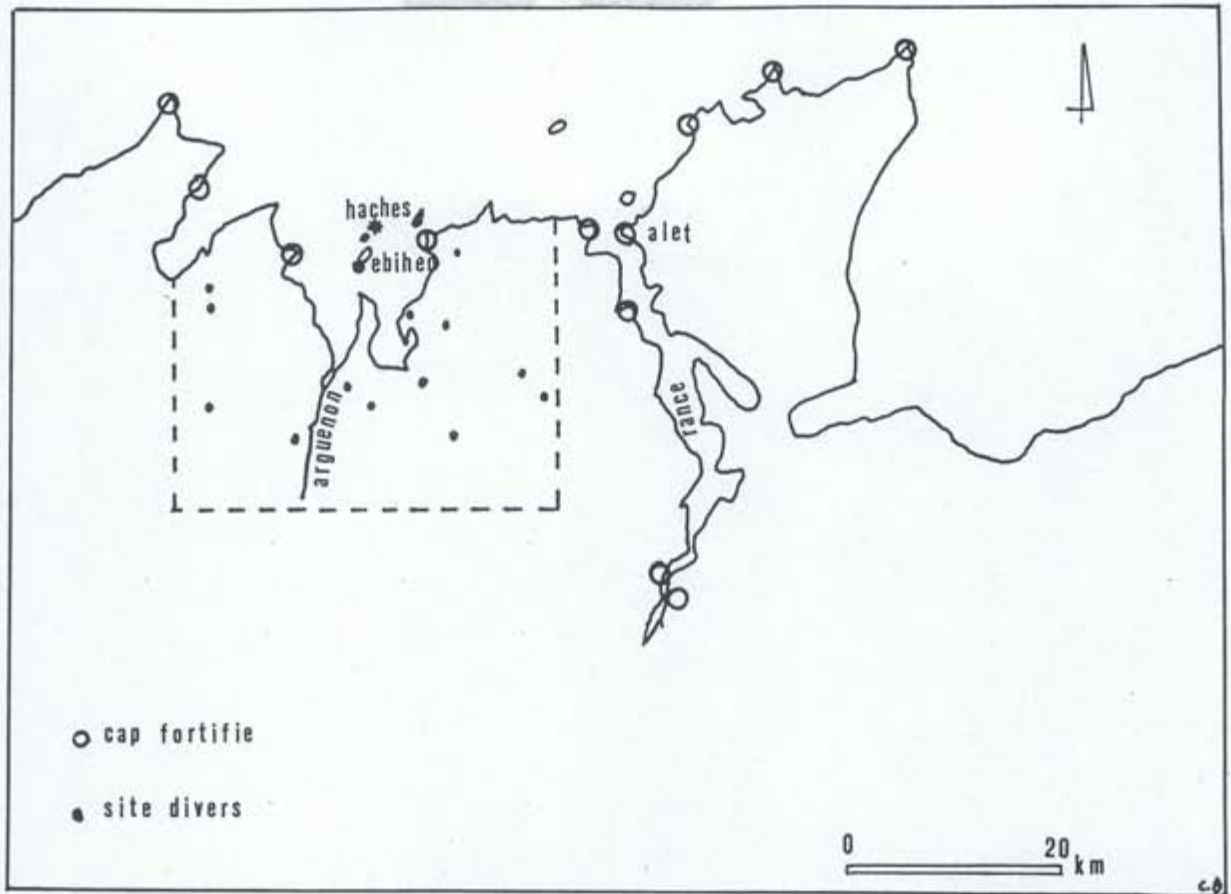
Les vestiges recensés situent les Haches en position centrale face aux large, encadré de deux caps fortifiés probablement de l'âge du fer. Chacun occupe une position opposée de chaque côté de la sortie de la baie. Position qui ne semble pas fortuite, mais, au contraire, relève d'une organisation, pourquoi pas une protection de la baie.

Outre le village des Ebihens fouillé de 1984 à 1986, différents autres sites ont été identifiés sur l'ensemble des îles de la baie, notamment sur l'île Agot où des céramiques, entre autre de la Tène finale et des ossements humains ont été retrouvés. (Giot, 1980)

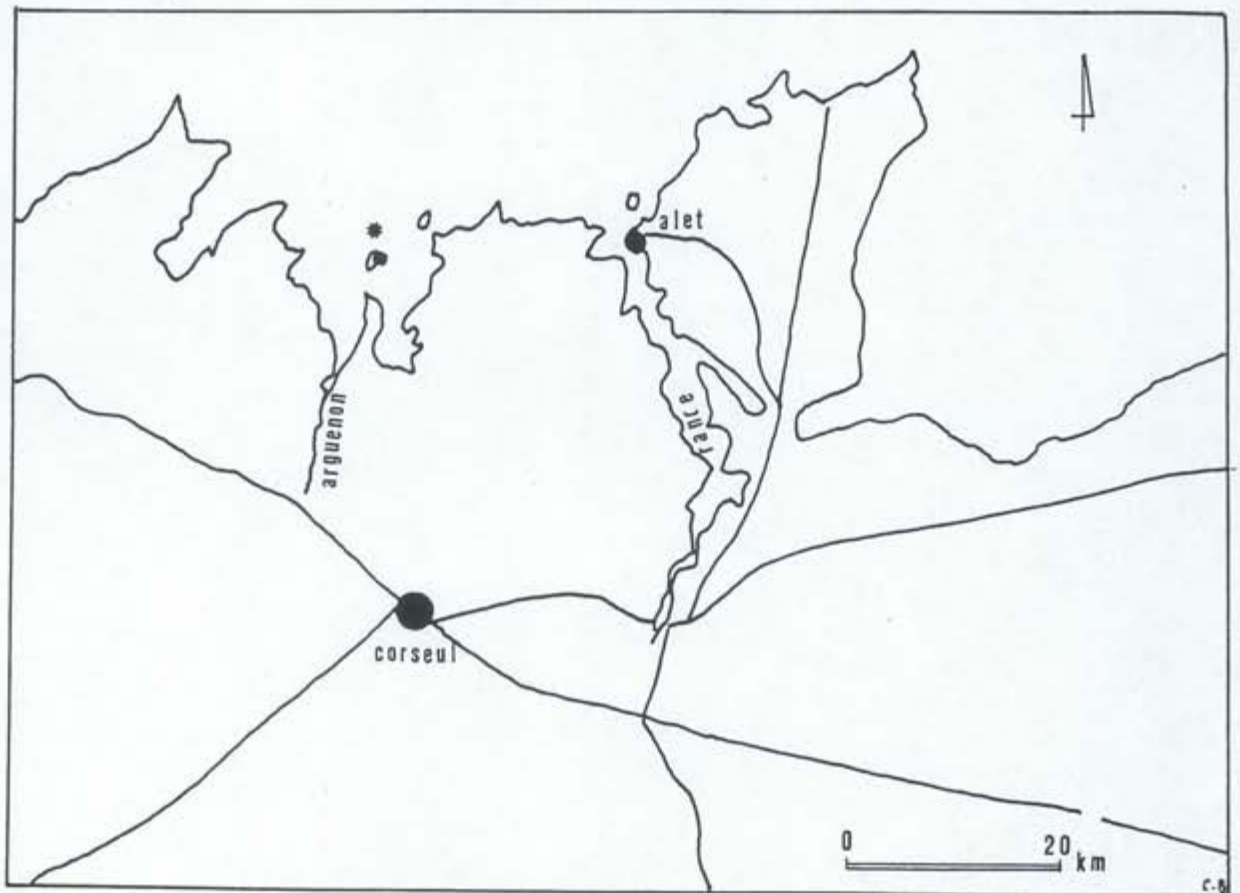
L'ensemble des Iles, y compris les Haches, se situe à droite de l'embouchure de L'Arguenon, qui constitue un des axes de pénétration dans le territoire coriosolite. L'existence d'un trafic trans-Manche ou encore d'importations diverses par voie maritime venant tout aussi bien du nord de l'Europe que des régions méditerranéennes, suggère que l'ensemble des axes fluviaux, à l'image de ce qui a été démontré pour la Rance, soit un réel relais à la voie maritime et ait été exploité aussi bien à La Tène qu'à la période romaine (Langouët, 1988). Il est donc probable qu'il faille concevoir cette baie également comme un axe de passage.

Ainsi des liens évident se retrouvent aux travers du mobilier de céramique avec l'habitat isolé des Ebihens, mais aussi avec celui de la couche gauloise d'Alet. Ces liens sont perçus comme l'appartenance à une même période et une même population, mais sont aussi le reflet d'un même commerce. (céramique fine à cordon, urne globulaire).





REPARTITION DES SITES DE L'AGE DU FER CONNUS DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE DES HACHES



CARTOGRAPHIE DES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATIONS ET CENTRES URBAINS AU HAUT-EMPIRE

En ce qui concerne la période gallo-romaine, le mobilier céramique présente des analogies avec celui des niveaux tibériens retrouvés à Corseul, nouvelle capitale de la Civitas (Cf . annexe 2). Cette cité n'est pas très éloignée des Haches et pouvait être facilement rejointe par L'Arguenon, à la limite de navigation de laquelle une voie permettait de rejoindre la capitale. Il est probable que la similitude des céramiques entre Corseul et les Haches soit une illustration de cet axe de communication.

Le village gaulois des Ebihens présente une occupation contemporaine mais exclusivement indigène, jusqu'à la fin du premier siècle, période de son abandon (Langouët, 1989). Il est fort probable que les deux sites aient été fréquentés par la même population. Reste à lever l'ambiguïté qui les différencie. Si le village a conservé des traditions indigènes jusqu'à la fin du 1<sup>o</sup> siècle, le site des Haches accueille du mobilier gaulois et gallo-romain contemporain de celui des Ebihens. La solution se trouve peut-être dans la fonction religieuse du site. Il est possible que d'autres groupes humains aient fréquenté les Haches.

Autre ambiguïté observée; l'occupation des Ebihens remonte au second siècle avant J.C., or, celle des Haches, ne doit pas remonter beaucoup plus loin que le début de notre ère. Qu'est-ce qui a pu motiver cette création? S'agit-il du déplacement d'un autre complexe religieux?

Autant de questions auxquelles il nous appartient désormais de réfléchir.

## BIBLIOGRAPHIE

BARDEL A., 1977 - Urnes funéraires gauloises à Corseul (C.-du-N.), *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, LXXXIV, p. 111-124.

BEMONT C.; JEANLIN M.; LAHANIER C.; 1993 - Les figurines en terre cuite gallo-romaines, *DAF 38*.

Bernier G. 1968 - Un établissement gaulois à Runaron, st pierre Quiberon, *Annales de Bretagne* LXXV, p 149, 152

Bernier G. 1969 - Un nouvel habitat dans la dune de Kergroix, Saint-Pierre-de-Quiberon, *Annales de Bretagne* LXXVI, p. 149-152.

BOURGEOIS C., 1991 - *DIVONA I, Divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau*, éd De Broccard.

BRUNAUX J.L., 1986 - *Les gaulois sanctuaires et rites*, collection les Hespérides, éd. Errance, Paris.

BRUNAUX J.L., 1987 - Les monnaies gauloises dans les sanctuaires; *Mélanges offerts au docteur J.B. Colbert de Beaulieu*, Paris; p. 157-162.

CABUY Y., 1991 - *Les temples gallo-romain des cités des Tongres et des Trévires*, Publications Amphora, vol. XII.

CLEMENT M., 1979 - Douarnenez: fouilles du temple gallo-romain de Trogouzel, *Archéologie en Bretagne*, n° 24. p. 23-25.

CLEMENT M., 1979 - Une importation précoce de céramique commune en Armorique, Les urnes globulaires à bord mouluré, *Archéologie en Bretagne*, n° 29; p. 13-17.

DAIRE M.Y., 1992 - Les céramiques armoricaines de la fin de l'age du Fer, *Travaux du laboratoire d'anthropologie de Rennes*, n° 39.

DE CAZANOVE O., 1991 - Ex-voto de l'Italie républicaine sur quelques aspects de leur mise au rebut. Les sanctuaires celtiques et leurs rapport avec le monde méditerranéen, Actes du colloque de St-RIQUIER (novembre 1990); *Dossiers de Protohistoire n°3*, éditions Errance; p. 203-214.

DE VRIES J., 1977 - *La religion des Celtes*, Paris.

DU CHATELLIER, 1907 - *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes.

FICHET de CLAIREFONTAINE F., 1986 - La céramique d'époque

tibérienne à Corseul, étude du lot de la salle de fêtes, *Dossiers du Ce.R.A.A.* n° 14, p. 39 à 51.

GALLIOU P., 1984 - *L'Armorique romaine*, éd. Les bibliophiles de Bretagne, Braspart.

GALLIOU P., 1989 - Les tombes romaines d'Armorique, *D.A.F.* n° 17.

GIOT P.R. 1975 - Habitats et sépultures à l'age du fer en Armorique; *L'habitat et la nécropole à l'Age du Fer en Europe occidentale et centrale; Actes du 1<sup>er</sup> colloque archéologique de la IV section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes* (Paris 1972);, p. 55-60.

GIOT P. R., BRIARD J., PAPE L., 1979 - Protohistoire de la Bretagne, éd. Ouest-France Université.

GIOT P.R.; 1980 - Aperçus sur l'Age du Fer du Nord-Est de la Bretagne; *Dossiers du Ce.R.A.A.*; n° C; p. 99-122.

GIOT P.R., DAIRE M.Y., QUERRE G., 1986 - Un habitat protohistorique, le moulin de la rive en Locquirec (29), *Travaux du laboratoire "anthropologie-préhistoire- protohistoire-quaternaire- armoricain"* Rennes.

GIOT P.R. et QUERRE G., 1986 - Les poteries armoricaines à spicule, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.* n° 14; p. 1-12)

GIOT P.R., DAIRE M.Y. et G. QUERRE 1987 - Quelques caractères originaux de la poterie de la fin de l'Age du Fer en Armorique; *Mélange offert au Docteur Colbert de Beaulieu*, Paris, p. 401-418.

GRUEL K., 1989 - *La monnaie chez les gaulois*, collection des Hespérides, éditions Errance, Paris.

GRUEL K. 1991 - Apparition des monnaies dans les sanctuaires de l'Armorique; Les sanctuaires celtiques et leurs rapport avec le monde méditerranéen, Actes du colloque de St-RIQUIER (novembre 1990); *Dossiers de Protohistoire n°3*, éditions Errance

HATT J.J., 1951 - *La tombe gallo-romaine*, P.U.F., Paris.

HOFMANN B. - Catalogues des estampilles sur vaisselle sigillée. *Notices techniques du T.C.F.*

HOFMANN B. 1986 - *La céramique sigillée*, éditions errance.

Isings C.L., 1957 : *Roman glass from dated finds*, Groningen

LAMBOT B., 1993 - Nécropoles, sanctuaires et rites funéraires en Champagne à La Tène finale, Acte du 14ème colloque de

l'A.F.E.A.F., *R.A.O. sup. n°6*, p. 211-224.

LANGOUET L., 1978 - Les céramiques gauloises d'Alet, en Saint-Malo, *Dossiers du Ce.R.A.A. n° 6*, p. 57 à 104.

LANGOUET L. (dir.), 1989 - Un village coriosolite sur l'île des Ebihens (Saint-Jacut-de-la-Mer), *Les Dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet, N° L*.

LANGOUET L., 1988 - Les coriosolites, un peuple armoricain, de la période gauloise à l'époque gallo-romaine, *Supplément aux Dossiers du Ce.R.A.A., n° K*.

LANGOUET L, DAIRE M.Y.; 1989 - La civitas gallo-romaine des coriosolites, *Patrimoine archéologique de Bretagne*

LE BIHAN J.P. 1984 - Villages gaulois et parcellaires antiques au Braden en Quimper, *Cahier de Quimper antique n°1*.

LE ROUX G. (dir), 1991 - Un établissement gaulois de Haute-Bretagne, La fouille de l'homme Mort en Saint-Pierre-de-Plesguen (Ille-et-Vilaine), *Les Dossiers du Ce.R.A.A., N° N*.

LE ROUZIC Z., 1934 - Fouilles de trois sépultures de l'Age du Fer, *Bulletin de la société polymatique du Morbihan*, p. 17-34.

MENEZ Y., 1985 - Les céramiques fumigées de l'ouest de la gaule, *Cahier de Quimper antique n° 2*.

OSWALD F. 1966 - *An introduction to the study of Terra sigillata*, London.

PION P., GUICHARD V., 1993 - Tombes et nécropole en France et au Luxembourg entre le IIIème et le Ier siècle avant J.-C. Essai d'inventaire; Acte du 14ème colloque de l'A.F.E.A.F., *R.A.O. sup. n°6*, p. 175-201.

PRIEUR J., 1986 - *La mort dans l'antiquité romaine*, éd. Ouest-France Université.

REY-VODOZ V., 1991 - Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romain; Les sanctuaires celtiques et leurs rapport avec le monde méditerranéen, Actes du colloque de St-RIQUIER (novembre 1990); *Dossiers de Protohistoire n°3*, éditions Errance, p. 215-220

ROUVIER-JEANLIN M., JOLY M., NOTET J.C., 1990 - Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), Un atelier de figurine en terre cuite gallo-romaines (les fouilles du Breuil: 1985-1986), *D.A.F. n°25*.

SANTROT M.H et J., 1979 - *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaines*, édition du C.N.R.S. (mobilier céramique)

SENECHAL R., 1975 - Céramique commune d'Alésia, les cruches,

*Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines,  
université de Dijon, n° 5.*

TANGUY D., BRIARD J., HYVERT J., LE BIHAN J.P., MENEZ Y., 1990  
- Sépultures et Habitats en Armorique à l'Age du Fer, Actes du  
XII<sup>e</sup> colloque de l'A.F.E.A.F., R.A.O., supplément n° 3; p.  
139-155.

VILLARD A., 1993 - Composition et disposition du mobilier dans  
les tombes aristocratiques bituriges (1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.-  
1<sup>er</sup> siècle après J.C.); Acte du 14<sup>ème</sup> colloque de  
l'A.F.E.A.F., R.A.O. sup. n°6, p. 245-266.

ANNEXE 1



sép. 5



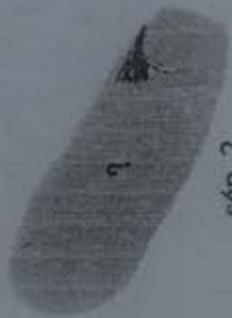
sép. 1



sép. 4



sép. 3



sép. 2





PI AN 4 - I se Hachae Niveau 6

SEPULTURE 1

Photo 1



Photo 2  
Détail de la cage thoracique



Photo 3  
Détail des membres inférieurs



SEPULTURE 2



Photo 4 : Décapage 1



Photo 5 : Décapage 3

A l'ouest apparaissent les deux clavicules.



Photo 6 : Décapage 4      Noter la relation anatomique entre la scapula et la clavicle gauches.



Photo 6



Photo 7



SEPULTURE 3

Décapage 2



Photo 8

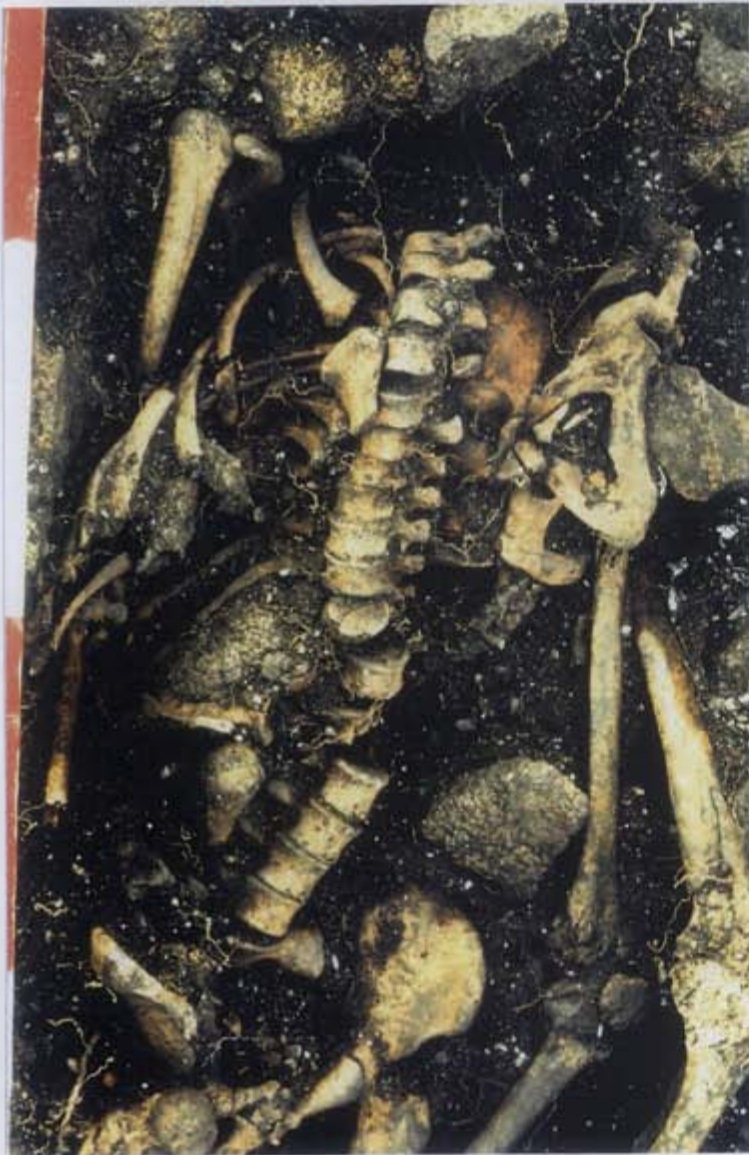


Photo 9



Photo 10

Photo 11

SEPULTURE 3

Décapage 3



Photo 12



Photo 13 : Décapage 4

SEPULTURE 3



Photo 14 : Décapage 5





Photo 15 : Décapage 5



Photo 16 : Décapage 6



Photo 17 : Décapage 6

SEPULTURE 3





Photo 18 : Décapage 6

SEPULTURE 3



Photo 19 : Décapage 7



Photo 20 : Sépulture 3  
fond de la fosse sépulcrale



Photo 21 : Sépulture 4



Photo 22 : Sépulture 4  
Relation articulaire entre  
la première vertèbre cervicale  
et les condyles occipitaux.



Photo 23 : Sépulture 4



→ N

Photo 24 : Sépulture 5



SEPULTURE 5

Photo 25



→ N  
Photo 26

Détail de la main droite  
reposant sur l'extrémité distale  
de l'avant-bras gauche.



Photo 27

Détail de la relation articulaire  
entre la première vertèbre cervicale  
et les condyles occipitaux.



ANNEXE 2

LA POTERIE ET L'ETAT DE LA QUESTION EN 1992.

LA POTERIE ET L'ETAT DE LA QUESTION EN 1992.
--

645 fragments de poteries ont été cotés en trois dimensions sur la fouille en 1992. 71 ont complété le lot provenant de l'éboulis rocheux en contrebas du site. 103 aux provenances imprécises ont été répertoriés sur la surface du plateau (limite de végétation, couche végétale etc).

Actuellement, nous disposons d'un lot de 1574 tessons cotés en trois dimensions collectés en 1990, 1991 et 1992 sur le plateau rocheux oriental des Emmerzies. L'étude de ce matériel a été repris et les collages et associations recherchés. Actuellement la céramique est classée en groupes qui correspondent soit aux fragments d'un même pot, soit à des pâtes semblables, soit à des formes ou des caractéristiques communes. En l'état actuel, 458 collages ont été effectués dans ce lot. Le plan de répartition et les différentes données de fouilles nous ont suggéré des céramiques en position essentiellement de remblai, et aménagement tous contemporains. L'ensemble de ce mobilier est donc traité conjointement. Seul celui provenant de la couche coquillière de la nécropole est dissocié. Il ne présente que peu de collages avec le reste du site. Signalons aussi l'absence de collage avec le gisement A fouillée en 1990.

L'inventaire des formes qui suit contient exclusivement certaines des nouvelles pièces découvertes en 1992. Seuls les tessons significatifs et les formes identifiables sont présentés. Eventuellement, certains des pots déjà vus en 1991 et complétés en 1992, ont été associés à l'inventaire ci-dessous.

L'état de conservation de la céramique est très divers. Certains tessons sont très émoussés, d'autres corrodés (absence des surfaces). Quelques fragments ont vraisemblablement été brûlés. D'autres, au contraire, ont conservé un bon aspect de fraîcheur.

A première approche, et en l'attente de l'étude finale, l'ensemble des céramiques pré-romaines est datable de la fin de l'Age du Fer, et est tout à fait rattachable au contexte régional. Des poteries telles que les pots à anse à oeillet, ou encore les formes à cannelures externes ou à cordons et les décors aux lissoirs, sont caractéristiques des sites de la fin de l'Age du Fer en Armorique. Elles existent sur un certain nombre de sites proches, Ebihens, Alet, saint-Pierre de Plesquen etc... La présence également de céramique fine à cordon est très cohérente dans ce contexte du nord-est de l'Armorique à la fin de l'Age du Fer et rappelle les contacts

avec le sud des îles Britanniques. D'autres fragments aux Haches illustrent également ce fait. (cf catalogue)

Toutefois un certain nombre de particularités semble caractériser la céramique des Haches. La quasi absence de céramique graphitée (8 tessons certain) est peut-être due à un problème de lessivage; mais elle peut également être un indice pour une datation tardive de l'ensemble du lot (Daire, 1987, 1989). De même manière, la quasi absence des cannelures labiales ou leur représentation souvent matérialisée par une simple rainure, postule en ce sens.

Quelques pistes de réflexion déjà amorcées concernent les comparaisons avec les autres sites contemporains du nord de la Haute-Bretagne. La céramique des Haches se rapproche du lot retrouvé dans l'habitat isolé (excavation B) de l'île des Ebihens, et datée de La Tène finale (Daire, 1989) par les formes et les décors, la présence de céramique fine à cordon, une plus faible quantité de gobelet tronçonnique (3 fragments aux Haches), un faible pourcentage de céramique graphitée etc (Daire 1989).

Le même rapprochement peut être effectué avec la céramique du site de L'homme mort en Saint-Pierre de Plesguen. Présence de céramique dite fine à cordon, décor au lissoir, faible quantité de tesson graphité, faible quantité de cannelure labiale. Un autre élément est à mettre en parallèle : c'est la présence des céramiques à cordons encadrés de deux cannelures. Notons toutefois l'absence des anses à oeillet. (Daire, 1991)

Avec le site d'Alet, les mêmes caractéristiques sont observables: présence de cannelure sur panse, de cordon, décor au lissoir de ligne ou de croisillon, quasi absence de cannelure labiale, d'anse à oeillet et présence de céramique fine à cordon. Notons toutefois la grande présence d'éléments graphités sur Alet que l'on ne retrouve pas aux Haches. (Langouët, 1978)

Autre site permettant une approche comparative, l'Île Agot en Saint-Briac (en baie de Saint-Jacut) où la série de céramique récoltée en surface, a permis d'identifier des pots à cordons, à cannelures externes sur panse, anse à oeillet, un fragment de céramiques fine à cordon etc..

La céramique gallo-romaine, en moins grande quantité est représentée sur le plateau rocheux par des formes précoces de la 1<sup>o</sup> moitié du 1<sup>o</sup> siècle, ou plus largement des 3 premiers quarts du premier siècle. Les types classiques sont présents, sigillée, fumigée... Signalons aussi la présence d'urne globulaire à bord mouluré. Ces pots mentionnés à Alet dans la couche gauloise ( terminus post quem 15-20 a.p. J.C.) (Langouët, 1978) peuvent être le reflet d'une importation précoce.

L'ensemble de ce mobilier semble pouvoir être mis en parallèle avec celui retrouvé dans les niveaux tibériens du site de la salle des Fêtes à Corseul (Fichet, 1986). La cité gallo-romaine n'est éloigné des Haches que de 21 km à vol d'oiseau. L'axe fluvial de l'Arguenon devait pouvoir faciliter les contacts.

Signalons enfin la présence d'un petit lot de céramiques fabriquées à partir d'argile à spicule. Outre les pièces présentées ci-dessous, 7 fragments ont été identifiés en 1992. Ils sont de tradition Laténienne ou de facture gallo-romaine. La présence de ces spicules semble traduire une production locale. Comme à Corseul, la découverte ici d'un seul fragment d'urne globulaire à spicule, mais également d'une assiette grise, peuvent traduire une production locale à imitation des formes importées. (Giot, 1986)

#### LA CERAMIQUE GALLO-ROMAINE

la céramique sigillée:  
(groupe 126)

- Ritterling 9: 4 fragments associables, avec marque de potier OCLATUS répertorié à la Gaufresenque, datable entre 40 et 70 a.p. J.C. (Hoffman, catalogue des estampilles..) (Pl1 558; Pl1 ?; N7 16; 08 15) (planche. 1 n° 2).
- Curle 15: 3 fragments recollés, retrouvés dans les éboulis rocheux en contrebas du chantier. Cet élément est l'un des plus tardifs du site et détermine actuellement son terminus post-quem pour le courant du second siècle. (planche 1 n° 3).
- Drag 27 ?: 3 fragments à décor à la molette pouvant provenir d'une Drag 27 (I6 16; 283 M2J (planche 1 n° 5, 7, 8).
- 5 fragments d'identification incertaine en attente d'expertise (91 éb.; N1 346, 343, 347; 3 O4-05) (planche 1 n° 1,4 et 6).

céramique fumigée:

- 3 fragments venant probablement d'une jatte carénée (réf plus proche; Ménez, 96) âme gris jaune, surface gris-noire lustrée, pâte non micacée. (groupe 56. 5- I6 3; L1 4; L3 115). (planche 2 n° 1).
- 1 fragment probablement d'une jatte carénée (réf plus proche; Ménez 96) pâte semblable à l'exemplaire précédent. (groupe 56 6 - M2 269) (planche 2 n° 2).



- 1 fragment très usé de céramique fumigé probable, jatte carénée ? pâte intérieure brun rouge, extérieur noire lustré, légèrement micacé. (P8 506) (planche 2 n° 3).

- 10 fragments d'un vase bobine (réf Ménez, 125 a ou b ou 126 c) , 1° moitié du premier siècle. pâte gris clair à gris très faiblement micacé, surface gris foncé, lisse. (groupe 56 3 - 07 50; P11 555; Q11 675, 676; 04 16; Q8 605; P7 29; 91 rem) (planche 2 n° 4).

- 1 fragment de céramique fumigée probable, très usé. La surface a entièrement disparue. pâte gris jaune claire, très micacée. (08 26) (planche 2 n° 5).

Urne globulaire à bord mouluré:  
(Groupe 54)

- 54 fragments d'urnes globulaire à bord mouluré. Le décor au mica n'est pas toujours visible et souvent très résiduel ou abimé. On distingue au moins trois pots différents, dont un est produit à partir d'une argile à spicule caractérisant peut être une production locale. (giot, 1986). Des éléments semblables ont été retrouvés à Corseul dans des contextes tibérien et claudien (Fichet, 1986), à Alet dans la couche gauloise au terminus post-quem de 15 20 ap. JC.

- col de pot sans moulure, mais le décor au micas est attesté (groupe 54 1 - P10 551, 552; P8 483, 480) (planche 3 n° 1).

- 1 fragment de col brûlé, probable appartenance à cette production mais le décor de micas n'est plus visible.

céramique commune:

- 1 fragment de col de vase, pâte brun-gris foncé, très cuit. dégraissant quartzeux moyen, trace de mica. (T5 1023) (planche 3 n° 2).

- 1 fragment de bord très érodé, pâte de consistance crayeuse, dégraissant très fin micacé. (N100 392) (planche 3 n° 3).

- céramique beige tournée, trace de lissage et dépôt de suie, dégraissant très fin micacé. (groupe 102 - J6 1188) (planche 4 n°1)

- 1 assiette presque entière, manque seulement le fond. forme tournée, pâte grise foncée extérieur, âme gris brun. Cette assiette a été confectionnée avec une argile à spicule traduisant peut-être une production locale (Giot, 1986). (groupe 110 - N0 373; N1 313, 314, 315, 316, 319, 320, 322, 324, 325, 330, 333; M2 249; O1 419) (planche 4 n° 2)

- 1 pied de vase tripode, pâte grise de consistance crayeuse; dégraissant quartzeux et micacé très fin, en faible quantité. (groupe 98 - I8 1187) (planche 4 n° 3)

- 1 col de cruche, embouchure en anneau cerclé de cannelure, pâte légèrement micacé très fine, trace de chamotte. type proche de ceux retrouvés à Corseul dans un contexte tibéro-claudien (Fichet 1986). (groupe 23 - R9 740; R10 762 bis) (planche 4 n° 4)

- 1 fond annulaire tourné, trace de lissage. pâte intérieure et âme orange, extérieure brun-gris très faiblement micacé. dégraissant en faible quantité, et chamotte. La facture semble plutôt gallo-romaine? (groupe 145 - L2 110; L4 155) (planche 4 n° 4).

## La céramique pré-romaine

divers:

- récipient vraisemblablement tourné. Les surfaces extérieures et la partie interne du col sont lissées. La pâte est micacée et homogène de couleur marron. Dégraissant très fin en grande quantité. (groupe 143 - T6 1057) (planche 5 n°1)

- récipient probablement fini au tour. Les surfaces extérieures et la partie interne du col sont lissées. Pâte légèrement micacée brun-rouge, dégraissant fin en faible quantité, extérieure et intérieure noire (enfumée). (groupe 143 - J5 60; J7 1196) (planche 5 n° 2)

- récipient tourné, très usé. Les surfaces sont granuleuses. pâte micacée à âme noire et extérieure et intérieure rouge, dégraissant très fin en grande quantité. (groupe 143 - S5 909, 910, 912) (planche 5 n° 3)

- récipient de belle facture. les surfaces extérieures et intérieurs sont noires lustrées. pâte micacée brun-rouge. dégraissant fin en grande quantité. (groupe 143 - L2 100, 113) (planche 5 n°4).

- récipient de belle facture. Les surfaces extérieures et intérieurs sont noires brillantes. pâte brun rosé, très cuite, dégraissant fin en très grandes quantités. (groupe 143 - L3 140 et 169) (planche 5 n° 5).

- pot très grossier, modelé à la main. pâte brun rosé très fortement micacé, gros dégraissant quartzeux en grande quantité. (groupe 116 - L1 58; L2 59; M2 285, 286; N2 357; 306; R11 768) (planche 6 n° 1)

Les récipient à cannelures externes sur panse ou stries.

- pot globulaire tourné ou fini au tour. Cannelure externe sur col se transformant sur la panse en strie de fabrication. Cannelure labiale est matérialisée par une ligne, légère dépression. Le col est lustré et le haut de la panse extérieure lissé. L'intérieure du pot est lissé. La partie inférieure de la panse présente des traces de régularisation au tour, ôtant des dégraissants et laissant ainsi de multiples aspérités et petites traînées. Pâte légèrement micacée, épaisse orange à noir, parfois brun rougeâtre à coeur, dégraissant fin en grande quantité. Des formes très proche ont été retrouvée sur l'île des Ebiens (Daire, 1989). (groupe 72) (planche 6 n° 2)

- pot tourné ou fini au tour. cannelure externe sur panse. Il est possible qu'une anse à oeillet puisse lui être rattachée. La partie du col extérieure est lissée. La pâte légèrement

micacée est rougeâtre à coeur et brun gris en surface. dégraissant moyen à gros en faible quantité. (groupe 87 2 - (déjà présenté en 1991, complété en 1992) (planche 6 n° 3)

- pot à anses à oeillet lèvres en bourrelet et décor de cannelure sur panse, très usé. Les parois, si elles sont ici renfoncées, sont aussi renforcées au niveau de l'anse par un apport de pâte. La pâte micacée est brun-orangée. dégraissant majoritairement très fin sauf au départ de l'anse où il est gros. (Daire, 1992). (groupe 87 - N5 100, 115, 117, 118, 128; N6 12) (planche 7 n° 1).

- petit pot fait au tour à double cannelure sur épaulement. les parties intérieures et extérieures du col sont lissées. couleur noire à orange, la pâte est légèrement micacée et a un dégraissant très fin. Ce pot est caractérisée par deux protubérances érodées pouvant être des départ d'anse ou de simple téton. Aucune référence rencontrée. (groupe 79 - M6 2; M8 1; M9 1; N6 19; N7 43, 49, 50, 73; O7 65) (planche 7 n° 2)

- récipient à cannelure sur panse irrégulière, très érodé. Le col est lissé. couleur extérieure brun et intérieure noir. Pâte micacée à dégraissant fin en très grande quantité. (groupe 138 - P8 484, 493, 496, 497; Q8 617; SH 4) (planche 8 n° 1)

- récipient lissé grossièrement. âme marron, surface gris foncé. Pâte micacée à dégraissant fin. (groupe 143 - N2 368 bis, 356, 353) (planche 8 n° 2)

- fragments brûlés et très usés. Les cannelures sur panses sont à peine marquées. Pâte micacée à dégraissant fin à très fin. (groupe 143 - U7 1126, 1127) (planche 8 n° 3)

- tesson brûlé cannelure externe irrégulière. pâte micacée de couleur brun foncé à dégraissant fin. (groupe 114 - V5 1142) (planche 8 n° 4)

- fragment de panse à cannelures, très érodés. intérieur noir et extérieur brun rouge juste lissé. Les cannelures sont lustrées. pâte micacée de couleur brun rouge à dégraissant très fin. (groupe 143 - 118 L3) (planche 8 n° 5)

- tesson de très belle facture. surface intérieure et extérieure noire brillante. Les cannelures sont très peu prononcées. Pâte légèrement micacée de couleur brune à dégraissant très fin. (groupe 143 - O3 28) (planche 8 n° 6).

- Jatte tournée à cannelure sur épaulement et panse. Les surfaces extérieures sont lissées et lustrées; des cannelures au col. Pâte micacée marron à dégraissant très fin. (groupe 127) (planche 9 n° 1)

- petite jatte à strie sur épaulement. Le col est noir et lustré à partir des cannelures jusqu'à l'intérieure du col. Le fond présente les mêmes surfaçages. La panse est brun-orangé et rugueuse. La pâte est micacé et brune à Coeur. dégraissant fin à très fin en grande quantité. (groupe 81) (planche 9 n° 2)

## Les pots à cordon:

- Récipient façonné au tour. Tessons très érodés, brûlés. Aucune trace de surfaçage visible. Pâte marron claire à coeur et foncé à l'extérieure, très micacée, grande quantité de dégraissant moyen à gros. (groupe 114 ter - T6 1049, 1042) (planche. 10 n°1)

- récipient de très belle facture. L'épaule correspond plus à une carène qu'à un cordon. La cannelure labiale est matérialisée par un simple trait. Les surfaces extérieures et intérieures du col sont noires brillantes. La pâte micacée est brune avec un dégraissant très fin. (groupe 143 - N2 368) (planche. 10 n° 2)

- pot tourné à décor en croisillon fait au lisseur et très peu marqué, céramique non graphitée. surfaces extérieures et intérieurs du col noires lissées voir lustrées. Pâte brune micacée à dégraissant très fin en grande quantité.

réf. entre autre : Hengistbury Head, Dorset (Daire, 1992, p. 131). Un fragment du même type à été retrouvé aux Ebihens (Daire, 1989)

(groupe 131) (planche 10 n° 3)

- récipient unique en son genre sur le site. Céramique tournée très fine très abîmée. La pâte est rayable à l'ongle et de couleur jaune orangé. Les surfaces sont noires (enfumage?). Dégraissant très fin. (groupe 143 - N5 114, 116, 120) (planche 10 n° 4)

## Les céramiques fines à cordon.

Plusieurs fragments de céramique fine à cordon ont été retrouvés sur le site. 7 éléments sont figurés sur les planches (planche 11 et planche 12 n° 3 et 4). De manière générale, la pâte est brun-rougeâtre et les surfaces extérieures noires ou gris-foncé très bien lustrées. Le dégraissant est, ou très fin, ou invisible à l'oeil. Des exemplaires de ce type de céramiques ont été retrouvés entre autres aux Ebihens, à Alet et outre Manche (Daire 1992, p. 139). On peut noter la présence d'un pied ombiliqué d'un probable grand vase ovoïde (planche 12 n° 3)

réf. la plus proche: Hengistbury Head, Dorset (Daire, 1992, p. 151)

## Les fragments décorés:

- 3 fragments d'un pot au décor curvilinéaire. Fragment probablement résiduel au décor daté antérieurement au II<sup>e</sup> siècle. La pâte très micacée est de couleur beige orangé. Un

lissage parfait a été conservé sur un des fragments. (groupe 134 - P7 27; P8 502; N7 89) (planche 12 n°1)

- 3 fragments d'un pot à décor ondé au poinçon. Les surfaces extérieures sont noires lustrées. La pâte micacée est brun-rouge à dégraissant très fin. Il est possible qu'il faille rapprocher ce fragment des céramiques fine à cordon. (groupe 134 - O7 35; N7 47; SH 9). (planche. 12 n° 2)

- Fond de pot très usé. couleur beige à noire. Décors au lisseur, aucun autre traitement des surfaces n'a été reconnu. Pâte micacée à dégraissant très fin. (Groupe 145 - H 91 ?) (planche 12 N° 5)

#### Les fonds

##### Les fonds plat à bourrelets d'assise:

- céramique tournée. surface irrégulière avec légère strie de tournage. Pâte noire à dégraissant très fin. Brûlé? (groupe 145 - N1 339) (planche 13 n°1)

- céramique tournée. tesson très érodé. Surfaçage à l'origine probablement lissé. Pâte marron-orangé micacée à dégraissant fin. (groupe 145 - T8 1076) (planche 13 n° 3)

- céramique tournée. Tesson brûlé. pâte micacée marron à dégraissant moyen en faible quantité. (groupe 114 - V5 1149) (planche. 13 n° 4)

- céramique tournée. Tesson très érodés, brûlé? Pâte marron micacée à dégraissant moyen. (groupe 145 - S5 900) (planche. 13 n°5)

- Céramique tournée. Surface extérieure noire à beige lissé. Pâte micacé à âme grise et beige vers la surface (engobe?). Dégraissant très fin en faible quantité. (groupe 145 - L2 75) (planche. 13 n° 6)

##### les fonds plats:

- céramique façonnée à la main. pas de surfaçage visible. Pâte marron-rouge micacée à dégraissant moyen en grande quantité. (groupe 145 - J6 35) (planche. 14 n° 1).

- Céramique grossière façonnée à la main. Pas de surfaçage. Pâte micacée noire à coeur et jaunâtre en surface. Gros dégraissant. (groupe 77 bis - M2 276; N2 358; L1 20) (planche 14 n°2)

- céramique tournée. Pâte micacée orange-rouge à l'intérieur et gris vert à l'extérieure. dégraissant moyen.(groupe 145 - N1 342 et 378)(planche 14 n° 3)

- céramique noire façonnée à la main. surface extérieure juste lissée. Pâte noire micacée à dégraissant grossier.(groupe 123 - 01 406, 407, 418)(planche. 14 N°4)



Les céramiques internes au dépôt coquillier:

- Pot fait ou fini au tour. Col lissé sur sa face externe et sur le haut de la face interne. La cannelure labiale est réduite à une simple ligne. L'épaule est ornée de cannelures qui se transforment sur la panse en de simples marques de tournage. L'intérieur du pot est sommairement lissé. Pâte micacée noir à brun rouge. Dégraissant très fin. (groupe 114) (planche 15 n° 1)

- Col de céramique lissé de couleur gris foncé. La cannelure labiale est peu prononcée. Pâte micacée marron à dégraissant fin. (groupe 143 - R9 751; Q9 651; R9 750) (planche 15 n°2)

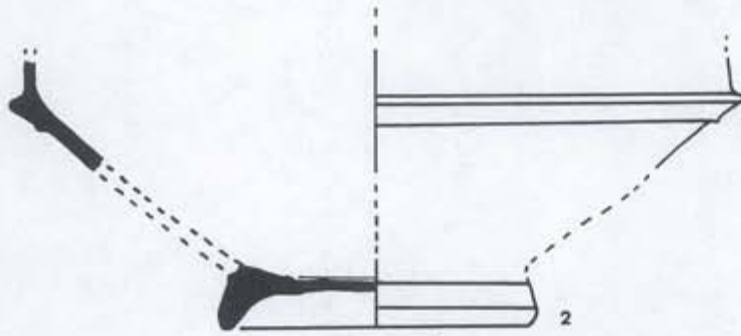
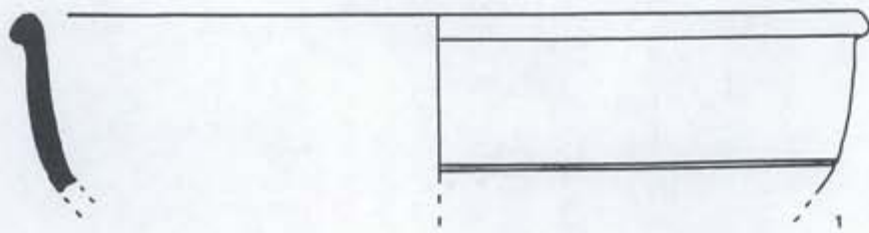
- Pot fabriqué ou fini au tour. Surface beige, voire blanchâtre (engobe?) lissé sur le haut du col. Les cannelures externes se transforment en stries de fabrication très régulière sur la panse. Pâte marron foncé à coeur et micacée. Dégraissant moyen de faible quantité. (groupe 113 - S10 967, 968, 969) (planche. 15 n°3)

- Fragments d'un très grand vase à cordon. Surface extérieure noire lissée voire lustrée. Pâte marron-rouge à dégraissant fin en grande quantité. (groupe 130) (planche. 15 n°4)

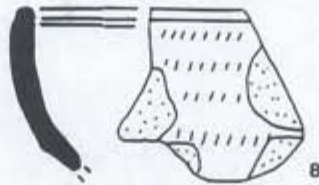
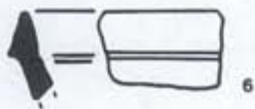
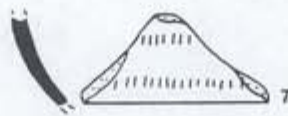
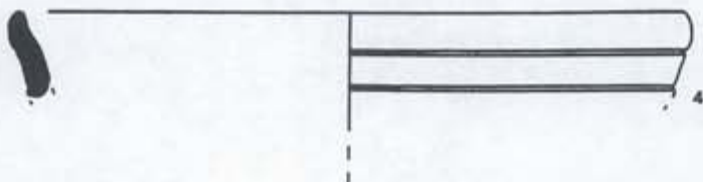
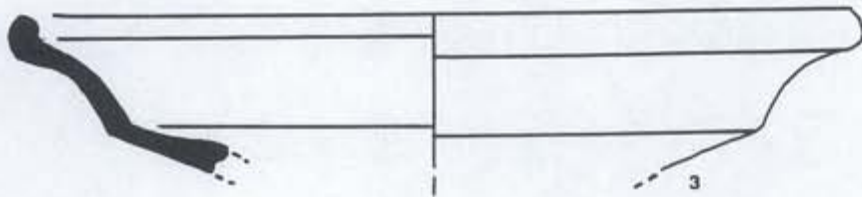
- fragments d'un fond tourné à bourrelet d'assise, extérieur et intérieur noir, extérieur lissé. Pâte noire micacée à dégraissant très fin en grande quantité. (groupe 141 - S9 926) (planche 16 n°1)

- Fragments d'un fond tourné extérieur gir brun lissé sommairement. Pâte légèrement micacée, brune à coeur et rougeâtre en surface. dégraissant absent ou invisible à l'oeil nu. (groupe 145 - R9 749) (planche 16 n°2)

- Fragment d'un fond gris jaunâtre, probablement fini au tour. pâte grise et très faiblement micacée. Dégraissant moyen en faible quantité. (groupe 145 - R10 760) (planche 16 n°3).

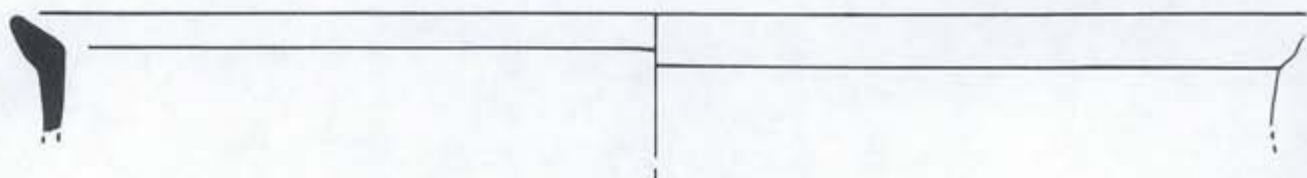
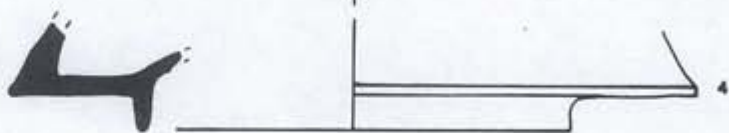
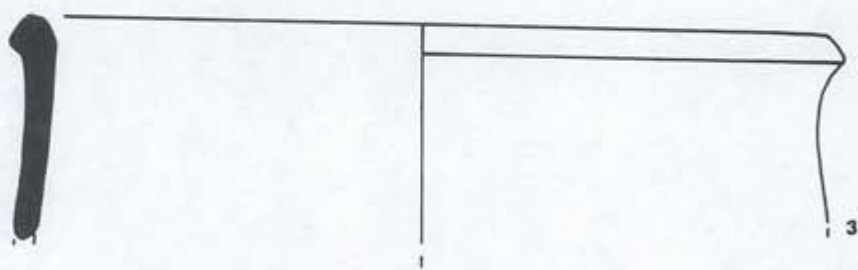
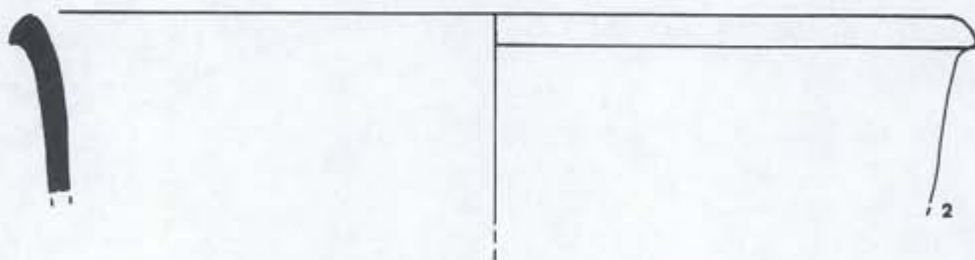
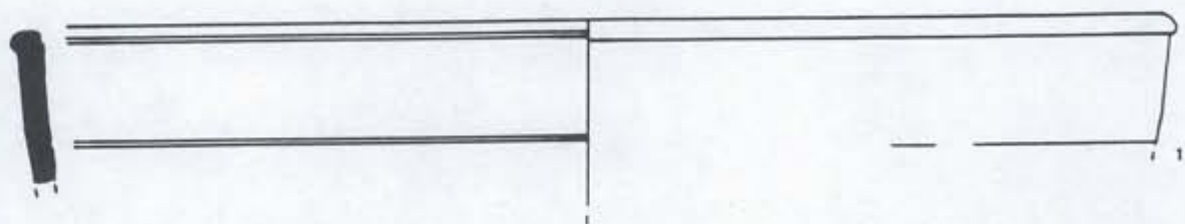


OCCLATUS



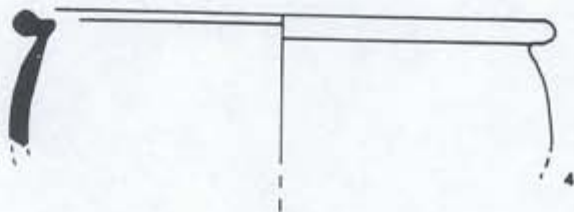
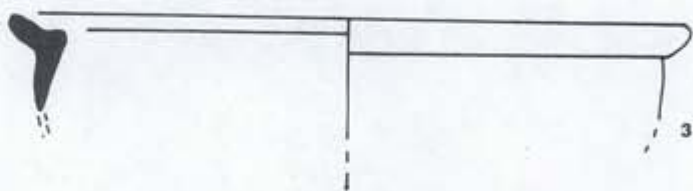
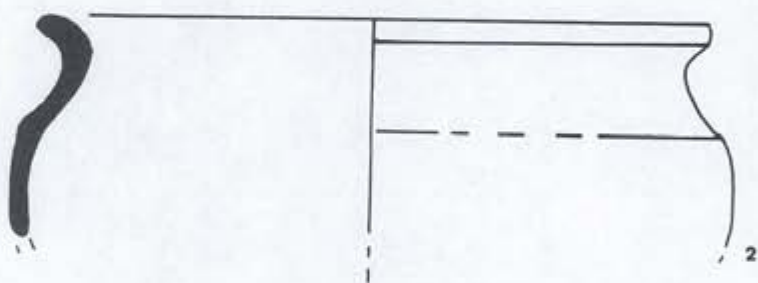
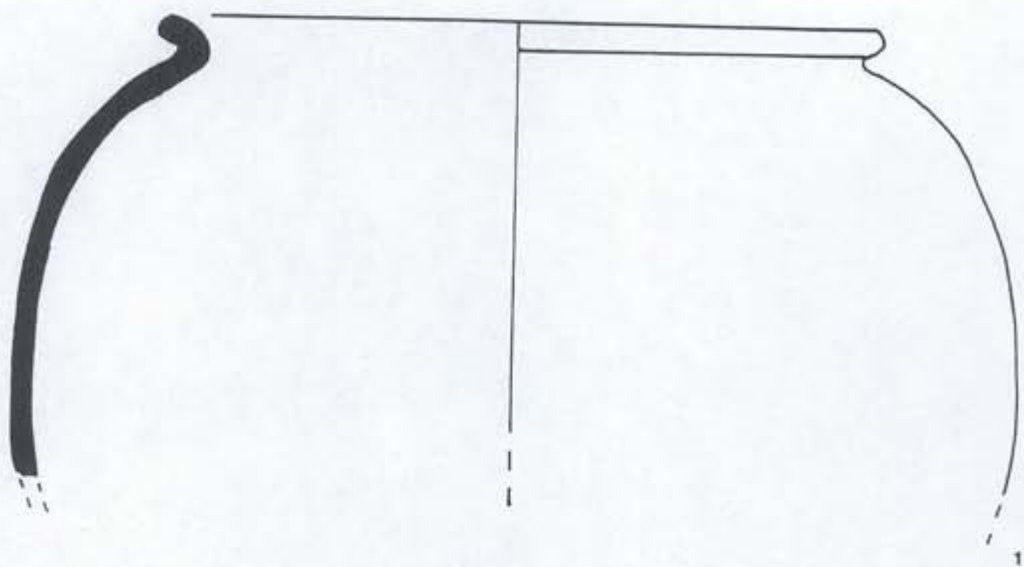
PL. 1

0 5 cm



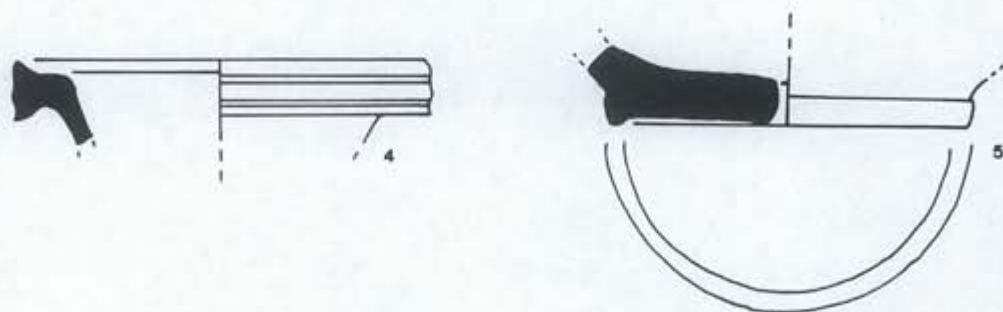
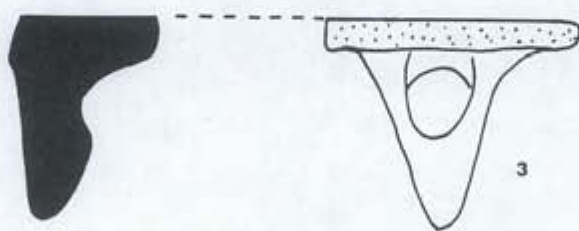
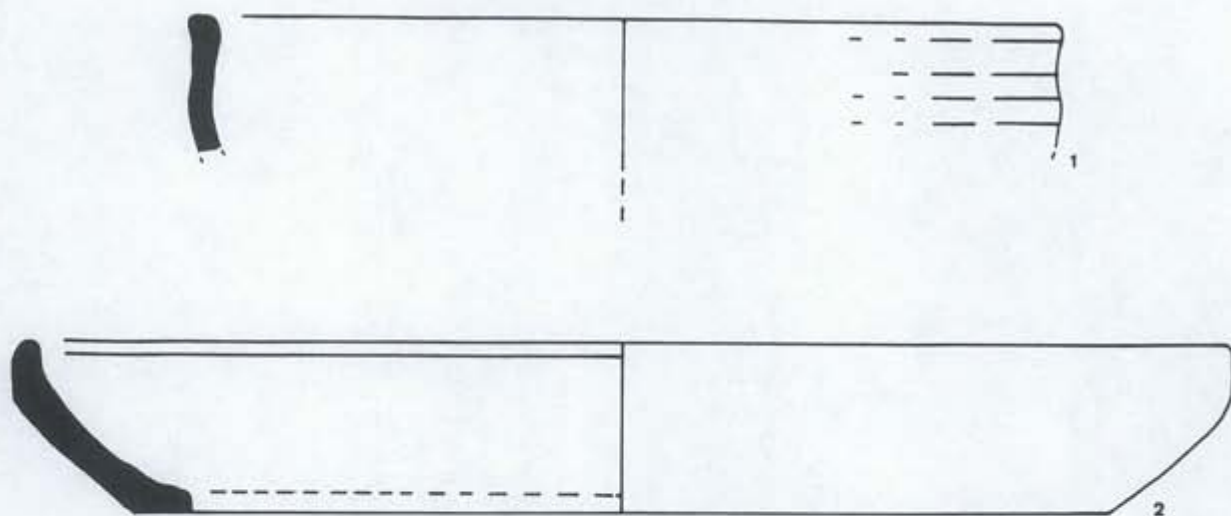
0 5cm

PL. 2



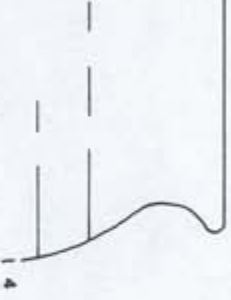
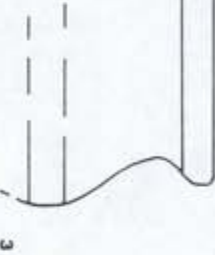
0 5cm

PL. 3

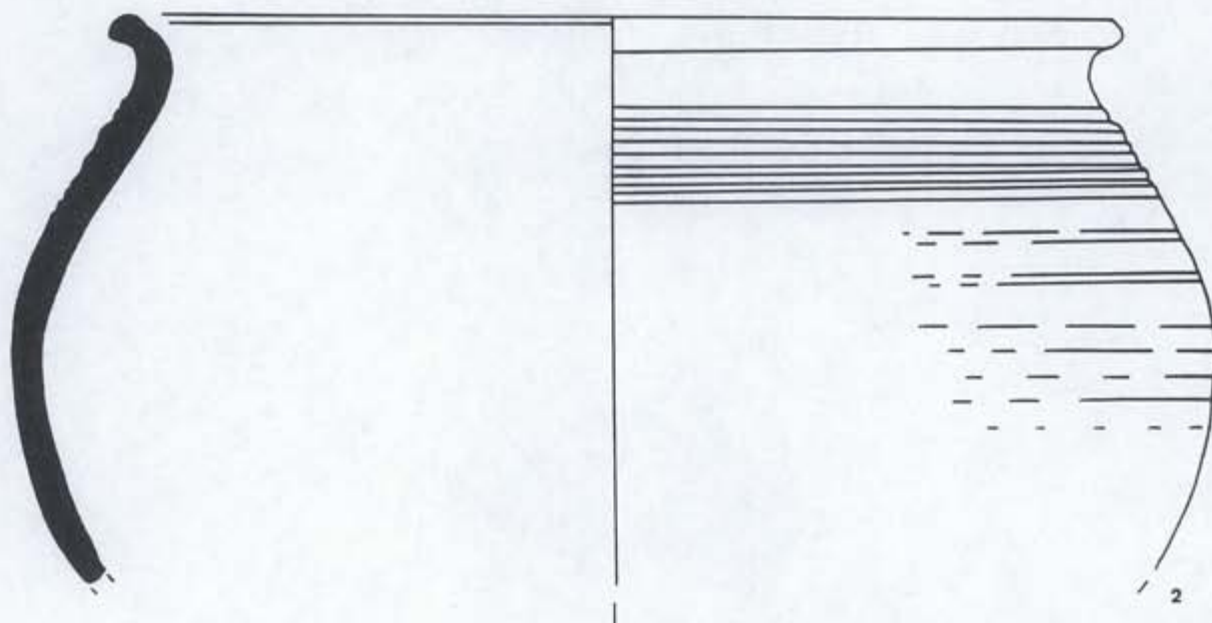
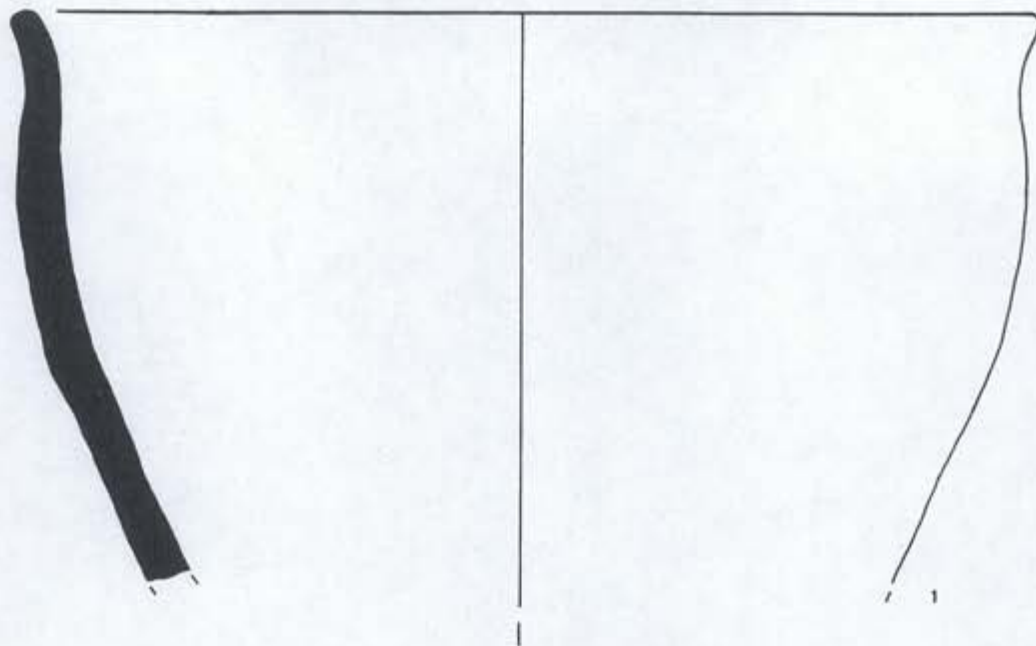


0 5cm

PL. 4

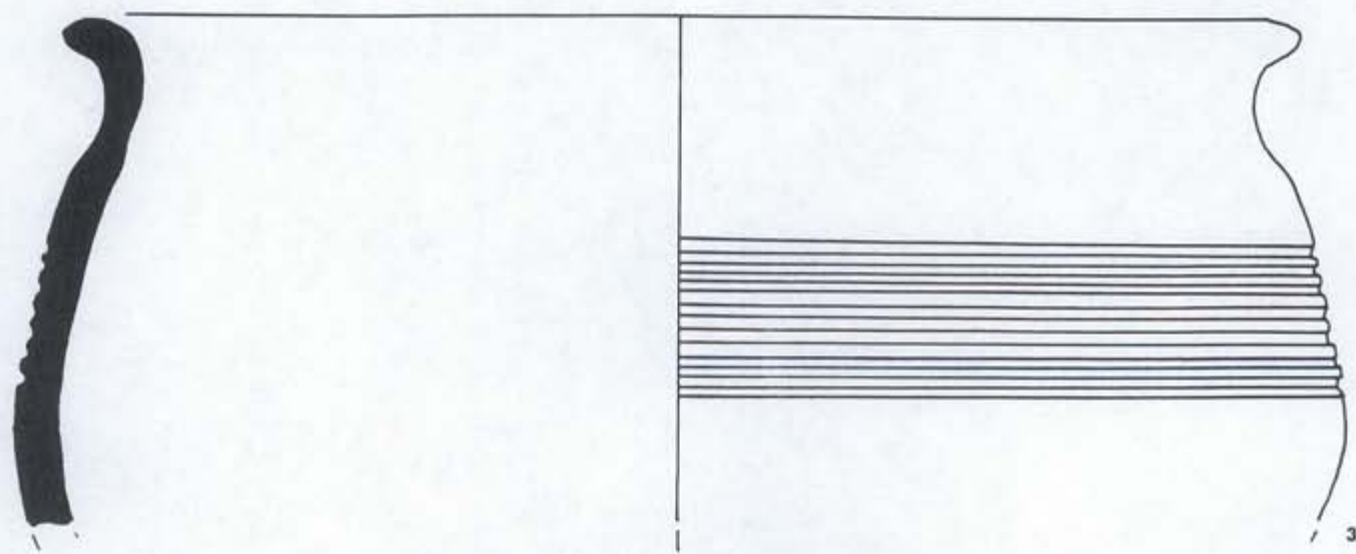


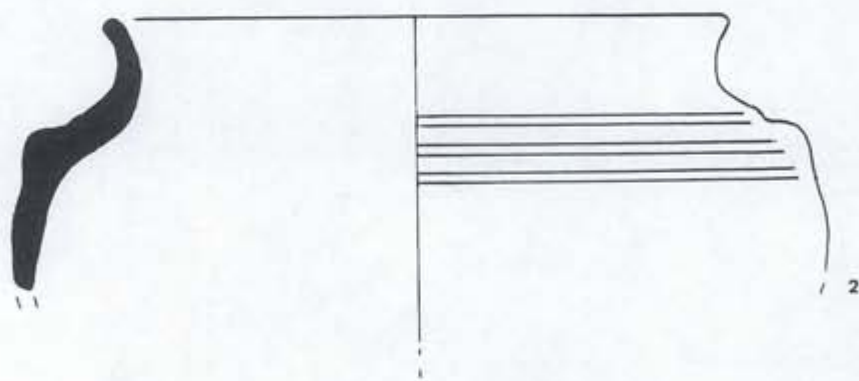
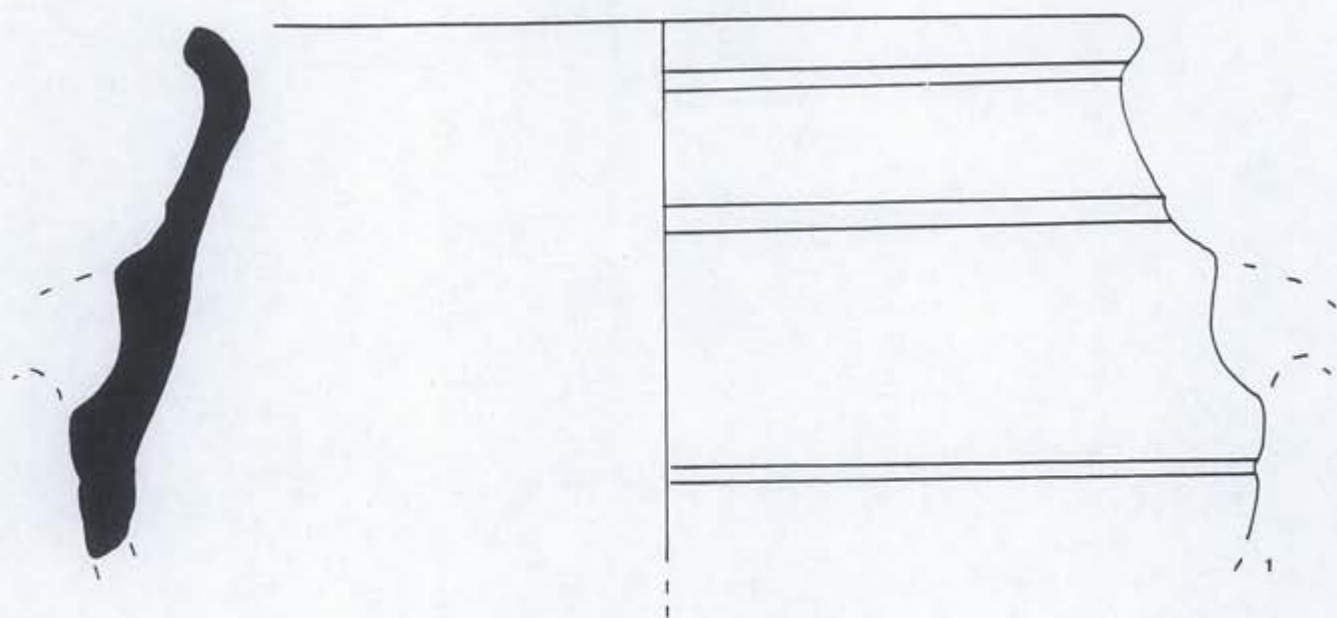
P1.5



PL. 6

0 5 cm

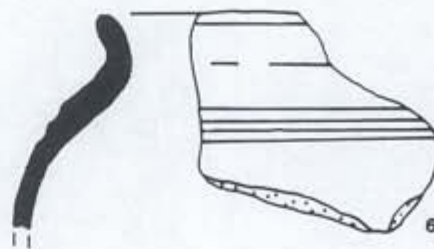
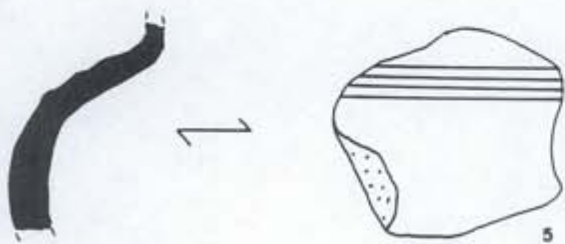
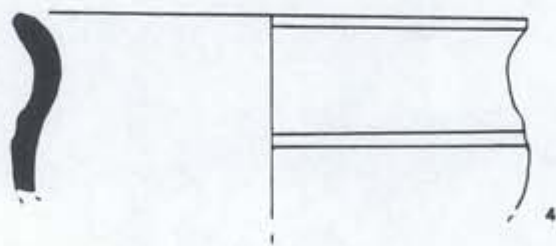
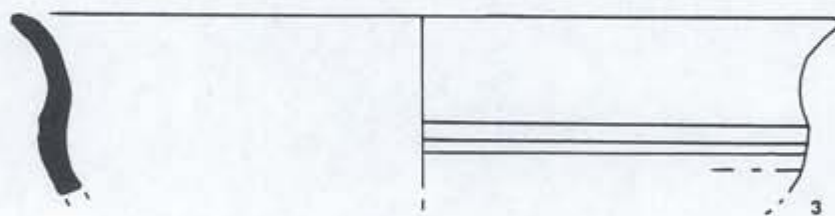
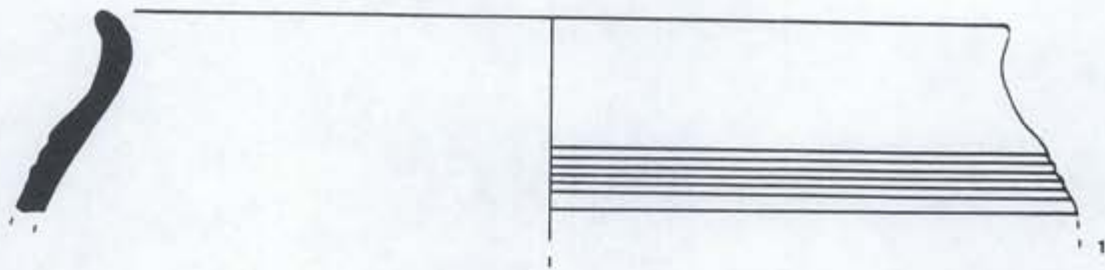




0 5 cm

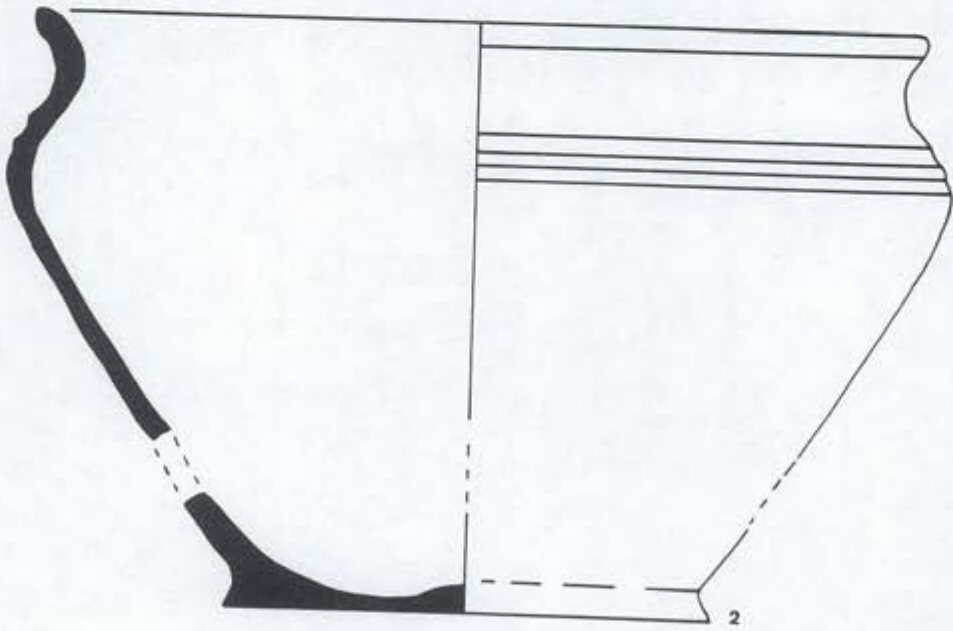
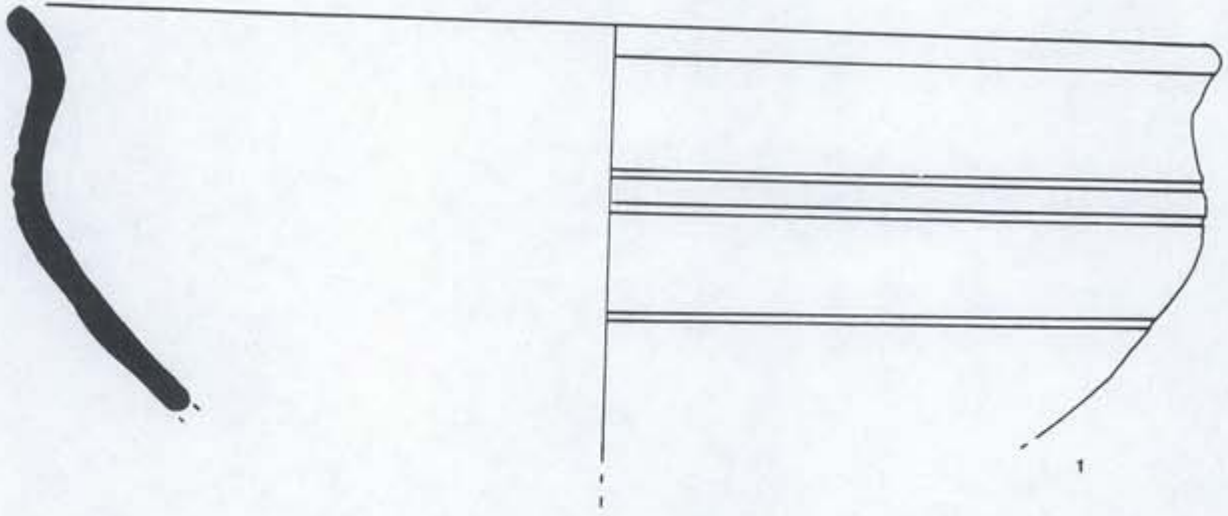
PL. 7





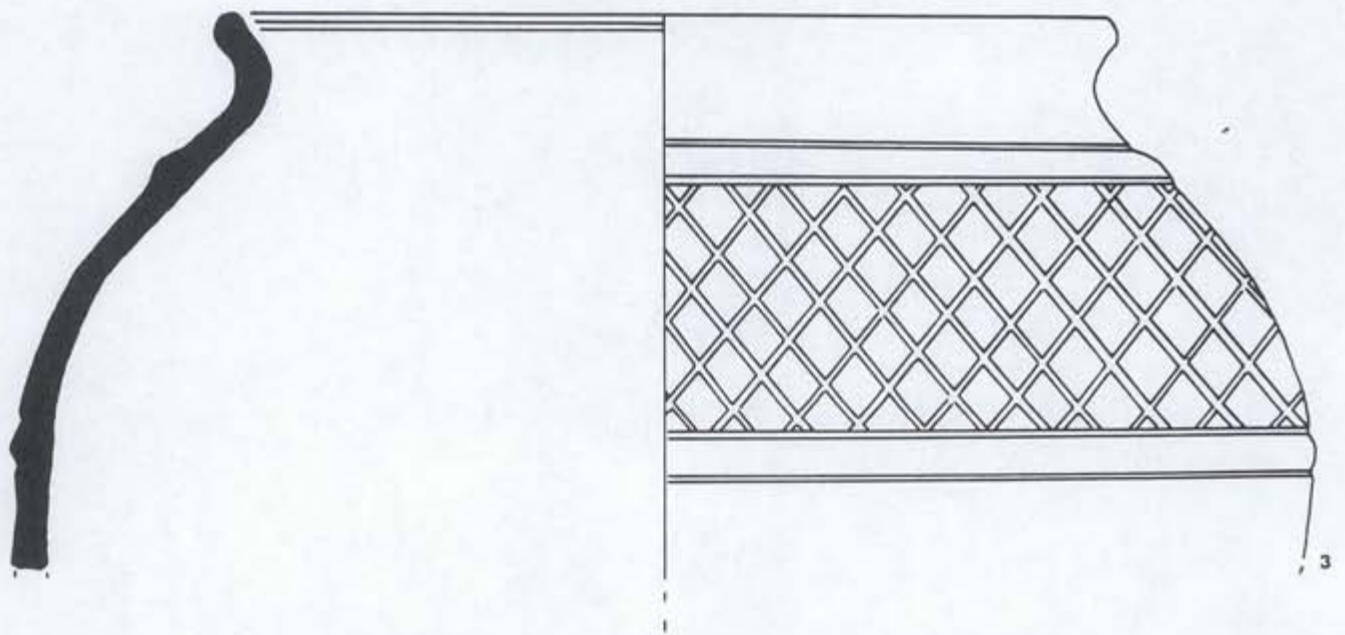
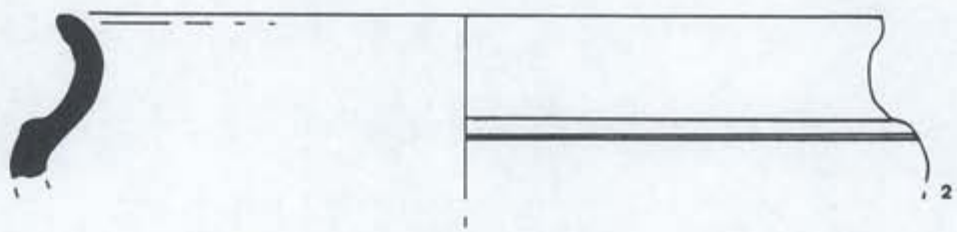
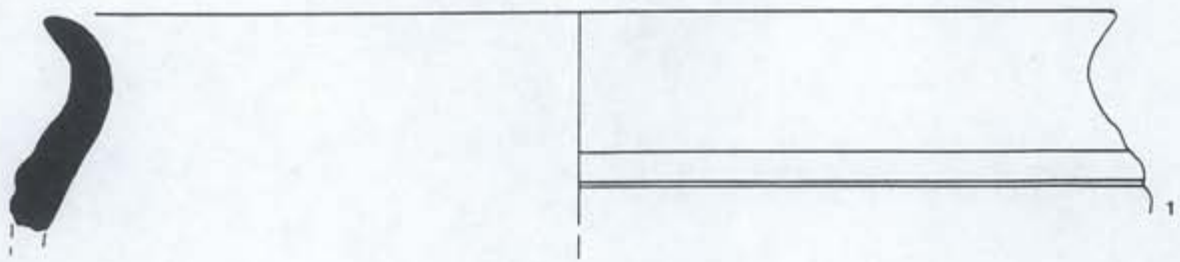
0 5cm

PL. 8



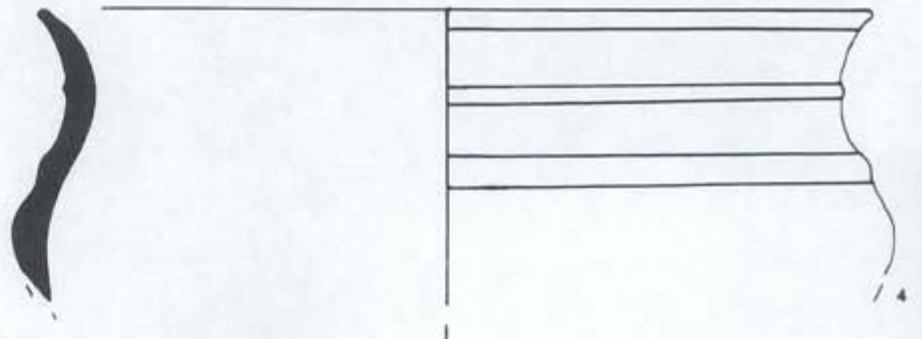
0 5cm

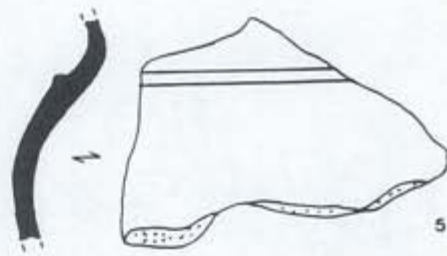
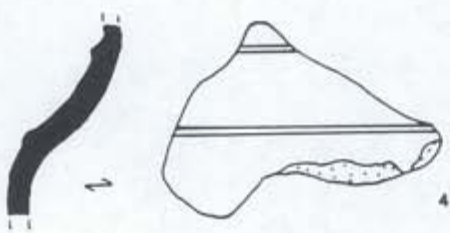
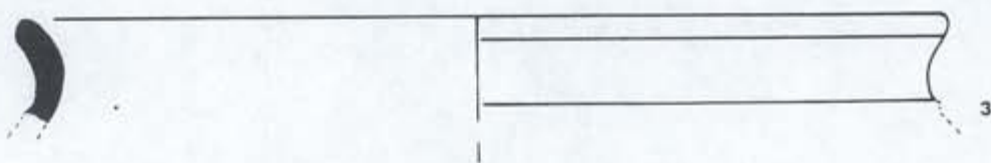
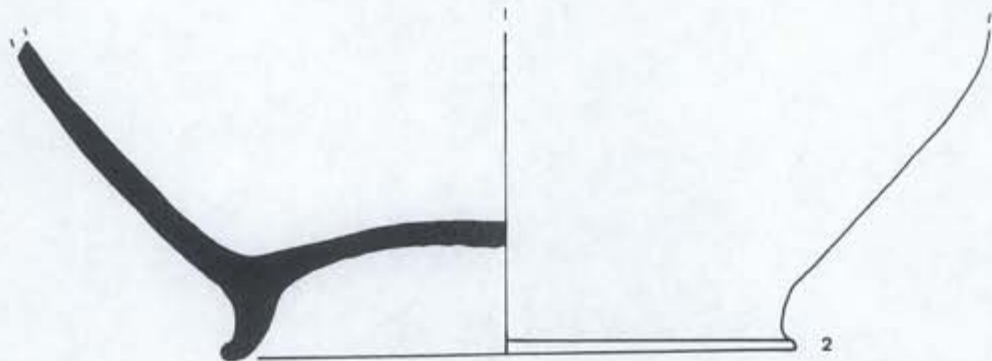
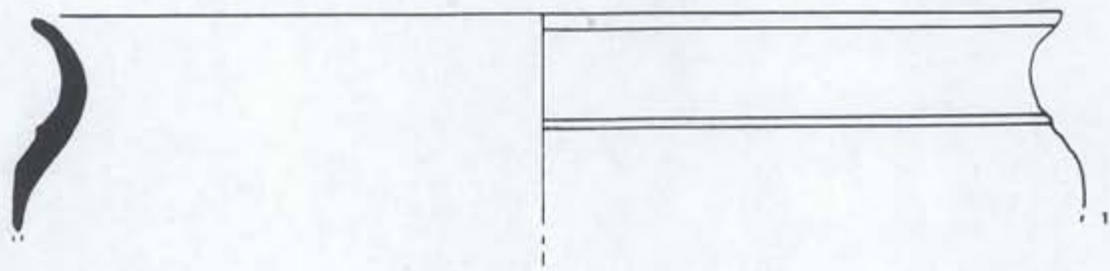
PL. 9



0 5cm

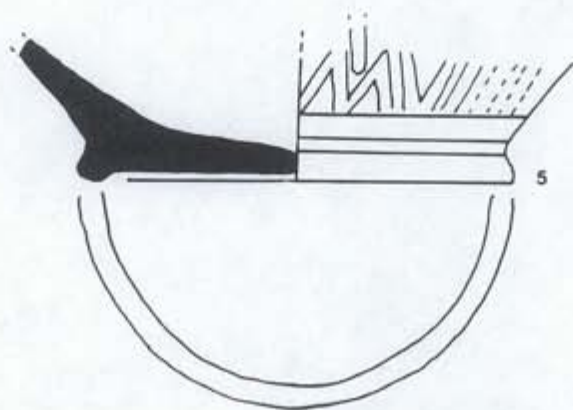
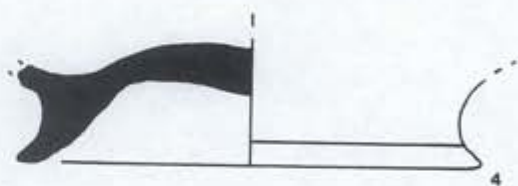
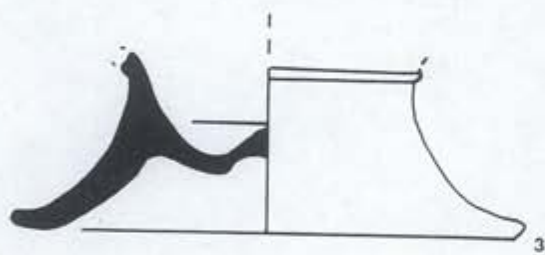
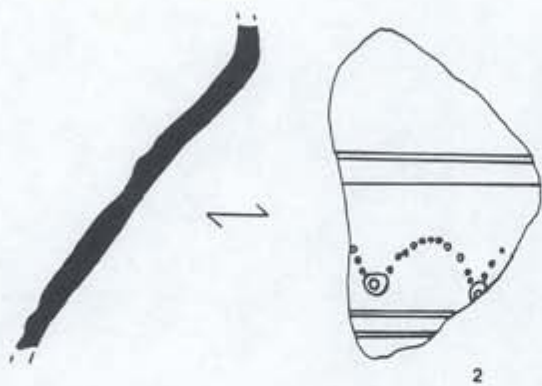
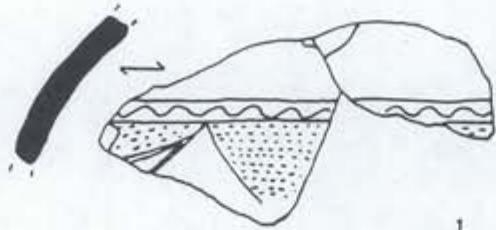
PL.10

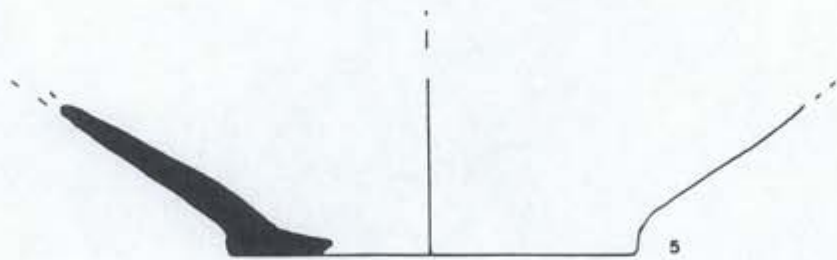
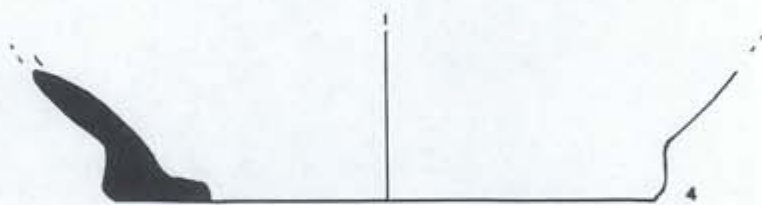
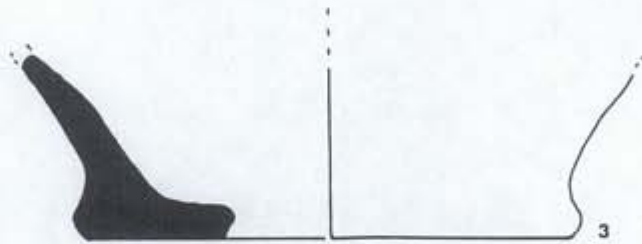
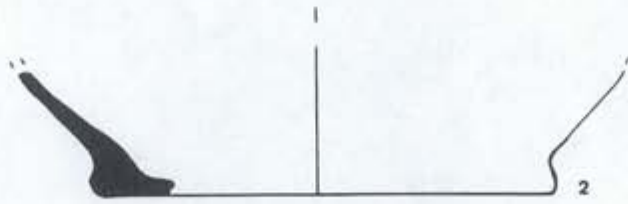




0 5cm

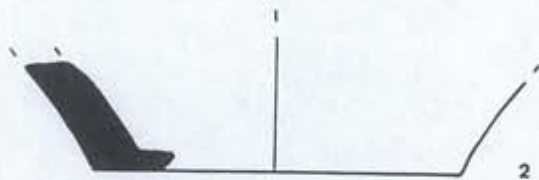
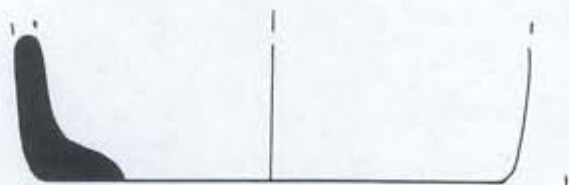
PL. 11



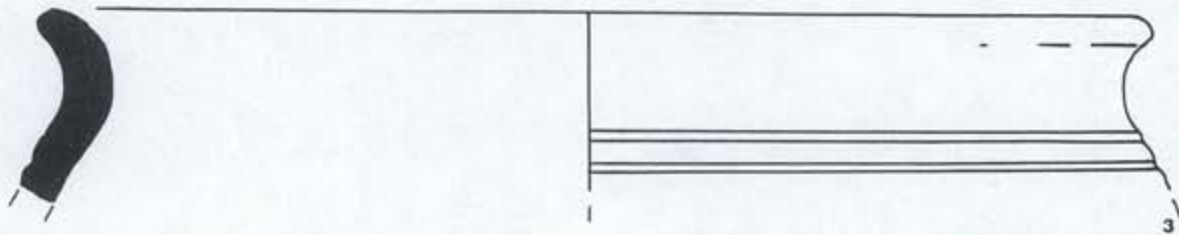
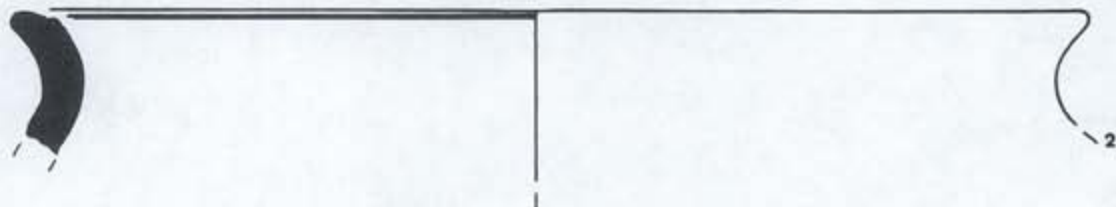
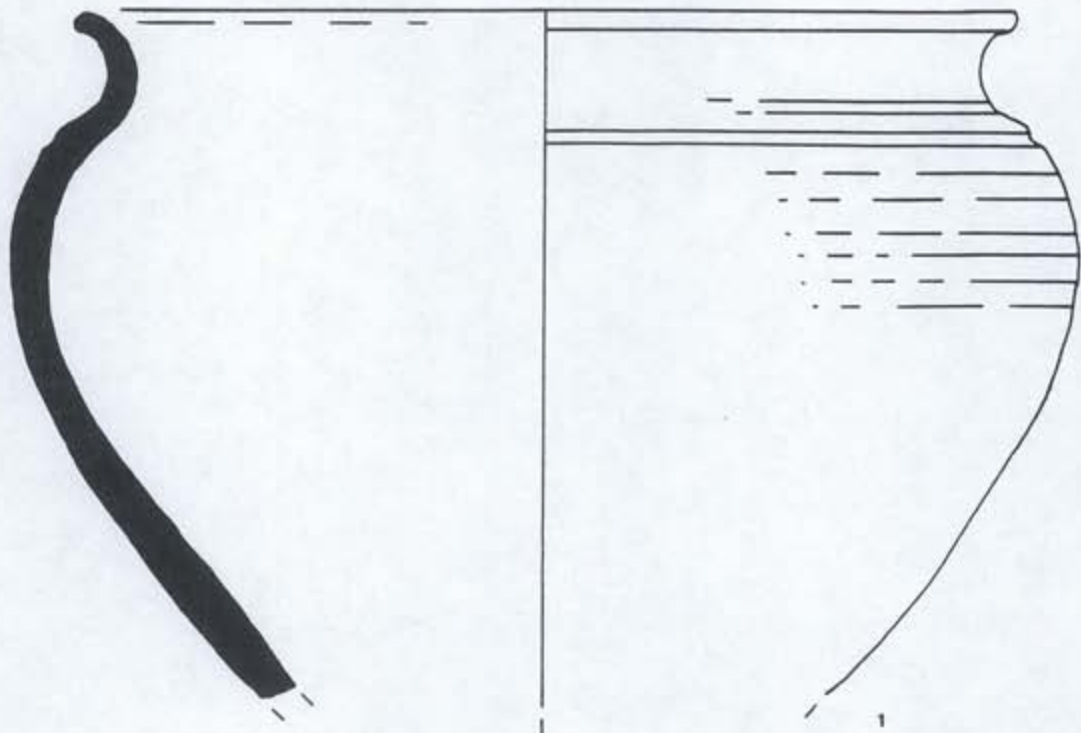


0 5 CM

PL. 13

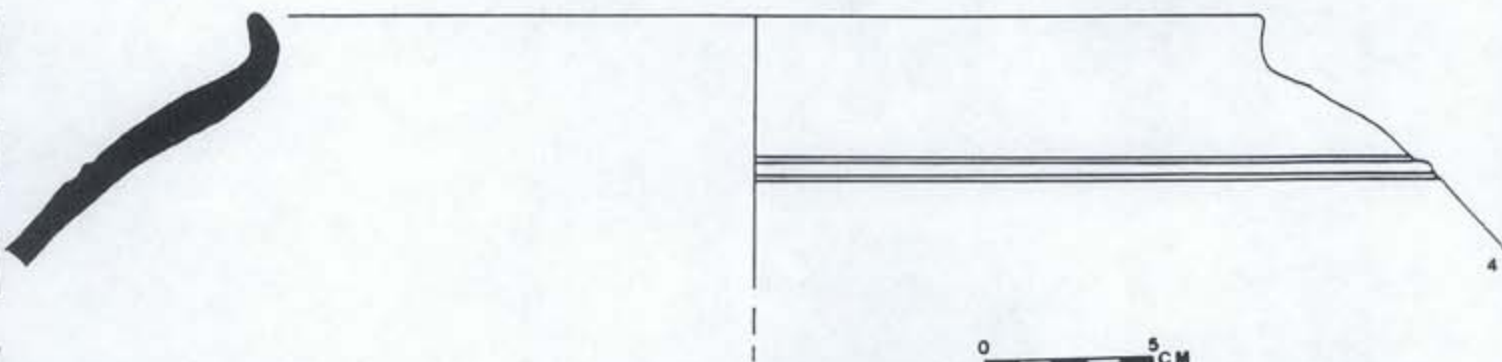


PL. 14



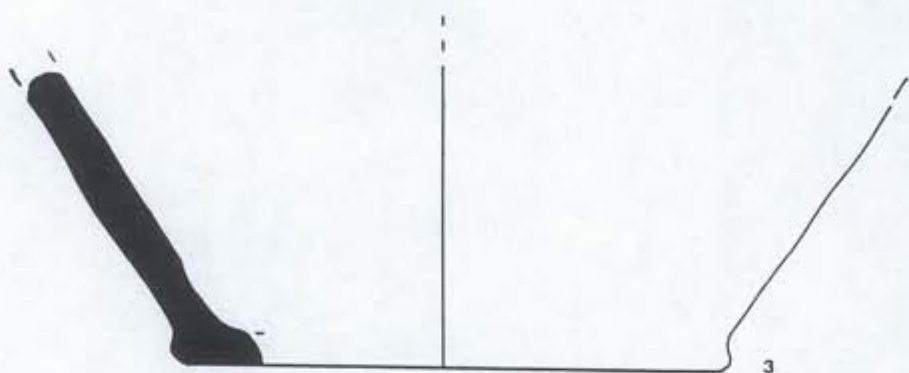
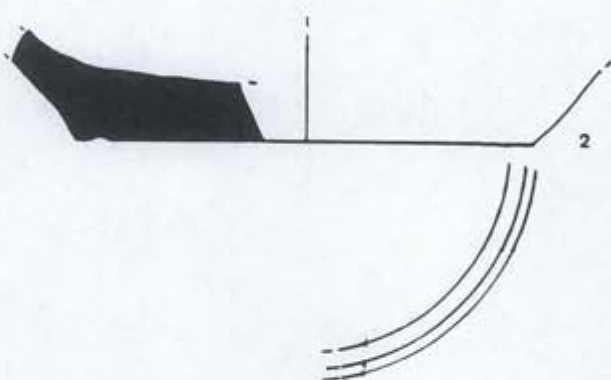
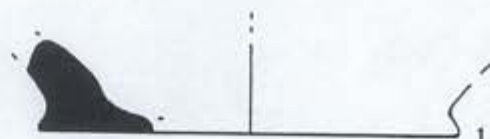
PL. 15

0 5 CM



0 5 CM





0  5CM

PL.16

ANNEXE III

ETUDE ARCHEOMAGNETIQUE DES TEGULAE

# ETUDE ARCHEOMAGNETIQUE D'UN LOT DE TEGULAE

## PROVENANT DE L'ILOT DES HACHES

### EN SAINT-JACUT-de-la-MER (22)

11 fragments de *tegulae*, provenant du remblai coquiller fouillé en 1991 sur l'îlot des Haches en Saint-Jacut-de-la-Mer (22), nous ont été confiés par Catherine Bizien-Jaglin, responsable de cette fouille. Le lot (22302-B) est numériquement trop faible pour espérer obtenir des renseignements chronologiques à partir d'une étude archéomagnétique, mais la question posée était autre. Le problème était de savoir si ces fragments ont la même provenance (origine et date) que l'ensemble de 68 *tegulae* (lot 22302-A) étudié précédemment et qui provient d'un autre point de l'îlot fouillé antérieurement.

L'aimantation thermorémanente des échantillons cylindriques, carottés au foret diamanté sur chacun de ces fragments, a été mesurée en amplitude et orientation à l'aide d'un magnétomètre-spinner. Les résultats de ces mesures ont alors été traités informatiquement en utilisant un logiciel adapté mis au point au Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes. Mais il faut bien se rendre compte que la faiblesse numérique du lot n'autorisera que des conclusions qualitatives, les statistiques n'apportant des résultats fiables que si elles reposent sur une population suffisamment élevée.

Nous commenterons donc les données obtenues par comparaison avec celles correspondantes acquises lors de l'étude du lot 22302-A. L'exposé procédera donc par mise en parallèle des deux lots, étape par étape.

#### Analyse de l'amplitude des aimantations

Les valeurs moyennes des amplitudes des aimantations mesurées sont respectivement :  
1,29 SI pour le lot 22302-A  
1,70 SI pour le lot 22302-B étudié ici.

L'écart est trop faible pour être significatif d'autant que les histogrammes des aimantations pour les deux lots (donnés en figure 1, colonne de droite) montre une dispersion des valeurs s'étalant sur plus de deux décades. De plus les histogrammes sont bimodaux (de façon très comparable) avec des modes situés respectivement autour de 0,6 SI et 7 (ou 8) SI.

Les deux lots ont globalement un comportement similaire.

#### Analyse des positions de cuisson

La confrontation de l'orientation de l'aimantation dans la carotte et de celle-ci dans le matériau permet de restituer la position de celui-ci dans le four lors du chargement en vue de la cuisson. Pour les deux lots provenant des "Haches", les statistiques sont les suivantes :

- \* 88% des *tegulae* se souviennent d'une cuisson en position debout pour le lot 22302-A,
- \* 82% de celles du lot 22302-B gardent mémoire d'une cuisson en position debout.

Dans les deux cas, ces pourcentages sont un peu faibles puisque l'on sait que c'est près de 95% des *tegulae* qui sont cuites debout dans les chargements des tuiliers gallo-romains, mais il demeurent dans un ordre de grandeur correcte.

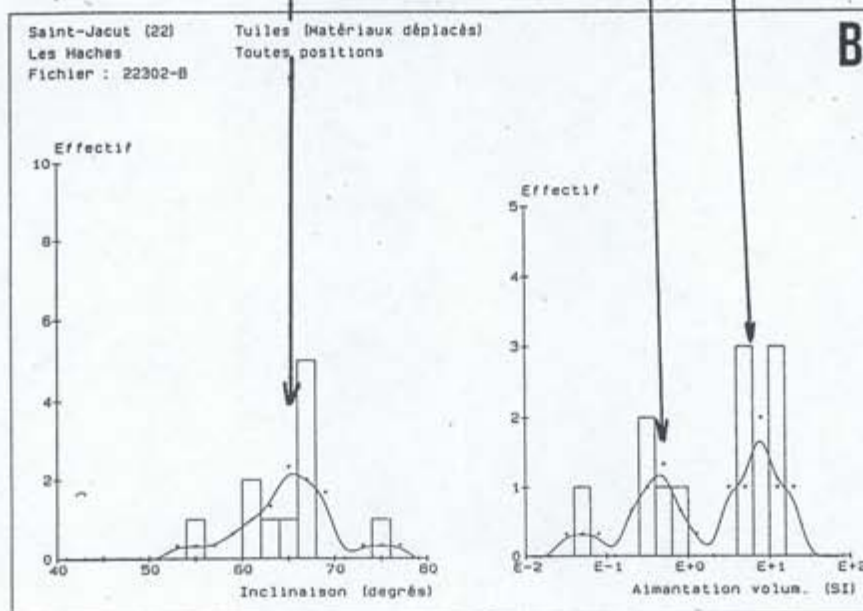
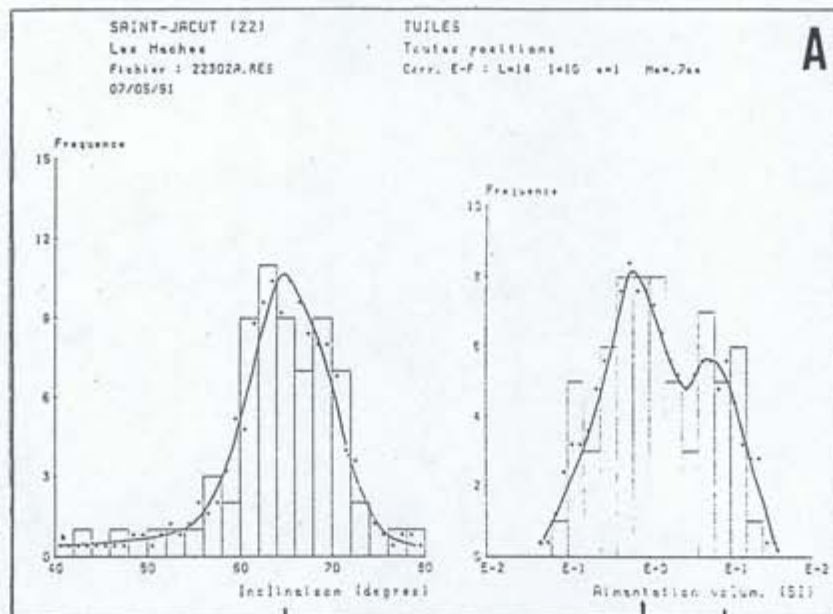


Figure 1

## Analyse des valeurs de l'inclinaison

Les moyennes des valeurs mesurées de l'inclinaison pour chaque lot sont respectivement :

$65^{\circ}1 \pm 5^{\circ}$  pour le lot 22302-A,  
 $65^{\circ}0 \pm 5^{\circ}1$  pour le lot 22302-B.

Les histogrammes des inclinaisons, donnés en figure 1 (colonne de gauche), sont monomodaux et présentent chacun un maximum de la courbe lissée proche de  $65^{\circ}$ . Il y a donc, là encore, similitude de comportement entre les deux lots.

Allons plus loin et effectuons le pointage des résultats en coordonnées polaires dans le plan Inclinaison-Déviations (figure 2). Le résultat permet de façon évidente de répondre à la question initiale. Pour bien visualiser le résultat, nous avons reporté en pointillé sur la figure qui correspond au lot 22302-B, les cercles qui entourent les deux agglomérats de points sur celle qui se rapporte au lot 22302-A. Dans les deux cas, près des  $2/3$  des points figuratifs (toutes positions confondues) se retrouvent dans les agglomérats. Bien évidemment, l'effet visuel est moins parlant pour le lot B (vu le nombre faible de points). Mais c'est bien la même réalité qui apparaît. *In fine*, il ne fait pour nous aucun doute :

Le lot 22302-B, recueilli sur l'amas coquiller, est bien de même provenance que l'ensemble étudié précédemment et rien ne permet de les distinguer.

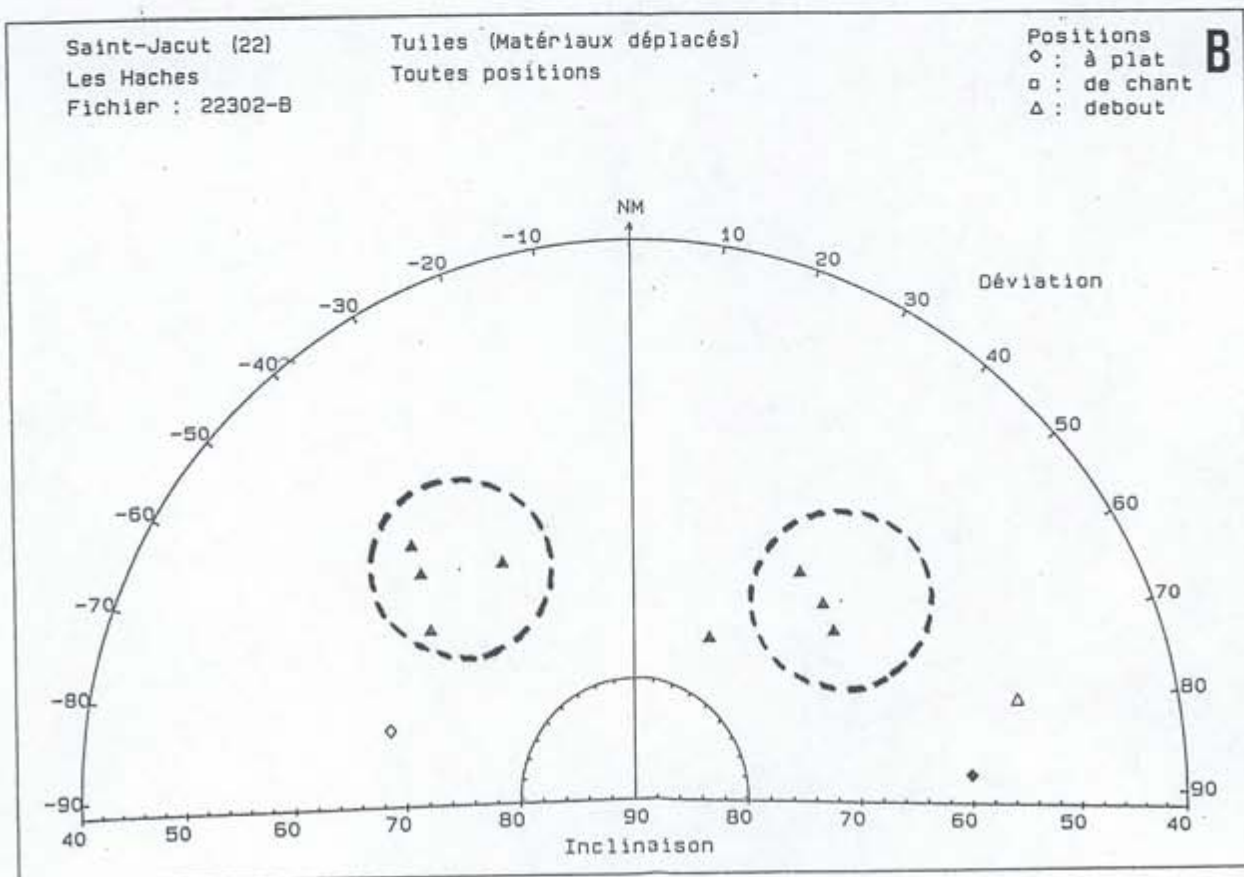
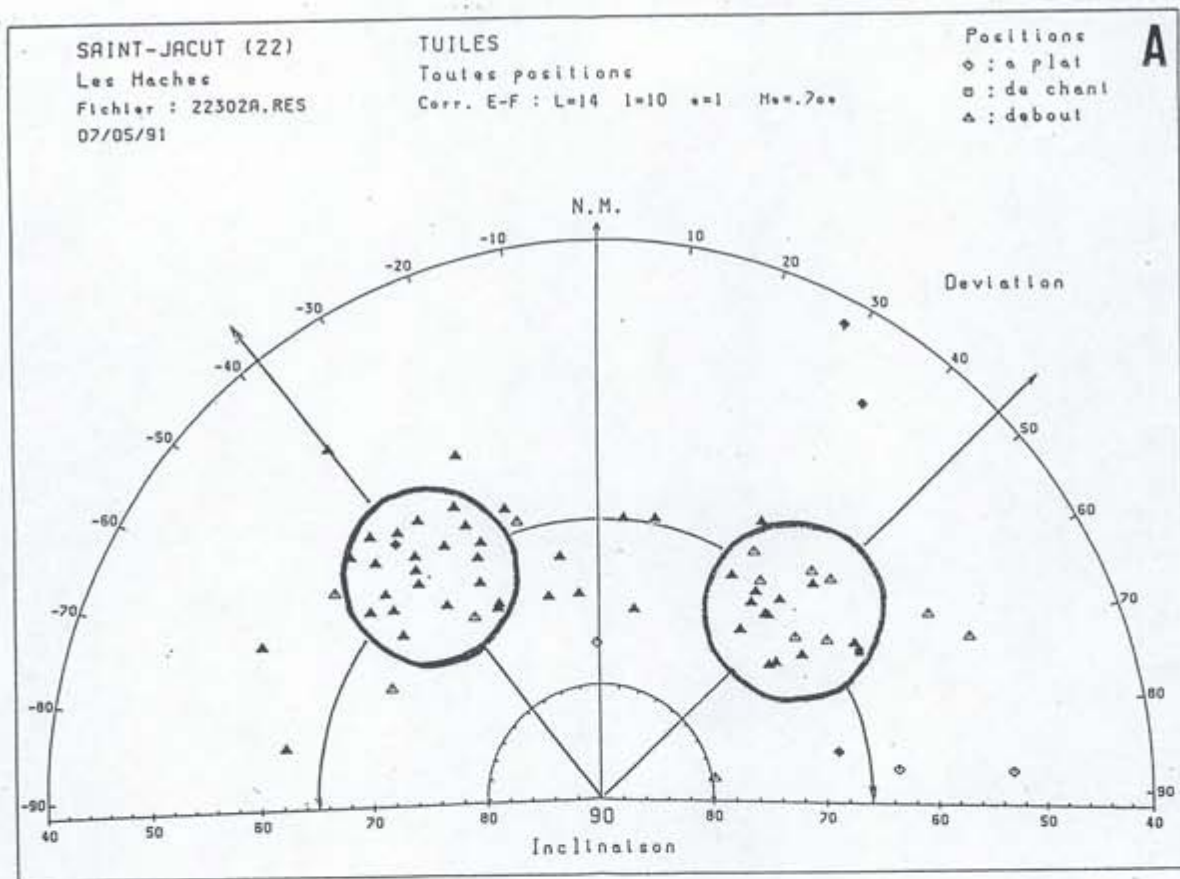


Figure 2